

Les ressources naturelles en Suisse

environnement



Objectif Transparence

Des guides pour des achats responsables > Les écobilans sur la balance >
Quelques exemples de transparence > Des portails d'information utiles >
Rio+20: la Suisse montre le chemin vers une économie verte



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'environnement OFEV

Sommaire

> Dossier Transparence du marché

03 Editorial de Christine Hofmann,
directrice suppléante de l'OFEV

04 Sur la trace des produits
Lacunes et forces des fiches vertes

08 Comparer grâce aux écobilans
Divers menus sous la loupe

12 Des guides pour le consommateur
Etudes préliminaires de l'OFEV

14 Un lait qui marque des points
Exemple: alimentation

16 Mobile et futé
Exemple: transports

18 Restauration verte
Exemple: hôtellerie

20 Achats des collectivités
Un défi pour les professionnels

22 Des bijoux responsables
Exemple: filière de l'or

24 La Banque Alternative
Exemple: investissements durables

26 Au pays des labels Des sites utiles

28 Le chocolat
Exemple: production de cacao

30 L'application Codecheck
Exemple: portail d'information

32 Dimension internationale
Le commerce du bois moins opaque

> Abonnement gratuit / commandes

environnement, Swissprinters St.Gallen AG
service lecteurs, 9001 Saint-Gall
tél. +41 (0)58 787 58 65
fax +41 (0)58 787 58 15
umweltabo@bafu.admin.ch
www.bafu.admin.ch/magazine

> Hors dossier

39 Tout sur smartphone
Les systèmes d'information géographique

40 Rio+20 La feuille de route de la Suisse

44 La valeur du paysage Un capital menacé

48 Politique internationale
La Suisse épaula la Chine

53 Sus aux micropolluants
Les STEP optimisées

> Rubriques

36 A notre porte

38 En politique internationale

57 Filières et formations

58 Du côté du droit / Paru récemment

60 Faits et gestes

61 Impressum

62 A l'office

63 Portrait

> En couverture

Photo: OFEV/AURA, E. Ammon

> Infos pratiques

A part les rubriques, le contenu de ce numéro est également disponible sur Internet:

www.bafu.admin.ch/magazine2012-1

Les articles sont pour la plupart accompagnés d'une liste de liens et de sources bibliographiques.

L'OFEV sur Internet: www.bafu.admin.ch

> Dans le prochain numéro

La Suisse abrite des trésors qui passent le plus souvent inaperçus. Conduites d'eau potable, ouvrages paravalanches, murs antibruit ou usines d'incinération, les **infrastructures environnementales** ont une valeur inestimable pour notre santé et notre sécurité. Comment entretenir et améliorer durablement ces installations? Réponse dans le prochain numéro du magazine, qui sortira fin mai 2012.



Le label Minergie-Eco recouvre différents aspects. Les bâtiments qui en bénéficient se distinguent par leur efficacité énergétique, mais aussi par le confort qu'offre leur ventilation contrôlée. Les habitants y vivent à l'abri des nuisances sonores. Les matériaux utilisés sont choisis en fonction de critères écologiques.

Illustration: Ruth Schürmann

La transparence, un impératif

Les deux substantifs qui composent l'expression « transparence du marché » peuvent sembler contradictoires. D'un côté, le marché évoque de grandes quantités de lourdes marchandises qui changent de propriétaires. La transparence, elle, constitue l'une des principales caractéristiques de l'air, léger et insaisissable. L'étymologie fait remonter ces deux termes au latin. « Marché » vient de « mercatus », du verbe « mercari » pour « commercer, acheter ». « Transparence » dérive du latin « transparere », qui signifie « paraître à travers ». Utilisé tout d'abord au sens littéral en se référant par exemple à de fines étoffes, ce mot a désigné de plus en plus souvent, de manière figurée, une situation que la raison comprend et approuve. Le latin « parere » a cependant aussi une autre acception: « obéir ». La transparence du marché peut ainsi être vue comme un impératif auquel nous devons nous soumettre: ce n'est que si nous connaissons le cycle de vie des biens de consommation que nous pouvons évaluer s'ils ont été produits – et pourront être éliminés – dans le respect du principe de développement durable.

La plupart des citoyens souhaitent faire leurs achats sans craindre que les processus de produc-

tion qu'ils financent ainsi nuisent à l'homme ou à l'environnement. De nombreux acteurs économiques reconnaissent d'ailleurs que les filières de fabrication transparentes présentent un avantage concurrentiel. Ils ont donc développé leur propre stratégie pour s'assurer que les matières premières qu'ils utilisent ont été produites et transformées de manière responsable.

Le dossier de ce numéro d'*environnement* met en avant quelques-uns de ces pionniers. Il expose également les principales méthodes utilisées pour estimer l'impact environnemental de divers produits et les comparer entre eux. Il s'arrête enfin sur des projets lancés par d'autres offices fédéraux afin d'augmenter la traçabilité des marchandises et de clarifier les relations économiques. Toutes ces contributions soulignent une fois de plus que la transparence du marché constitue un élément important de l'économie verte promue par le Conseil fédéral en collaboration avec les milieux économiques, l'administration et les organisations non gouvernementales.

Christine Hofmann, directrice suppléante de l'OFEV
www.bafu.admin.ch/magazine2012-1-01



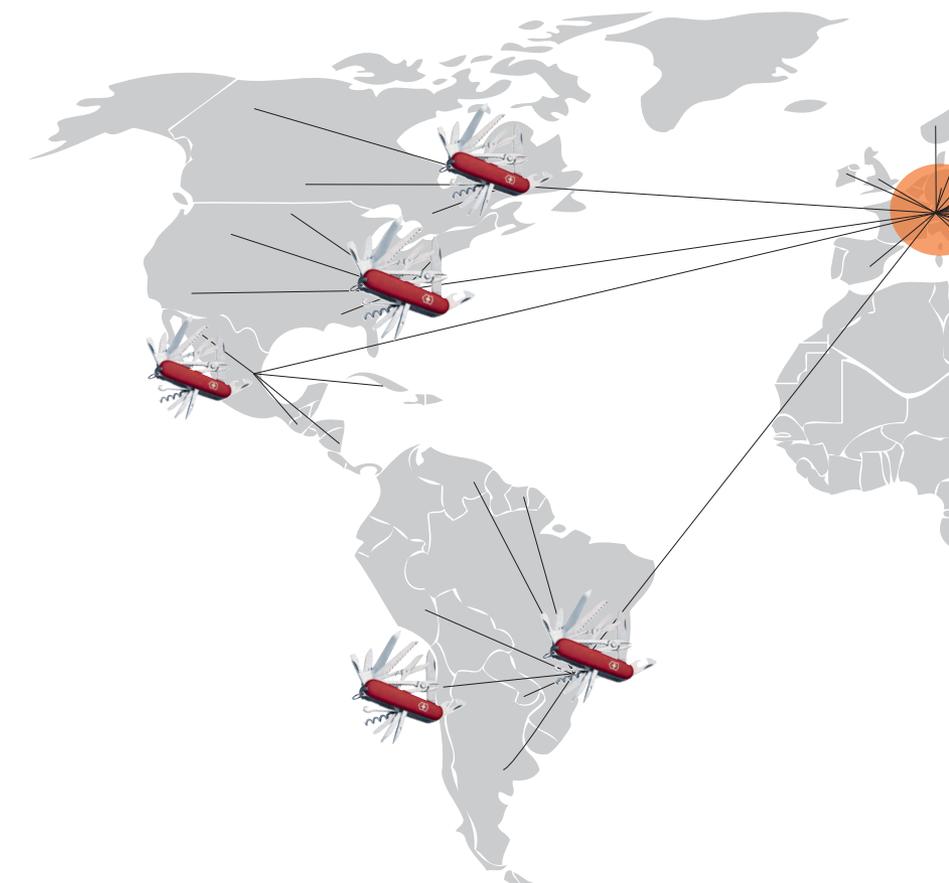
Fiches vertes: une nécessité

Notre mode de consommation nuit à l'environnement. Mais dans ce monde globalisé, un flair de détective est souvent nécessaire pour déceler provenance, composition, mode de fabrication et acheminement des marchandises. L'OFEV s'investit pour que les produits mis en vente soient assortis d'informations parlantes sur leur incidence écologique.

Lorsque les paysans du petit village de Buechholz près de Thoune ont planté leur pelle dans le gravier d'une colline sur le site de Renzenbühl, un jour brumeux de décembre, ils ne se doutaient pas qu'ils allaient concourir à dévoiler les origines d'un premier objet phare de l'exportation suisse. Ils sont d'abord tombés sur de simples pierres plates, puis ils ont trouvé une tombe contenant des ossements et des objets métalliques: une lance et «la poignée d'une arme inconnue, incrustée d'or de part et d'autre», comme le relate le conseiller d'Etat Carl Friedrich Lohner dans son rapport publié en 1832, trois ans après la découverte. S'il n'avait pas pu identifier l'arme en question, l'archéologue amateur avait toutefois noté que ces objets devaient être antérieurs à la période romaine.

Des préhistoriens ont établi plus tard que la lance de Lohner était en réalité un poignard à manche massif, une des armes les plus prestigieuses de l'âge du bronze. Quant à la trouvaille mystérieuse, il s'agissait d'une hache-spatule pourvue d'un long tranchant légèrement incurvé. Sur la foi de découvertes postérieures, les spécialistes ont conclu qu'un véritable style avait vu le jour dans le périmètre de la Suisse occidentale et des Préalpes: le «poignard alpin», produit richement ouvragé de l'art primitif indigène de la forge, fut diffusé jusque sur les côtes polonaises de la mer Baltique. Loin d'être un objet utilitaire, il était déposé dans la tombe d'un personnage important pour affirmer son statut dans l'au-delà. Des analyses récentes très sophistiquées ont révélé que les relations des grands forgerons suisses ne se limitaient pas au Nord. Le procédé de décoration à l'or appliqué à la hache-spatule de Renzenbühl témoigne d'une importation de technologie à partir de la Grèce.

Une évolution qui a ses revers. La consommation remonte à l'aube de l'humanité. Ce que nous

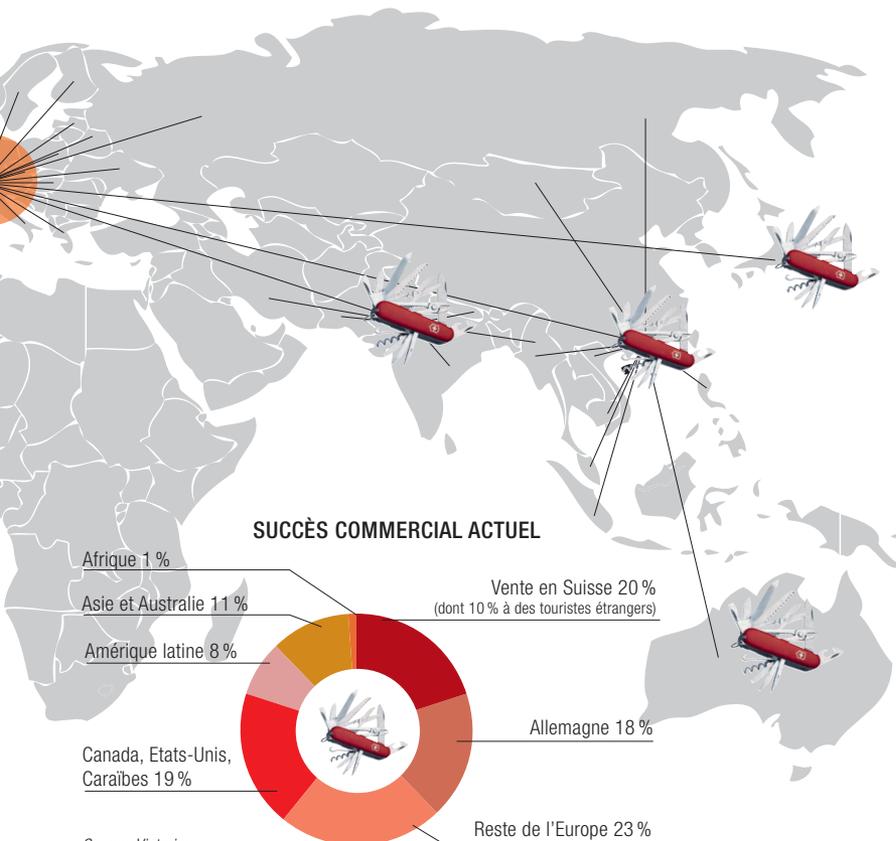


produisons et utilisons reflète nos besoins et nos valeurs, nos possibilités et nos relations, notre approche du monde. Mais contrairement au XVII^e siècle avant Jésus-Christ, les objets de prestige minutieusement travaillés ne sont plus l'apanage de quelques dirigeants, du moins dans les sociétés industrielles occidentales. La consommation devient un défi écologique majeur, ne serait-ce qu'à cause des quantités mises en jeu.

En outre, les marchandises sont de moins en moins utilisées là où elles sont produites. Cette situation n'est pas entièrement nouvelle, car

SUCCÈS COMMERCIAL DE L'ÂGE DU BRONZE

● Zone de diffusion du « poignard alpin »



Source: Victorinox

Le poignard alpin s'exportait très bien à l'âge du bronze.

Fabriqué en Suisse occidentale, il a été diffusé jusqu'aux rives de la Baltique, dans la Pologne actuelle. Quant au couteau d'officier suisse – grand succès commercial actuel – il se vend sur tous les continents.

le commerce de certains biens s'étendait autrefois sur des distances étonnantes. Mais il n'est plus guère possible de suivre les flux actuels de marchandises à l'échelle mondiale. Or il serait important de connaître la genèse et la composition des biens que nous consommons, car leur fabrication, leur utilisation et leur élimination mobilisent des ressources naturelles et polluent les écosystèmes. Les acheteurs de Suisse sont même particulièrement concernés par l'internationalité des voies commerciales contemporaines. Le pays étant grand importateur, plus de la moitié de la pollution due à sa consommation

intérieure est causée à l'étranger (voir *environnement 2/2011*, graphique page 12).

L'évolution des dernières décennies indique que la consommation privée joue un rôle crucial dans la dégradation du milieu naturel: de 1990 à 2009, les dépenses des ménages en la matière ont progressé de 28% pour atteindre 310 milliards de francs, alors que la population n'augmentait que de 15%. «Les gens consomment pour satisfaire leurs besoins, pas dans l'intention de polluer», note Anna Wälty, qui dirigeait récemment encore la section Consommation et produits de l'OFEV. «Mais notre prospérité masque la raréfaction de certaines ressources, et de nombreux dommages qu'elle implique touchent uniquement l'étranger. Les informations qui peuvent nous aider à identifier les effets d'un produit sur l'environnement sont d'autant plus importantes.»

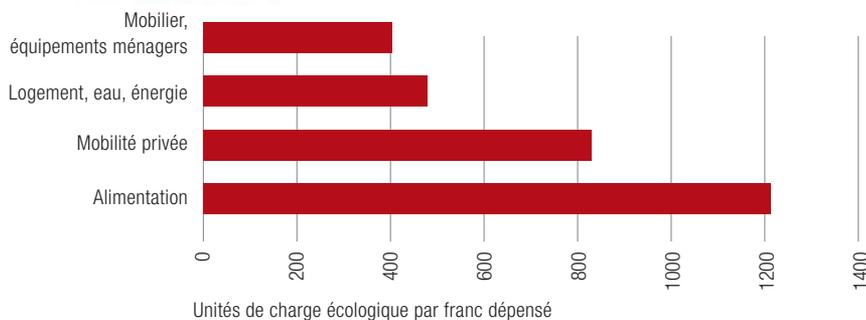
L'impact de l'alimentation. Nous connaissons bien les domaines les plus sensibles, qui sont la mobilité, le logement – en particulier la construction d'immeubles et leur approvisionnement en chaleur et en électricité – et l'alimentation. Cette dernière pèse lourd dans la balance: en termes d'unités de charge écologique (voir page 63), la mise à disposition des aliments cause près de 30% des dégâts imputables à notre régime de vie. Rien d'étonnant donc à ce que des organisations de protection des consommateurs y voient un terrain d'action prioritaire. «Nous avons surtout besoin d'informations dans les domaines à grand impact environnemental», précise Aline Clerc, responsable des questions écologiques, alimentaires et agricoles à la Fédération romande des consommateurs (FRC). «Il n'est en revanche pas très utile d'avoir des renseignements détaillés sur des produits à faible incidence, car ils poussent les acheteurs à consentir des efforts peu rentables.» C'est également l'avis d'Anna

Wälty: «Les informations dispensées doivent être pertinentes, toutes nos enquêtes le confirment», déclare la spécialiste de l'OFEV. La FRC focalise ainsi son attention sur la viande. «Il nous faut des données fiables, permettant de confronter diverses viandes produites de différentes manières et vendues par différents fournisseurs. On devrait par exemple pouvoir comparer une viande de veau issue de l'élevage biologique suisse avec un poulet gavé d'aliments concentrés provenant d'outre-mer – et aussi avec des mets végétariens», indique Aline Clerc.

Une étiquette renseigne l'acheteur. Les spécialistes ont élaboré une série de méthodes pour mesurer et comparer les répercussions de divers produits et activités sur les écosystèmes (voir pages 8 et 26). Elles servent de base à divers labels et étiquettes indiquant par exemple la consommation électrique des cuisinières et des réfrigérateurs ou distinguant les aliments cultivés et transformés dans un respect particulier de l'environnement.



IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT DE CHAQUE FRANC DÉPENSÉ, EN FONCTION DES DOMAINES



Source: Environmental Impacts of Swiss Consumption and Production, OFEV

Près de 30 % de l'impact environnemental de notre consommation – mesuré en unités de charge écologique – est lié à notre alimentation.

Les maisons ont aussi leur insigne depuis quelques années. En août 2009, la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie a lancé le certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) avec l'Association suisse des propriétaires fonciers (ASPF) et l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Les maisons sont classées par catégories suivant le degré d'isolation de leur enveloppe – murs, fenêtres et toiture – et l'efficacité de leur système de chauffage. L'échelle du CECB compte sept degrés, de la classe A, qui correspond aux constructions neuves conçues pour une performance énergétique idéale, à la classe G, qui comprend les anciennes constructions non assainies. Ce certificat mise en premier lieu sur le libre jeu du marché. Les objets entraînant moins de frais de chauffage devraient se louer ou se vendre plus cher à une époque où le prix de l'énergie ne cesse de monter. Et cette attente est justifiée, comme le montrent les expériences faites avec le label de qualité Minergie attribué aux nouveaux bâtiments et aux assainissements. Selon une étude menée sur le sujet, les acheteurs potentiels sont prêts à déboursier 7% de plus pour acquérir une villa Minergie. Le profil écologique d'un bâtiment est déterminé non seulement par la consommation d'énergie et d'eau, mais aussi par les matériaux de construction utilisés. Le standard Minergie propose donc des éléments d'évaluation supplémentaires, afin de

tenir compte de ces aspects dans les bilans. Ses critères sont également appréciés par l'Association suisse pour des maisons de qualité homologuées (VGQ), qui prône le recours au bois dans la construction et décerne à ses membres un certificat annuel attestant que leurs réalisations ménagent au mieux l'énergie et les ressources.

Lacunes et imperfections. Les professionnels de la protection de l'environnement et des consommateurs estiment que la situation est encore insatisfaisante malgré tous les labels existants. Premièrement, les labels de qualité sont souvent exhibés comme des atouts de marketing: la lampe la plus économique, le meilleur shampoing sont labellisés alors que de nombreux autres produits de même nature ne font l'objet d'aucune information. Deuxièmement, les labels portent en général sur une seule section du cycle de vie d'un bien. L'étiquette-énergie ne précise pas, par exemple, si une machine à laver peu gourmande en électricité est fabriquée et éliminée convenablement. Or il faut tenir compte de tout le parcours d'une marchandise pour établir son incidence écologique effective. Troisièmement, les labels négligent souvent des aspects importants. Ils n'indiquent pas forcément si la production d'un objet commercialisé consomme beaucoup d'eau, pollue l'air ou nuit à la biodiversité. Il arrive même qu'un aspect tiré certes

d'un écobilan, mais jouant de fait un rôle négligeable dans la pollution soit mis en avant pour des raisons de marketing.

Le Conseil fédéral met son tablier. Le Conseil fédéral avait déjà accordé une grande importance à la transparence du marché dans le plan d'action de sa Stratégie pour le développement durable 2008–2011. Il estimait nécessaire de « fournir aux acteurs du marché des informations fiables sur la consommation des ressources » afin de mettre à disposition des biens et des services « qui satisfont à des exigences économiques, écologiques et sociales élevées » et répondent ainsi aux impératifs du développement durable. Le Conseil fédéral a précisé ses intentions dans sa note de discussion pour une économie verte d'octobre 2010. Il a alors mandaté le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) pour élaborer, conjointement avec le Département fédéral de l'économie (DFE) et les milieux économiques, des bases et des règles destinées à améliorer l'information sur les caractéristiques environnementales des produits.

L'exécutif fédéral souhaite donc que les principes du développement durable soient mis en œuvre en partenariat – Confédération, cantons, groupements d'intérêts, protagonistes non institutionnels et entrepreneurs privés – dans les domaines de la production et de la consommation. Il est effectivement important d'associer des représentants de l'économie privée aux efforts consentis pour améliorer la transparence du marché, car de nombreuses sociétés ont déjà élaboré leur propre stratégie pour informer leur clientèle. Le présent dossier en présente quelques-unes.

La Suisse va dans le même sens que l'Union européenne, qui s'est aussi fixé comme objectif d'améliorer la transparence du marché. Ainsi, la directive 2010/30/UE précise par exemple les conditions à remplir par l'étiquetage énergétique. Et l'UE a introduit dans le domaine de l'alimentation un nouveau logo biologique visant, selon ses propres termes, à « garantir la protection du consommateur et le respect de normes communes ».

Un travail d'équipe. De grands efforts sont donc actuellement déployés pour améliorer l'information sur les produits. « Dans nos groupes de travail sur la transparence du marché, commente Anna Wälty, nous collaborons étroitement avec d'autres services fédéraux, comme le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Mais il est aussi important d'impliquer les organisations de protection des consommateurs et les commerces, qui jouent un rôle d'intermédiaires entre producteurs et consommateurs. Nous devons unir nos efforts, même si la démarche n'en est qu'à ses balbutiements dans certains domaines. »

La diffusion d'informations parlantes et convaincantes conduira-t-elle un jour à ce que les magasins composent tout leur assortiment en fonction d'un bilan écologique global? Difficile à dire. Il n'est pas sûr non plus que les labels actuels aident les historiens et les archéologues futurs à retracer l'origine et les voies de transport des objets qu'ils auront exhumés. Une chose cependant est certaine: la clientèle actuelle doit être en mesure de savoir exactement ce qu'elle achète sans s'astreindre à de profondes réflexions.

Lucienne Rey

www.bafu.admin.ch/magazine2012-1-02



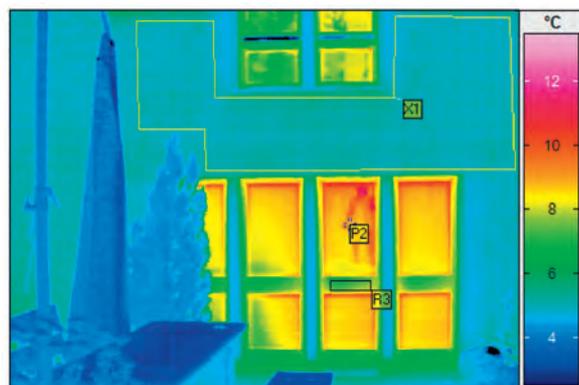
CONTACT
Peter Gerber
Chef suppléant de la section
Consommation et produits
OFEV
031 322 80 57
peter.gerber@bafu.admin.ch

UNE BONNE ISOLATION ÉCONOMISE DE L'ÉNERGIE

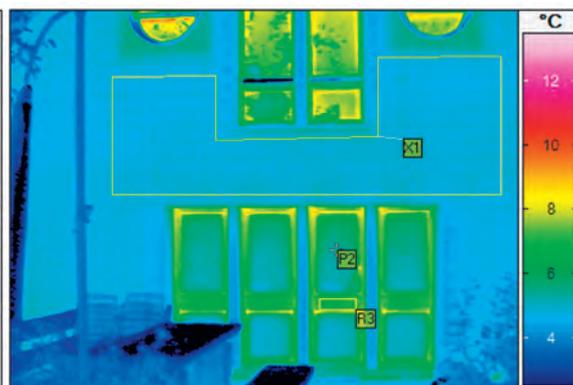
Le certificat énergétique des bâtiments soutient les efforts des propriétaires pour mieux isoler leurs maisons. La comparaison des deux images thermiques le confirme: une bonne isolation économise de l'énergie et augmente la valeur de l'objet immobilier. (Les lettres majuscules désignent les points de mesure; température lors des prises de vue: 4°C).

Photo: Sotherm, Stephan Blaser

Avant l'assainissement des fenêtres



Après l'assainissement des fenêtres



Les écobilans passent à table

Près d'un tiers de la pollution liée à la consommation est à mettre sur le compte de ce que nous mangeons, surtout de la viande et des autres produits d'origine animale. C'est ce qui ressort d'une analyse approfondie d'aliments et de menus fondée sur les écobilans.

Même s'il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger, nous savons tous quel plaisir procure un bon repas pris en agréable compagnie. Toutefois, aliments et boissons sont logés à la même enseigne que les autres produits de consommation: leur fabrication a un impact parfois considérable sur l'environnement, même s'il faut bien connaître les conditions de production pour s'en apercevoir. L'OFEV a donc chargé un groupe d'experts sous la direction de Niels Jungbluth, d'ESU-services, une entreprise d'Uster (ZH) spécialisée dans les écobilans, d'étudier ces atteintes.

Une charge considérable. Les calculs effectués montrent qu'il faut l'équivalent de 80 litres d'essence pour produire les aliments qu'une personne moyenne mange en un mois. Ce chiffre ne tient compte que de l'énergie utilisée pour cultiver, transformer et transporter les denrées.

Entre le champ et l'assiette, le cycle de vie des denrées alimentaires comprend aussi l'achat, la réfrigération, la préparation et l'élimination des emballages et des restes par les ménages. Tout cela nécessite de l'énergie, obtenue notamment à partir de carburants et de combustibles fossiles qui dégagent dans l'atmosphère des polluants et des gaz à effet de serre.

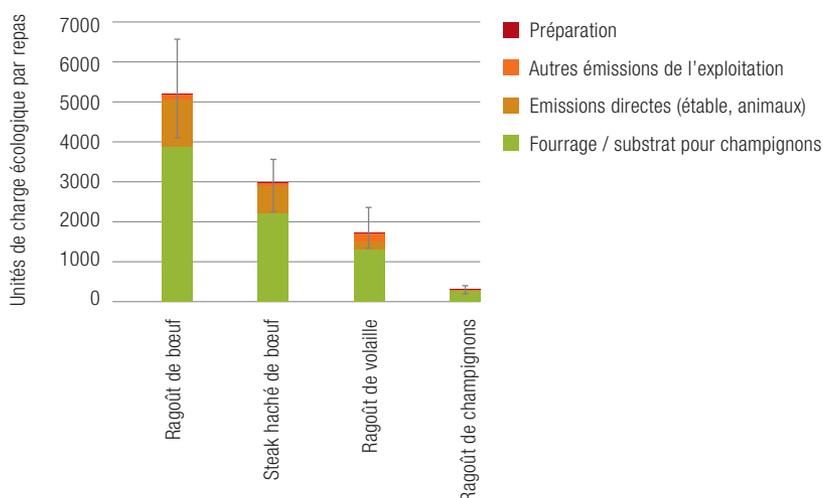
La production d'aliments végétaux, par exemple, requiert, outre de l'énergie – sous forme de pétrole, de gaz naturel et d'électricité –, d'autres ressources telles que sol, eau ou tourbe. S'y ajoutent des moyens de production comme les machines agricoles, les engrais, les pesticides ainsi que les bâtiments et installations destinés à la récolte, au tri, au lavage, au stockage et à l'emballage. «A chacune de ces étapes correspondent des émissions qui polluent le sol, l'air et l'eau ou contribuent au réchauffement climatique, directement ou indirectement»,

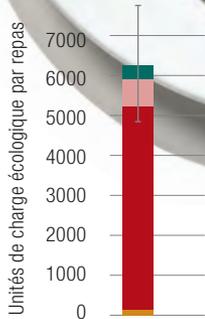
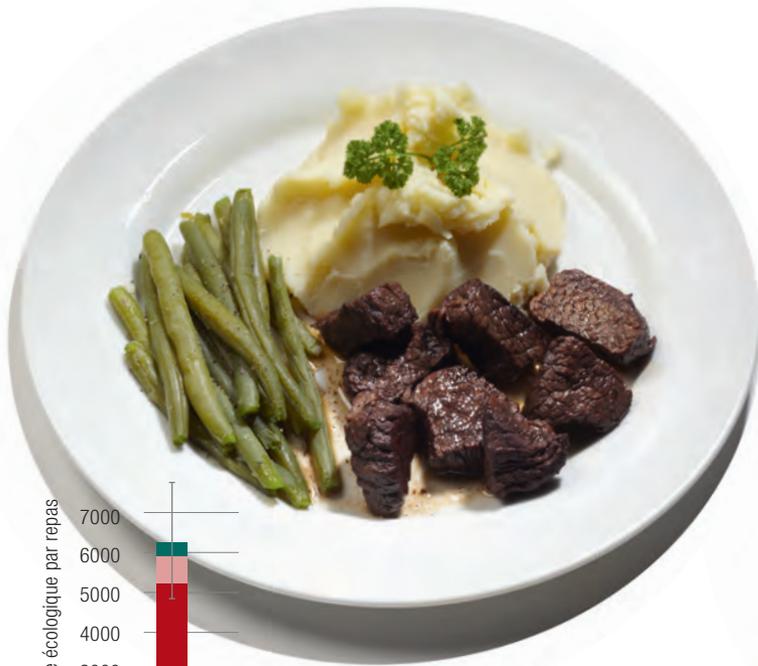
explique Peter Gerber, de la section Consommation et produits à l'OFEV. «Ce phénomène est encore plus accentué pour les denrées d'origine animale telles que la viande ou le fromage. Ainsi, en Suisse, la plupart des émissions d'un polluant comme l'ammoniac ou de gaz à effet de serre comme le méthane ou le protoxyde d'azote proviennent de l'agriculture.»

Si l'on tient compte de toutes ses répercussions sur l'environnement, notre approvisionnement en nourriture représente environ 30% de la charge environnementale liée à la consommation en Suisse. La méthode de la saturation écologique, utilisée pour ces calculs, inclut aussi les dommages causés à l'étranger par les produits importés.

Les UCE pour mieux comparer. Selon Niels Jungbluth, nous devons aujourd'hui à de nombreuses études de cas des écobilans détaillés pour des centaines de denrées alimentaires, sur tout leur cycle de vie. En associant à la consommation de ressources et aux différentes

IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE LA VIANDE OU DES CHAMPIGNONS

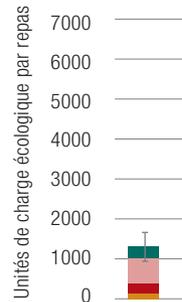
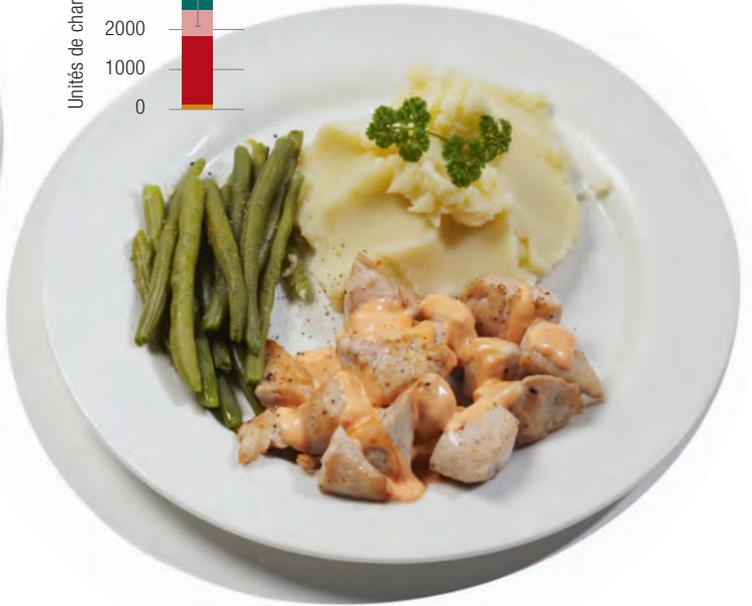




**RAGOÛT DE BŒUF,
HARICOTS ET PURÉE DE POMMES DE TERRE**



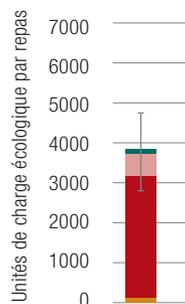
**RAGOÛT DE VOLAILLE,
HARICOTS ET PURÉE DE POMMES DE TERRE**



**RAGOÛT DE CHAMPIGNONS,
HARICOTS ET PURÉE DE POMMES DE TERRE**



**STEAK HACHÉ DE BŒUF,
POMMES FRITES ET SALADE**



- Légumes
- Hydrates de carbone
- Viande / élément végétarien
- Sauce

Toutes les photos: OFEV/AURA

émissions des unités de charge écologique (UCE) pondérées selon l'ampleur des problèmes environnementaux, on obtient pour chacune un certain nombre de points. On peut ainsi comparer des aliments, des modes de préparation ou des menus complets (voir page 63).

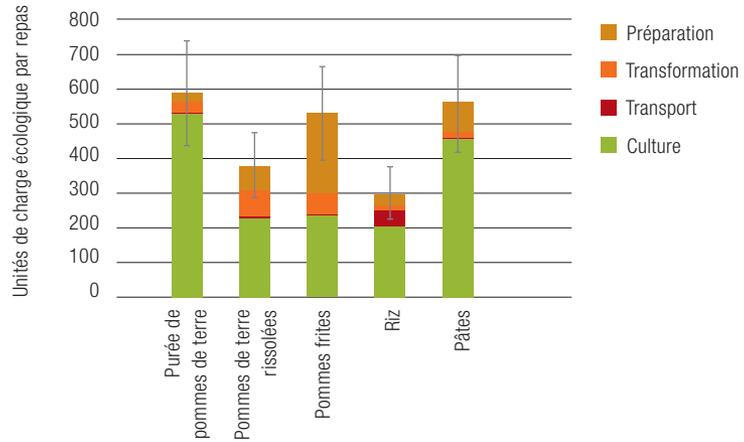
«Les écobilans permettent aux agriculteurs, aux entreprises de transformation et aux grands distributeurs d'examiner leurs méthodes culturales, leurs processus de production et la composition de leur assortiment, pour ensuite optimiser leur offre du point de vue écologique sur la base de critères scientifiques», constate Peter Gerber. Les consommateurs et clients avertis, quant à eux, se servent de ces données pour choisir une alimentation plus respectueuse de l'environnement et influencer ainsi, par leur comportement, la production et l'offre dans les magasins.

Le fret aérien est particulièrement néfaste. Pour un poids donné, il dégage dix fois plus d'émissions de gaz à effet de serre par kilomètre qu'un camion et près de cent fois plus qu'un cargo. Même si, par exemple, moins de 0,5% des fruits et légumes vendus par Migros sont transportés par avion, Niels Jungbluth estime que cette part représente environ un tiers des émissions de gaz à effet de serre liées au fret de cette catégorie de marchandises. Pour cette raison, chez Coop, les aliments arrivés par avion sont marqués d'un autocollant «By Air» et il n'y a plus, depuis 2009, d'action sur les asperges vertes d'outre-Atlantique. Le label «Bio Suisse» permet, lui, d'identifier les produits qui n'ont été ni transportés par avion ni cultivés dans des serres chauffées.

Ragoût de bœuf ou de champignons? S'il existe des labels reconnus pour les aliments issus du commerce équitable et de l'agriculture biologique, les indications relatives à l'impact des denrées alimentaires sont souvent maigres. La tâche des consommateurs est encore compliquée par le nombre de décisions quotidiennes ayant des répercussions sur l'environnement. Même si on peut dégager quelques règles de base pour une alimentation écologique, certains choix relatifs à d'autres besoins – tels que le logement ou la mobilité – pèsent davantage dans la balance. L'impact environnemental dépend en premier lieu du mode de culture des plantes. La quantité ingérée est secondaire: les consommateurs n'ont qu'une marge de manœuvre limitée lorsqu'il s'agit de réduire leur demande en denrées alimentaires.

A la demande de l'OFEV, la société bâloise de conseil environnemental Carbotech, spécialisée notamment dans les écobilans, a comparé

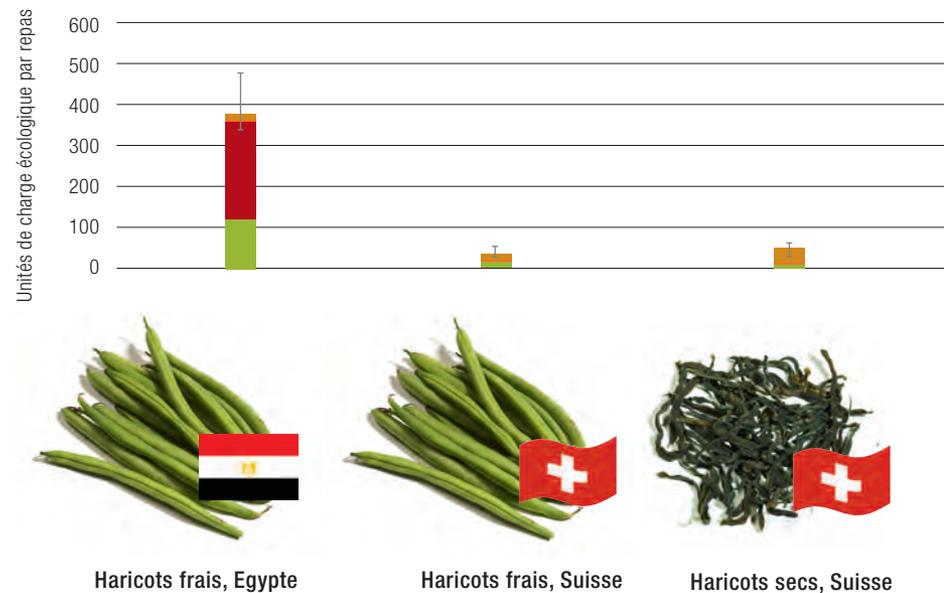
ORIGINE DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES HYDRATES DE CARBONE



plusieurs variantes d'un menu à base de viande, de pommes de terre et de légumes. «Le choix de la viande est décisif, affirme Peter Gerber. L'apport de protéines est de loin le critère le plus important pour la charge d'un repas.» Une assiette de ragoût de bœuf, de purée de pommes de terre et de haricots verts correspond à plus de 6000 UCE. Ce chiffre est divisé par quatre si l'on remplace le bœuf par du ragoût de champignons. Et si l'on opte pour de la volaille, l'assiette passe à tout juste 3000 UCE, parce que les poulets valorisent beaucoup mieux leur fourrage que les vaches.

La préparation des pommes de terre n'a pratiquement pas d'influence sur le bilan du repas. Les pommes de terre sautées ont certes

IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES HARICOTS VERTS



un effet moindre que les frites ou la purée, dont la valeur en UCE augmente en raison de l'ajout d'huile ou de lait. Mais les pommes de terre ne représentant que 10% du bilan total pour un repas à base de viande, une différence de 200 UCE au maximum ne modifie guère le résultat final. De même, le passage à d'autres sources de glucides telles que le riz ou les pâtes est insignifiant pour le total d'UCE. Toutefois, si l'on veut améliorer le résultat de quelques pour-cent, il faut préférer le riz aux pâtes, dont le bilan est affecté par le lessivage de nitrates dans les eaux souterraines dû à la culture des céréales.

Haricots: pas tous égaux. C'est dans la catégorie des légumes qu'on trouve les plus gros écarts: l'impact des haricots frais de saison récoltés en Suisse durant l'été est environ dix fois moindre que celui des haricots importés d'Égypte par avion. Mais le résultat est presque aussi mauvais avec des légumes cultivés sur place dans des serres chauffées – le kérosène étant alors remplacé par l'énergie nécessaire au chauffage – ou avec des haricots frais du sud de l'Espagne, car si les conditions climatiques évitent l'utilisation de combustibles fossiles, les ressources locales en eau, limitées, sont surexploitées, et ceci pèse beaucoup plus dans la balance que le voyage en camion entre l'Espagne et la Suisse.

Si l'on veut tout de même manger des haricots hors saison, il vaut mieux, d'un point de

vue écologique, choisir des légumes séchés cultivés en Suisse ou en Chine ou des boîtes de conserve. Leurs écobilans, similaires, sont cinq fois meilleurs que ceux des haricots importés par avion. La charge environnementale des surgelés est environ 1,5 fois plus élevée, ce qui s'explique essentiellement par l'utilisation d'énergies non renouvelables pour la réfrigération.

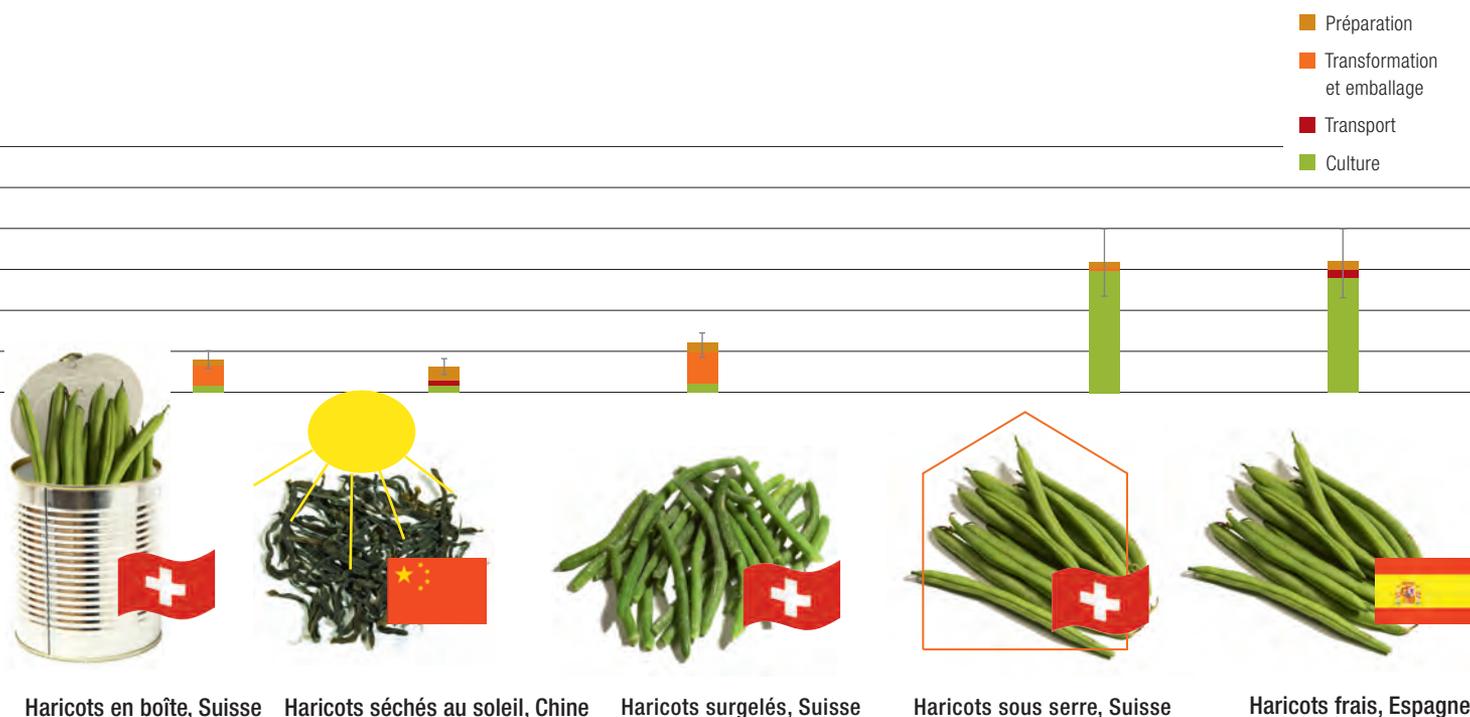
Considérer aussi l'apport nutritionnel. Les apports nutritifs des différents aliments sont bien sûr aussi un critère important pour le choix d'un menu. Si l'on tient compte des teneurs en protéines, glucides, lipides, vitamines et oligoéléments, les écobilans donnent l'avantage aux plats à base de viande, même si l'intérêt écologique des menus végétariens n'est pas compensé. On constate aussi que la proportion de légumes pèse davantage dans le bilan global.

Beat Jordi

www.bafu.admin.ch/magazine2012-1-03



CONTACT
Peter Gerber
Chef suppléant de la section
Consommation et produits, OFEF
031 322 80 57
peter.gerber@bafu.admin.ch



Guider le consommateur dans ses choix

Les consommateurs pensent de plus en plus à l'environnement en faisant leurs achats. Mais dénicher les articles écologiques n'est pas chose aisée! Souvent, les indications figurant sur les produits ne sont pas pertinentes ou les possibilités de comparaison manquent. L'OFEV réagit en développant des normes pour améliorer cet état de fait.

Une campagne publicitaire de Danone déclarait l'été passé que le nouvel emballage du yaourt Activia, en plastique à base de maïs, ménageait l'environnement. Cette affirmation a déclenché une controverse. L'organisation de consommateurs Foodwatch a parlé de publicité mensongère et l'association Deutsche Umwelthilfe (DUH) a même déposé plainte pour duperie.

Le gobelet en maïs s'avère effectivement nettement plus écologique dans certains domaines, même les sceptiques le reconnaissent: sa production nécessite moins de matières premières fossiles et dégage moins de CO₂ qu'un emballage conventionnel en plastique. Mais ce n'est là qu'une demi-vérité. Car sur les plans de l'acidification des sols, de la surfertilisation, des poussières fines et du besoin en surface, le nouveau gobelet fait moins bien que l'emballage conventionnel. Pas étonnant donc que l'Allemagne ait accusé Danone de présentation erronée des informations environnementales.

A l'avenir, l'OFEV entend précisément éviter ce genre de communication sélective en Suisse. C'est pourquoi il élabore actuellement des exigences de qualité relatives aux informations qui accompagnent les produits. Même si le projet n'est qu'en phase initiale, il a une ambition déclarée: les indications concernant les nuisances écologiques d'un article doivent être adéquates et reproduire son écobilan global.

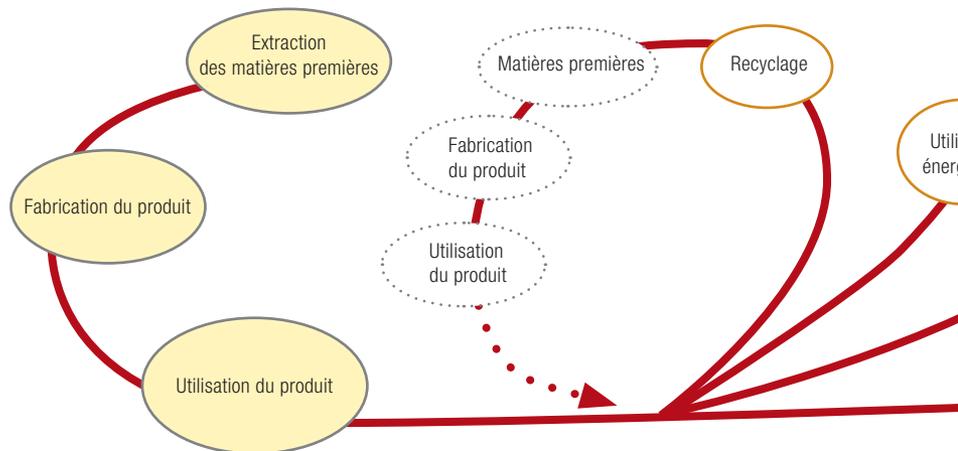
Allier clarté et pertinence. Fournir des informations de valeur n'est pas une mince affaire. D'une part, l'analyse doit tenir compte de tous les impacts écologiques importants d'un bien de consommation tout au long de son cycle de vie. D'autre part, la notice doit se concentrer sur les domaines qui génèrent le plus de

dommages. «Nous aimerions que les renseignements apportés soient compréhensibles et pertinents», explique Amélie Ardiot, collaboratrice à la section Consommation et produits de l'OFEV. «Notre priorité est de soutenir les décisions de consommation des personnes qui souhaitent acheter écologique.» L'Union européenne (UE) poursuit d'ailleurs le même objectif. Trois initiatives visant à améliorer les informations environnementales ont été lancées.

Le gros défi consiste à réduire un sujet complexe à des déclarations simples et claires qui restent cependant fiables. La mise en œuvre des futures exigences soulève encore certaines questions: les données figurant sur les articles doivent-elles être obligatoires ou rester facultatives? Et comment comparer les indications d'un groupe de produits à l'autre?

Principes pour une économie verte. Le projet de l'OFEV est né de la décision du Conseil fédéral prise à l'automne 2010 d'améliorer la transparence écologique du marché. Pour cela, le

L'information figurant sur le produit doit se focaliser sur les domaines qui enregistrent les plus forts impacts.



gouvernement a défini six champs d'action sur la voie d'une économie verte. Mais la transparence passe obligatoirement par une meilleure information, d'où la nécessité d'optimiser les renseignements fournis. Pour élaborer ses normes de qualité, l'OFEV s'appuie sur différentes études qu'il a commandées. Voici un aperçu de leurs résultats:

- Un institut de recherche a analysé, notamment à l'aide de sondages, quel type d'informations influence la décision des consommateurs. Il s'est avéré que les données environnementales sont généralement lues et considérées comme utiles. En outre, la population souhaite un engagement plus poussé des pouvoirs publics et du commerce.
- L'étude d'une entreprise de conseil a fourni des règles pour l'établissement de rapports d'économie environnementale reproduisant exactement et globalement la pollution causée. Ces règles se fondent sur le principe, bien connu en comptabilité, de «représentation fidèle de la réalité», selon lequel la vue d'ensemble des nuisances écologiques est plus importante que le respect absolu de chaque condition prise isolément.
- Une étude de faisabilité a démontré que la méthode d'écobilan de la saturation écologique se prête bien à l'évaluation des produits. En effet, l'empreinte qu'ils laissent dans l'environnement est exprimée en unités de charge écologique qui reproduisent une pollution globale (voir page 63).
- L'étude sur l'impact environnemental de la consommation et de la production suisses a couvert les domaines les plus significatifs de ce point de vue: l'alimentation (28%), l'habitat (28%) et la mobilité (12%).

Les travaux de l'OFEV sont loin d'être terminés, mais une liste provisoire définit déjà huit exigences de qualité: fiabilité, transparence, cohérence et comparabilité, intelligibilité, actualité, et surtout pertinence des informations pour l'achat ainsi que concentration sur la vue d'ensemble. Les deux derniers critères sont prioritaires.

A chaque produit sa filiation. Les informations sont pertinentes si elles permettent à la clientèle de privilégier les denrées ou marchandises présentant des avantages écologiques considérables et d'éviter les autres. Dans le cas du sèche-linge, c'est la consommation d'énergie qui est déterminante. Mais pour les tomates,

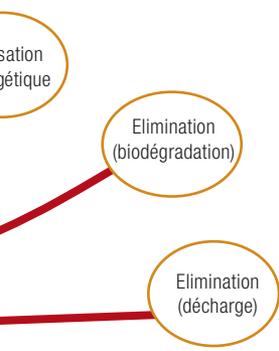
plusieurs aspects jouent un rôle: la méthode de culture, la consommation d'eau, le transport et le chauffage des serres. Quant à l'impératif de la vue globale, il signifie que tous les impacts significatifs d'un article sur l'environnement doivent être pris en compte – de l'extraction des matières premières à l'élimination en passant par la production et l'utilisation. Les travaux préparatoires étant achevés, les nouveaux standards de qualité vont être précisés sous forme de recommandations applicables aux différents groupes de produits – aux denrées alimentaires par exemple.

Aider, plutôt que de faire douter. Les spécialistes de l'OFEV ne développent pas ces normes seuls, mais discutent entre autres avec les organisations de consommateurs et les représentants de l'économie. En principe, tous les acteurs soutiennent les efforts visant une meilleure transparence du marché. Et pourtant, les entretiens l'ont montré, il est important que les informations supplémentaires ne coûtent pas trop cher et qu'elles soient harmonisées à l'échelle européenne. Mais surtout, il ne faudrait pas menacer les labels qui sont déjà bien implantés. Car les informations supplémentaires doivent augmenter la sécurité des consommateurs et non les désécuriser.

Beaucoup d'acheteurs disent effectivement se sentir dépassés au moment de faire leur choix. Les pommes importées de Nouvelle-Zélande sont-elles plus favorables au climat que les fruits suisses maintenus artificiellement au frais pendant des mois? Le projet en cours entend clarifier ce genre de dilemme.

Kaspar Meuli

www.bafu.admin.ch/magazine2012-1-04



CONTACTS
Amélie Ardiot
Section Consommation et produits
OFEV
031 323 03 57
marie-amelie.ardiot@bafu.admin.ch

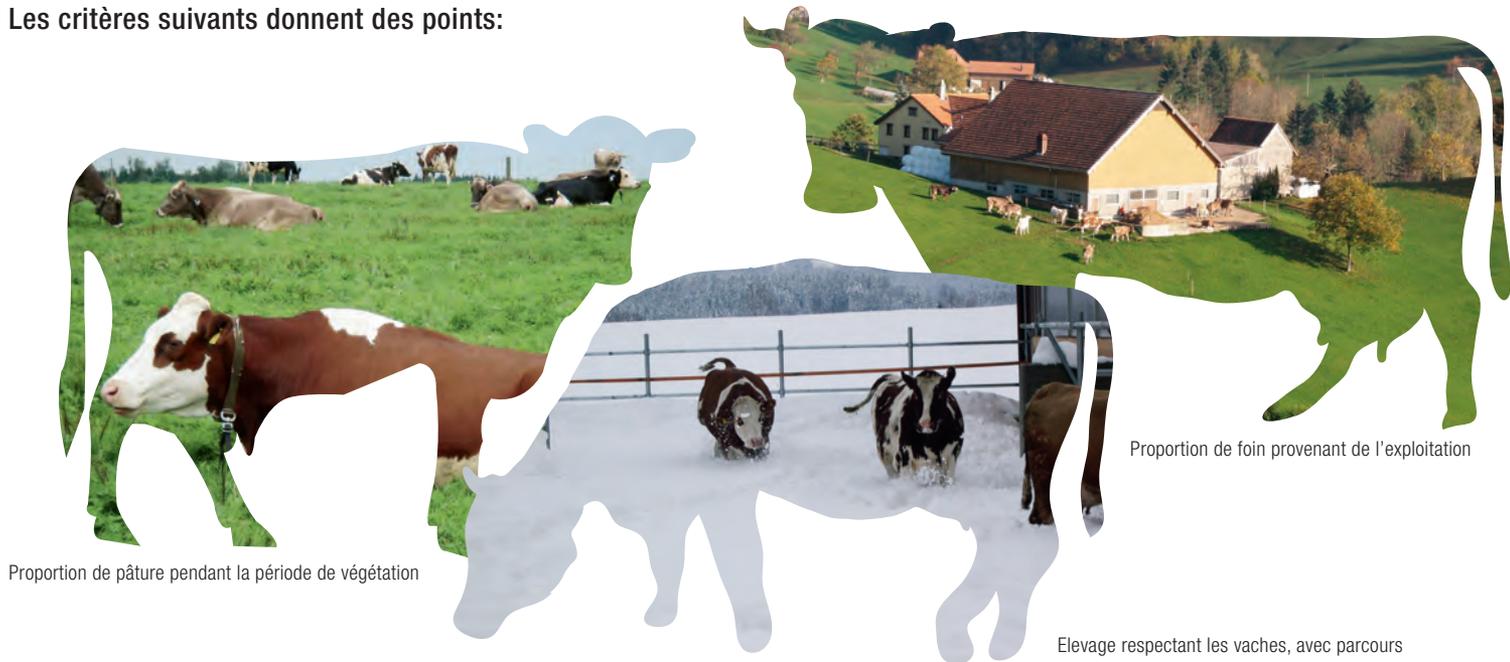


Claudia Challandes
Section Consommation et produits
OFEV
031 324 19 84
claudia.challandes@bafu.admin.ch

Lait des prés – la crème de la

Nourrir les vaches laitières avec de l'herbe plutôt qu'avec du fourrage concentré est judicieux à plus d'un titre. Le « lait des prés » d'IP-Suisse le prouve. Grâce à des directives de production transparentes, le paysan sait à quoi il s'engage – et le consommateur ce qu'il achète.

Les critères suivants donnent des points:



Proportion de pâture pendant la période de végétation

Proportion de foin provenant de l'exploitation

Elevage respectant les vaches, avec parcours

La Suisse semble prédestinée à l'élevage bovin. Les précipitations abondantes, réparties sur toute l'année, et les sols profonds font verdoyer les prairies comme presque nulle part ailleurs en Europe. Dans les régions vallonnées et les Préalpes surtout, où les conditions sont peu favorables aux cultures assolées, l'élevage de vaches laitières nourries naturellement représente la forme d'agriculture la plus efficace en termes d'utilisation des ressources. Les ruminants transforment cette herbe non comestible qui pousse si bien chez nous en un aliment de haute valeur.

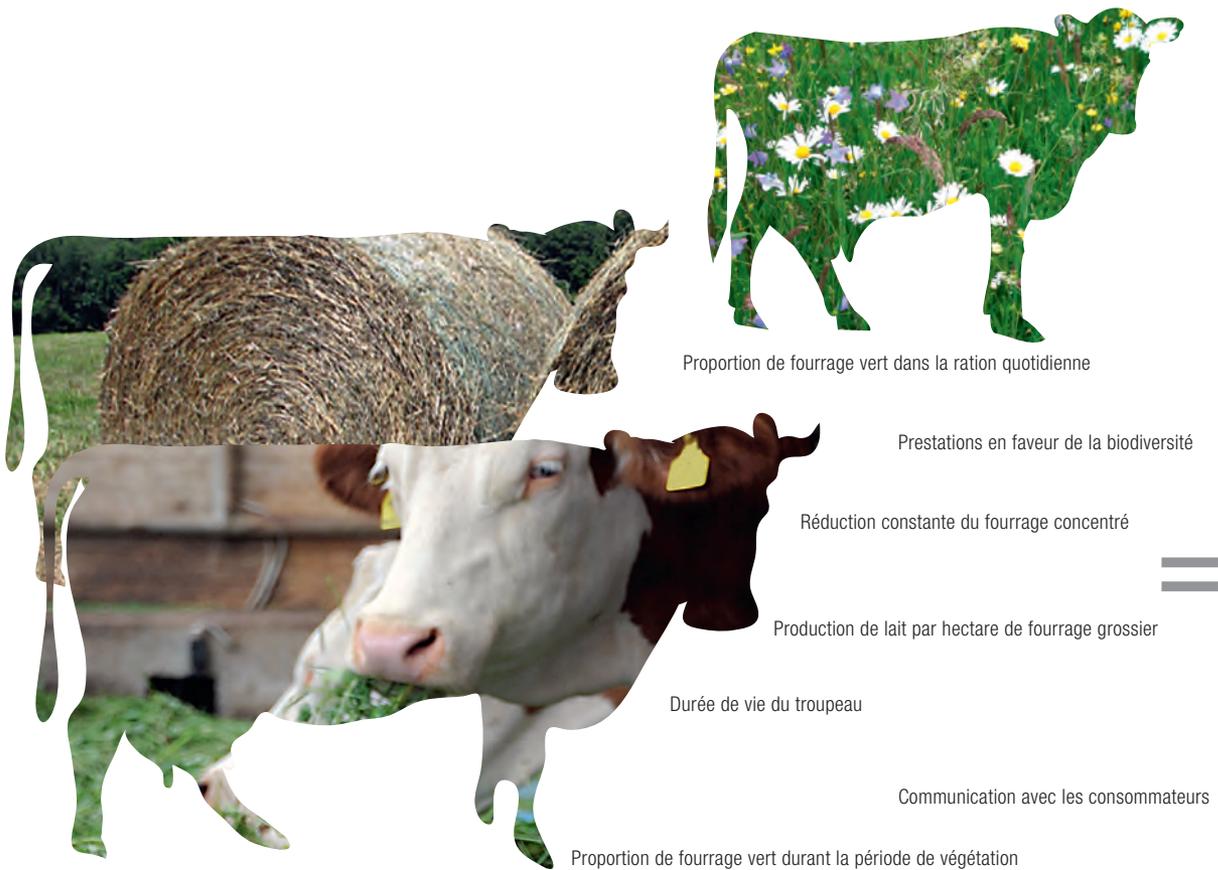
Herbe contre soja. Depuis quelque temps, la production laitière tend à s'éloigner de l'économie pastorale. Pour qu'une vache puisse fournir 10 000 litres de lait par an voire plus, elle a besoin en complément d'une importante quantité de nourriture concentrée. De soja, par exemple: la Suisse en importe aujourd'hui dix fois plus

qu'en 1990. On estime que 41% sont destinés à l'affouragement des bovins, principalement des vaches laitières.

Or les méthodes de production du soja sont tout sauf durables. Il est souvent cultivé sur des terrains déboisés dans des forêts tropicales. En outre, les fourrages concentrés occupent de plus en plus de terres agricoles qui pourraient fournir des aliments végétaux pour la consommation humaine. Favoriser le lait suisse à base d'herbe s'impose donc également pour des raisons éthiques. Désormais, les clients peuvent témoigner de leurs convictions: depuis octobre 2011, la Migros propose en effet du lait et de la crème sous le label « Lait des prés TerraSuisse ».

Un système de points. Les conditions à remplir par les producteurs ont été établies par IP-Suisse, l'association suisse des paysans produisant selon les méthodes intégrées. Elles prévoient notamment la participation au programme Sorties

crème



Proportion de fourrage vert dans la ration quotidienne

Prestations en faveur de la biodiversité

Réduction constante du fourrage concentré

Production de lait par hectare de fourrage grossier

Durée de vie du troupeau

Communication avec les consommateurs

Proportion de fourrage vert durant la période de végétation



Source: directives d'IP-Suisse pour le lait des prés
Photos: agrigate.ch/fotolia/
archives R. Schürmann

régulières en plein air (SRPA) du bétail. De plus, l'exploitation doit obtenir au moins 40 points sur un total de 80 dans un système de notation récompensant un élevage respectueux de l'espèce, des pacages réguliers et une forte proportion d'herbe dans l'alimentation. Les besoins des vaches doivent être couverts aux trois quarts, sinon plus, par l'herbe poussant dans les pâturages de l'éleveur. Le soja sera interdit à partir de 2015.

Le système peut sembler un peu compliqué, mais il est transparent, surtout pour les paysans: chaque producteur peut calculer s'il entre en ligne de compte comme fournisseur de lait des prés. A présent, c'est à la Migros de faire connaître aux clients les avantages de ce produit. Il est un peu plus cher, car en raison de la limitation des concentrés, les vaches n'atteignent pas le rendement maximal. En compensation, les paysans reçoivent un supplément de 7 centimes par litre de lait. Le grand distri-

buteur devant assumer des frais de logistique supérieurs, ce lait coûte 30 centimes de plus que le lait conventionnel lorsqu'il est disponible en rayon. A ce prix viennent s'ajouter 30 à 40 centimes pour un litre de lait bio, qui doit encore répondre à d'autres exigences.

Le projet débute avec un volume annuel équivalent à quelque 0,5% de la production laitière suisse. Actuellement, les capacités de transformation sont limitées car le lait des prés doit être collecté et traité séparément. Et il faut que la demande suive. Si c'est le cas, la production pourra être augmentée. Peter Althaus, d'IP-Suisse, estime qu'à moyen terme le lait des prés pourrait couvrir un tiers environ de la production laitière nationale — à condition que les consommateurs soient prêts à payer la différence.

Hansjakob Baumgartner

www.bafu.admin.ch/magazine2012-1-05



CONTACT
Hans Ulrich Gujer
Section Protection des eaux
souterraines
OFEV
031 322 80 04
hans.gujer@bafu.admin.ch

Mobiles mais vigilants

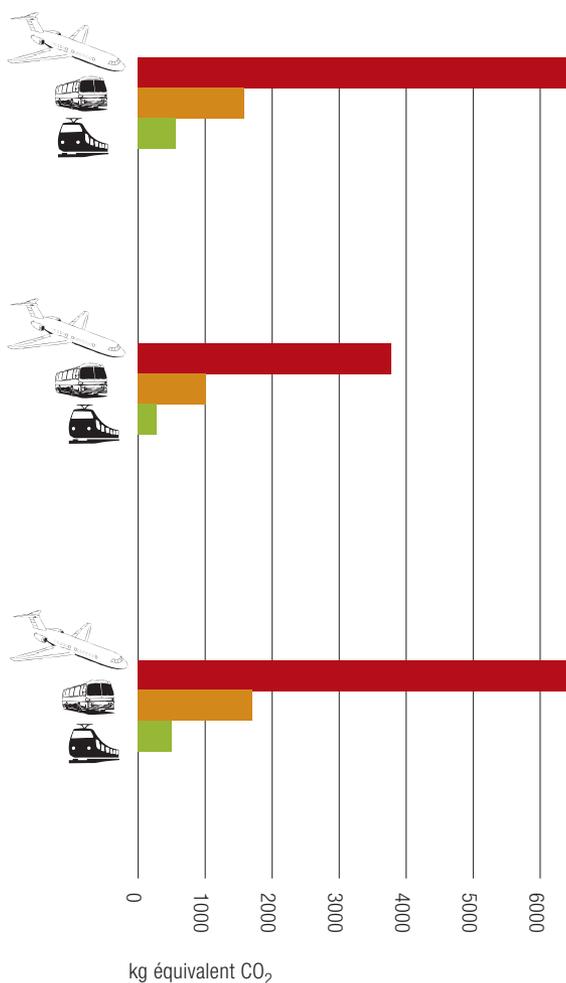
Comment réduire son empreinte quand on se déplace? En ayant recours à des services de planification de voyage tels que routerank et mobitool ou encore à un programme informatique destiné plus spécifiquement aux écoles et soutenu par l'OFEV.



Si une conférence se tient à Zurich, est-il justifié d'y faire venir un participant de Londres? Les chercheurs du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (Empa) l'ont démontré: sur une distance inférieure à 200 km et pour une seule personne, un voyage en train a un impact environnemental moindre qu'une vidéoconférence. Pour dix personnes, la distance parcourue ne devrait toutefois pas dépasser 20 km.

J'habite à Renens et il me faut aller à Rome. Quel itinéraire choisir et quels moyens de transports privilégier si je veux à la fois respecter la planète, ménager mon porte-monnaie et économiser mon temps? Le 4 octobre 2011, j'introduis le point de départ et d'arrivée ainsi que les dates du voyage sur www.routerank.com. Le logiciel affiche aussitôt les variantes possibles. Si je penche pour le train, le voyage me prendra entre sept et dix heures, reviendra à 186 francs et enverra 34 kilos de CO₂ dans l'atmosphère. En voiture, le voyage durera un peu plus de neuf heures, me coûtera quelque 232 francs et chargera l'air de 239 kilos de CO₂. Le calculateur en ligne m'indique encore nombre d'autres options, comme la mosaïque train, voiture et avion, ou le tandem train et avion. Il y en a 79 exactement! Il ne reste qu'à trier les résultats.

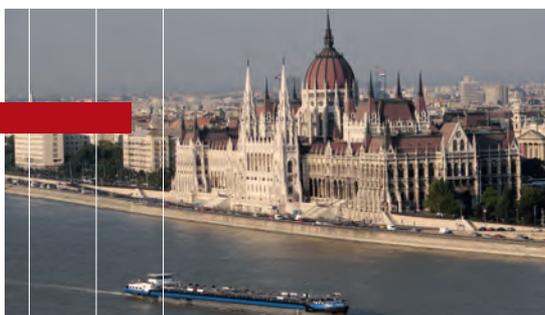
routerank. routerank est une start-up de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), créée en 2006 et proposant à tout un chacun un service permettant la planification d'un trajet complet, presque de porte à porte. L'idée est de montrer qu'en combinant divers modes de locomotion et itinéraires, on peut arriver à des solutions adaptées aux différents besoins et attentes des utilisateurs. La composante environnementale figure en bonne place, aux côtés de la durée du voyage et de son prix. «La prise en compte de tous les éléments implique la mise au point d'un algorithme extrêmement complexe. Il faut gérer des centaines de données, de formats et de technologies hétérogènes», explique le fondateur et directeur de l'entreprise, Jochen Mundiger. Les grands clients actuels de routerank sont le WWF, Nokia et la Confédération suisse.



Voyage d'études à Londres



Voyage d'études à Prague



Voyage d'études à Budapest

Photos: Wikipédia

Exemple tiré de l'unité pédagogique « La mobilité et notre budget CO₂ »: comparaison des émissions de CO₂ pour un voyage d'études de vingt personnes au départ de Berne, retour inclus.

mobitool. De son côté, mobitool s'adresse aux entreprises et veut les sensibiliser au niveau des transports professionnels. « Il s'agit de leur faire comprendre que la mobilité représente une grande part de leur impact environnemental », dit Gabi Hildesheimer, cheffe de communication du projet. Sur www.mobitool.ch, en peu de clics, elles peuvent voir où se situent leurs points forts ainsi que leurs potentiels d'amélioration. « La difficulté est de trouver le bon équilibre entre des informations exactes très détaillées et des simplifications risquées, soit de trouver le meilleur chemin entre ces deux extrêmes », précise Gabi Hildesheimer. Pour s'inspirer, les responsables intéressés sont invités à consulter des exemples concrets de mise en application. Le site, actif depuis 2010, propose également une comparaison des différents moyens de transport utile pour les particuliers.

Voyages de classe et climat. L'OFEV a également contribué à améliorer l'information au niveau du comportement face à la mobilité. Il a ainsi soutenu une nouvelle offre d'enseignement, l'unité « La mobilité et notre budget CO₂ », destinée au degré II du secondaire. Lors de la planification d'un voyage d'études à l'étranger, ce programme permet aux élèves de choisir sciemment entre train, bus ou avion. Trois critères sont pris en compte: le facteur temps, les émissions de CO₂ et le coût. L'instrument transmet des connaissances approfondies et compare les modes de locomotion. Il propose par ailleurs une appréciation critique de différents outils existants, tel routerank, par exemple. Il peut aussi être utilisé par des voyageurs individuels.



Cornélia Mühlberger de Preux

www.bafu.admin.ch/magazine2012-1-06

CONTACT
 (pour le projet « La mobilité
 et notre budget CO₂ »)
 Veronika Schweizer
 Section Education à l'environnement
 OFEV
 031 323 03 65
veronika.schweizer@bafu.admin.ch

Assiettes vertes

Dans la restauration, diverses initiatives prennent le chemin de la transparence. Deux exemples: le projet « Best » de l'Ecole hôtelière de Lausanne, en cours de mise en place, et un autre déjà établi et organisé au niveau national, le label « Goût Mieux ».

Saucisse au chou de Method, purée de pommes de terre d'Echallens, moutarde de Sévery... Aujourd'hui, au Food Court, la cafétéria de l'Ecole hôtelière de Lausanne (EHL), le menu vert répond résolument aux quatre indicateurs du projet Best définis par le Comité étudiant pour la responsabilité sociétale. Ce dernier entend notamment réduire l'empreinte écologique de l'alimentation proposée à l'EHL. Le terme Best signifie: biologique, équitable, saisonnier, terroir. «L'idée est venue des étudiants et cuisiniers de l'école en 2007», explique Donato Stasi, professeur à l'EHL, en charge du projet. Les menus Best sont évalués selon une liste agréée par l'EHL, attentive aux labels bio et équitable ainsi qu'à la saison et à la provenance des denrées. L'établissement s'oriente également en fonction d'une liste rouge, qui bannit certains produits tels que les crevettes, le thon ou l'agneau d'outre-mer.

« Best » vers l'optimisation. «La transparence de ce projet doit tendre ces prochaines années vers une légitimité scientifique», admet Donato Stasi. L'EHL travaille à développer un système de calcul fiable afin de disposer d'un véritable sigle de qualité, soutenu par un organe de contrôle. Depuis la rentrée 2011/2012, le principe Best déjà appliqué à La Ferme – un restaurant de quelque 100 places – s'est étendu au Food Court, qui peut accueillir 900 convives et sert 1200 plats au repas de midi, et au Berceau des sens, le restaurant gastronomique attaché à l'école. La prochaine étape consistera à intégrer les valeurs nutritives et à déterminer des indicateurs plus précis pour l'appellation biologique et la donnée équitable. A terme, Donato Stasi rêve que «l'EHL devienne un modèle pour d'autres établissements dans le monde de la restauration».

L'avancée de « Goût Mieux ». Le label « Goût Mieux », lui, est solidement implanté. Lancé en 2002 par le WWF et géré par la Fondation Goût Mieux depuis 2004, il distingue les établissements qui privilégient la cuisine naturelle, régionale et de saison, travaillent avec des produits frais, proposent des plats végétariens et valorisent une production respectant les animaux, l'aspect social et l'environnement. Chaque affilié doit en outre honorer les directives de la fondation. Celles-ci interdisent par exemple le recours à des denrées génétiquement modifiées, à la viande d'animaux exotiques comme le kangourou, le crocodile ou le lion, aux produits issus de baleines, de requins, de tortues de mer ou d'esturgeons sauvages. Elles donnent également des instructions quant au stockage des aliments et à l'offre de boissons. Les lieux labellisés sont régulièrement contrôlés par un inspecteur issu d'un bureau de certification indépendant, bio.inspecta.

Il y a actuellement 65 établissements affichant le sigle Goût Mieux dans le pays, dont trois en Suisse romande. Le bilan actuel? «Les clients apprécient beaucoup la transparence et les restaurants profitent au niveau économique», explique Dorothee Stich, directrice de la Fondation. Elle avoue néanmoins un côté moins réjouissant: certains établissements ne sont pas enchantés par les contrôles. «Mais les vérifications sont essentielles pour assurer la crédibilité auprès des consommateurs et leur sécurité», insiste-t-elle. Les objectifs prochains de Goût Mieux? Proposer plus de produits biologiques dans la gastronomie et élever le nombre d'affiliés à 150 ou 200. L'offre devrait aussi couvrir toutes les régions. Le Tessin et la Suisse romande sont encore sous-représentés.

Cornélia Mühlberger de Preux

www.bafu.admin.ch/magazine2012-1-07

Coup d'œil dans la cuisine de l'Ecole hôtelière de Lausanne: le label « Best » est un acronyme correspondant à « biologique », « équitable », « saisonnier » et « terroir ».

Photos: Valérie Anex



Un défi pour les professionnels aussi

Comment avoir une vue d'ensemble de toute la chaîne de production? Cette question se pose à tout service public ou entreprise qui souhaite appliquer une politique d'achats socialement et écologiquement responsable. Quant à la mise en pratique, elle demande doigté et conviction, comme le démontrent quelques cas concrets.

Le coton parcourt un long chemin avant qu'une chemise vienne garnir les rayons d'une boutique: il est cultivé, trié, filé, tissé ou tricoté, teinté puis finalement confectionné. Membre de l'équipe de la Direction du développement et de la coopération (DDC) chargée de l'acquisition des équipements personnels, Patrick Zaugg le sait bien. Ces cinq prochaines années, il passera notamment commande de polos en coton bio pour ses collègues du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA), en veillant au respect de l'environnement et des personnes. Pour l'appel d'offres en procédure sélective, Patrick Zaugg a soigneusement préparé une liste de critères à l'attention des fournisseurs potentiels.

Acheter durable n'est en effet pas une mince affaire, même pour un professionnel. Il s'agit d'une part de choisir, parmi les nombreux labels, ceux qui sont réellement dignes de confiance, et d'autre part, de suivre toute la chaîne de production. Pour le coton bio, cela signifie que les critères retenus doivent être remplis tant pour la culture et le tissage que pour la teinture, la confection et la commercialisation. Même le stockage, l'emballage final et l'élimination des déchets font partie du processus.

Modèles et boussoles. Dans sa Stratégie pour le développement durable, le Conseil fédéral encourage cette «politique intégrée des produits». Il confirme en outre, tant dans sa note de discussion en faveur d'une économie verte que dans le Masterplan Cleantech, le rôle essentiel qu'il entend faire jouer à ses départements afin d'orienter l'économie suisse vers une utilisation plus efficace des ressources et un comportement plus compatible avec l'environnement.

On attend notamment des institutions publiques qu'elles donnent l'exemple. La DDC le fait: elle soutient un projet de production durable de coton réalisé par Helvetas au Burkina Faso et veille à acquérir des vêtements en coton bio. Eveline Venanzoni, responsable du service Marchés publics écologiques de la section Consommation et produits à l'OFEV, approuve ce type d'engagement: «Il est important que les autorités appliquent les principes énoncés par le monde politique.» L'action des marchés publics n'est pas négligeable, puisqu'ils représentent 32 milliards de francs suisses par an, à raison d'un cinquième pour la Confédération et de deux cinquièmes chacun pour les cantons et les communes.

Dans sa recherche d'articles répondant à ses exigences, Patrick Zaugg, de la DDC, a entre autres fait confiance au label SAI («Social Accountability International»), qui prévoit des systèmes de contrôle des critères sociaux pour chaque étape de production, ou encore au GOTS («Global Organic Textile Standard»), qui vérifie le respect des critères écologiques. Mais le contact direct garde toute son importance: «En discutant avec un fournisseur potentiel, on se rend compte s'il partage notre philosophie ou pas.»

Le site www.boussole-durabilite.ch vient en aide aux autorités et aux entreprises privées intéressées. Cette plateforme, une initiative soutenue par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), ne se limite pas à informer sur le droit en vigueur et à guider dans la jungle des labels. Elle présente aussi de nombreux cas concrets. L'entreprise helvétique Transa en est un. Ce vendeur d'articles de voyage et de plein air emploie près de 180 collaborateurs sur six sites suisses. Il acquiert ses pro-



duits de marque auprès de quelque 200 fournisseurs de Suisse, d'Europe, d'Amérique du Nord et du Japon. Mettre en place un système d'acquisition durable n'est pas facile dans ce contexte, surtout dans un secteur où haute technologie ne rime pas toujours avec respect de l'environnement. Heidi Schwizgebel, responsable des achats et de la logistique chez Transa et membre de la direction, ne se berce pas d'illusions: «Si nous vendions exclusivement des produits dont nous connaissons toutes les étapes d'élaboration, nous devrions fermer boutique.»

écologiques et sociales. Elles viennent de faire rénover un bâtiment scolaire selon la norme Minergie pour quelque 9 millions de francs; la façade a été recouverte de bois de sapins de Douglas abattus dans le pays. D'après Marcel Leutwyler, les produits durables ne sont bien souvent pas plus chers que les autres; il faut simplement prendre le temps de chercher.

Un cours avec Pusch. Afin de mettre en œuvre les principes de la commune en matière d'achats durables, Marcel Leutwyler a commencé par suivre un cours sur les labels pro-

Le site www.boussole-durabilite.ch vient en aide aux autorités et aux entreprises qui s'efforcent de mener une politique d'achats responsable.

Paysanne du Mali dans un champ de coton bio, t-shirt en coton bio.

Photos: Helvetas/Joerg Boething;
Coop Naturaline



Chez Transa et à Arlesheim. Chez Transa, on ne baisse pas pour autant les bras. La firme fait partie de la Fair Wear Foundation (FWF), dont les membres sont tenus de se conformer à la Déclaration universelle des droits de l'homme et à diverses normes fondamentales du travail telles que le paiement de salaires permettant de vivre. Transa exige de ses fournisseurs des informations précises sur les aspects écologiques et sociaux de leurs produits. Elle les encourage aussi à devenir membres de FWF. En 2008, elle a créé un poste à temps partiel dont le cahier des charges prévoit entre autres la mise en place de pratiques d'acquisition durables. Dans le même esprit, Transa a adhéré au consortium euro-family, une communauté d'intérêts de négociants européens d'articles de sport et de plein air. Dans ce cadre, elle participe actuellement à la création de deux marques qui entendent satisfaire aux normes de la BSCI («Business Social Compliance Initiative»), une organisation à laquelle la marque Naturaline de Coop a accordé sa confiance. «Nous sommes des intermédiaires, pas des juges», souligne Heidi Schwizgebel. «Nous ne pouvons pas forcer nos fournisseurs, mais nous essayons de les sensibiliser. Cette attitude sera payante à long terme, économiquement parlant aussi. Dans notre secteur, les clients accordent beaucoup d'importance à la protection de la nature.»

C'est également le cas de Marcel Leutwyler, responsable de l'environnement et de la gestion des installations de la commune d'Arlesheim (BL). Les dépenses pour marchandises et constructions de cette localité de 9000 âmes s'élèvent à près de 3 millions de francs par an, et les autorités tiennent à ce que leurs fournisseurs observent des normes

posé par Pusch, la Fondation suisse pour la pratique environnementale. Il a ensuite élaboré, en collaboration avec des consultants, des fiches pour 19 domaines: éclairage, petit matériel de bureau, produits de nettoyage, énergie, véhicules, vêtements de travail... Chaque fiche comporte tant des critères économiques (encouragement de l'économie locale, par exemple) que des aspects sociaux (respect des conventions collectives de travail) et écologiques (consommation d'énergie, de matières premières et d'eau). Les responsables des différents secteurs doivent suivre ces règles, mais sont libres de passer eux-mêmes les petites commandes; celles-ci font ensuite l'objet de contrôles ponctuels. Les achats d'une certaine importance passent tous par Marcel Leutwyler. Et l'approbation du conseil communal est nécessaire pour ceux qui dépassent les 10 000 francs. Le premier bilan de notre interlocuteur est positif: «Il a fallu commencer par sensibiliser le personnel à la question des achats durables dans les formations. C'est maintenant chose faite, et nos principes se traduisent en actes.»

Peter Bader

www.bafu.admin.ch/magazine2012-1-08



CONTACT
Eveline Venanzoni
Service Marchés publics écologiques
Division Economie et observation de
l'environnement
Section Consommation et produits, OFEV
031 322 93 19
eveline.venanzoni@bafu.admin.ch

Des bijoux beaux et durables

Si l'or fait le bonheur des investisseurs, les pays producteurs, eux, paient souvent un lourd tribut – environnemental, social et économique – à la ruée vers le métal jaune. Consciente du problème, **Transparence**, une jeune société genevoise, s'est donné pour mission de créer des filières transparentes dans le marché des métaux précieux, et plus particulièrement de l'industrie bijoutière.

«Les mines aurifères artisanales génèrent des terres mortes», affirme Veerle van Wauwe, fondatrice et directrice de **Transparence**. Environ 30% de l'or mondial provient de tels gisements. Son extraction n'y respecte pas toujours les droits humains et se pratique couramment à l'aide de substances très toxiques, comme le cyanure ou le mercure, tout en nécessitant d'énormes quantités d'eau et d'énergie. Les déchets miniers qui en résultent empoisonnent lacs, fleuves et sources d'eau potable. Plus grave encore: ils menacent la vie et la santé des personnes vivant dans les régions concernées.

Transparence veut éveiller la conscience des consommateurs face à cet univers peu reluisant et leur offrir la possibilité d'acheter des bijoux fabriqués selon des règles éthiques. «Nous aspirons à garantir la transparence à chaque étape, depuis la mine jusqu'au produit final», explique Veerle van Wauwe. A moyen terme, l'idée est de délivrer une sorte de passeport pour chaque parure, indiquant d'où elle vient, qui l'a dessinée et fabriquée. Cette démarche est une grande première pour la Suisse. Lors de son lancement en 2007, l'entreprise était principalement axée sur les particuliers. Depuis 2009, elle travaille à sensibiliser les grandes marques, afin d'avoir plus d'impact. Les premiers pas ont été effectués par la maison Cartier, qui collabore avec une mine responsable au Honduras.

L'or équitable de Sotrami. Le métal précieux de **Transparence** se négocie avec une plus-value prenant en compte l'impact social et environnemental. La différence permet de financer des projets favorisant des technologies propres, une meilleure rentabilité et des économies de pétrole tout en ménageant les ressources naturelles.

Sur le terrain, **Transparence** travaille notamment avec une coopérative de services, **Sotrami**, qui réunit les mineurs de Santa Filomena, dans la région d'Ayacucho au Pérou. La mine a obtenu la certification pour l'or **Fairtrade & Fairmined (FLO-CERT)**. L'organisation **Fairtrade International (FLO)** et l'Association pour l'exploitation minière responsable (**Alliance for Responsible Mining, ARM**) ont uni leurs expériences pour créer ce label. Pour décrocher la certification, les travailleurs de la **Sotrami** doivent se conformer à près de 200 exigences qui concernent autant les conditions sociales, la sécurité ou le respect de l'environnement que l'égalité des sexes.

Au niveau environnemental, il leur faut, entre autres, respecter des méthodes de travail sûres et gérer correctement les substances toxiques. Le cyanure est ainsi utilisé en circuit fermé et nombre de mesures sont prises pour protéger l'eau, comme par exemple la couverture de son acheminement.

Vers un label reconnu en Suisse. Mais Veerle van Wauwe continue à se battre pour que ses bijoux affichent une étiquette environnementale et équitable reconnue dans notre pays, comme le label de transparence **Respect-inside** développé par **Switcher**. **Transparence** est en pourparlers avec la société **Max Havelaar**, qui est aussi en train de développer une traçabilité administrative pour l'or. «Le chemin est encore long, mais maintenant nombre d'acteurs regardent cette filière autrement et commencent à s'investir pour renverser la tendance. Pour le bien de tous, des mineurs comme de l'environnement», relève Veerle van Wauwe.

Cornélia Mühlberger de Preux

www.bafu.admin.ch/magazine2012-1-09

« Pour une exploitation minière à visage humain »: entrée de la mine d'or de la coopérative Sotrami dans les Andes péruviennes (en haut).

Extraction du minerai aurifère à l'intérieur de la mine (deuxième ligne à gauche). La roche est finement moulue et mélangée à de l'eau et du cyanure (à droite).

La boue ainsi obtenue est transvasée dans des bassins contenant du charbon actif, auquel l'or adhère. On ajoute alors une solution corrosive afin de séparer l'or des granulés de charbon (troisième ligne à gauche). L'or est ensuite retiré de cette solution par électrolyse. Des panneaux rappellent les mesures indispensables à prendre pour se protéger (à droite).

Vue du village de Santa Filomena, à 2450 mètres d'altitude (en bas).

Photos: Hildegard Willer, Pérou



Investir pour l'avenir

Le secteur bancaire reste particulièrement opaque. Chez nous, certains établissements se distinguent néanmoins en matière de transparence et d'éthique. Parmi eux: la Banque Alternative Suisse.



Illustration: Ruth Schürmann / Source: BAS

Née en 1990, la Banque Alternative veut travailler avec l'économie réelle et financer des projets et des entreprises durables. L'établissement est destiné à «celles et ceux qui veulent savoir où va leur argent», souligne Dominique Roten, responsable de la représentation romande de la BAS. La principale transparence de la banque réside dans la publication exhaustive des preneurs de crédit. Sont ainsi rendus publics le nom du client, le montant emprunté et son affectation. L'établissement se targue d'ailleurs d'être, avec la Banque communautaire libre, le seul du genre à procéder de la sorte en Suisse.

Autre particularité de la BAS: elle renonce à la maximisation du profit. Les bénéfices servent à alimenter le Fonds d'innovation qui soutient des projets sociaux et écologiques novateurs.

Les choix de la BAS. Les projets financés par la BAS doivent répondre à certains critères. Il est ainsi exclu de supporter le nucléaire, la grande chimie, l'industrie de l'armement ou encore les transports individuels polluants. Le financement de biens immobiliers construits selon des critères de durabilité représente l'essentiel des crédits accordés. La banque appuie aussi volontiers les entreprises écologiques, sociales et solidaires, le commerce équitable, les énergies renouvelables ou l'agriculture biologique.

«Nous disposons d'un organe de contrôle d'éthique, élu par l'assemblée générale, dont le rôle est de nous accompagner dans nos réflexions. Toutefois, il n'a pas pour but de vérifier chaque opération individuellement», continue Dominique Roten. Malheureusement, il n'existe pas de label unifié dans le domaine, mais un réseau mondial de banques éthiques – la Global Alliance for Banking on Values – s'est formé. Les établissements qu'il regroupe fonctionnent tous sur la base de valeurs similaires à celles de la BAS.

La BAS offre également la possibilité d'investir dans plusieurs fonds de placement durable du groupe Raiffeisen et de la banque Sarasin. Du fait qu'il s'agit de produits cotés en bourse, l'impact social et environnemental est plus ambigu. «Les fonds que nous proposons sont un compromis entre vocation responsable, répartition des risques et rendement», explique Dominique Roten. Il ajoute que les titres en question ont été sélectionnés selon des critères extra-financiers sévères par des agences de notation telles qu'Inrate.

Renseignez-vous. Il n'y a donc pas d'investissement idéal qui réponde aux plus hautes exigences éthiques tout en générant un rendement au-dessus de la moyenne. Quoi qu'il en soit, «il faut examiner attentivement les offres proposées», recommande notre interlocuteur. Selon lui, le guide pratique «L'argent responsable. Comment investir de manière éthique, écologique et sociale», édité en 2008 par la Déclaration de Berne et la Fédération romande des consommateurs, donne des pistes intéressantes. Les conseils sont toujours d'actualité, même si la liste des fonds existants n'est plus tout à fait à jour. Notons par ailleurs qu'il existe en Suisse un organisme d'importance spécialisé dans l'investissement responsable: la fondation Ethos. Créée en 1997 à Genève, elle regroupe actuellement 121 investisseurs institutionnels.

Pour l'heure, les investissements durables représentent quelque 1% de l'ensemble des investissements. Dominique Roten pense que ce taux va augmenter, car de plus en plus de clients s'intéressent à placer leur argent de façon responsable. La BAS, dit-il, compte encore grandir et développer davantage de produits permettant de soutenir l'économie réelle. Et de glisser, en guise de conclusion, que la transparence doit également se faire à l'interne: «Chez nous, même les salaires sont visibles, ceux des collaborateurs comme ceux des directeurs.»

Cornélia Mühlberger de Preux

www.bafu.admin.ch/magazine2012-1-10



CONTACT
Martina Blaser
Cheffe d'état-major de la division Economie
et observation de l'environnement
OFEV
031 324 71 76
martina.blaser@bafu.admin.ch



Des outils pour s'orienter

Les consommateurs exigeants peuvent compter sur des institutions indépendantes pour se retrouver dans la jungle des labels. De nouvelles techniques de communication permettent par ailleurs de s'informer sur nombre d'articles.

Miser sur les labels s'est révélé une stratégie gagnante pour le commerce de détail: la demande en aliments bio, par exemple, a enregistré une croissance annuelle de 8% entre 2005 et 2009. Mais les distinctions sont devenues si nombreuses que le consommateur s'y perd. La Suisse s'est dotée de ses propres normes de qualité pour les produits bio, l'Union européenne a fait de même et les détaillants ont créé leurs marques.

Pour la viande, le terme «jungle» n'est pas exagéré, puisque neuf labels signalent différentes formes de sorties et d'élevage en plein air, parfois jointes à une agriculture biologique. Et il existe près de trente labels alimentaires distinguant divers modes de production respectueux des animaux et de la nature, ou encore des produits issus du commerce équitable.

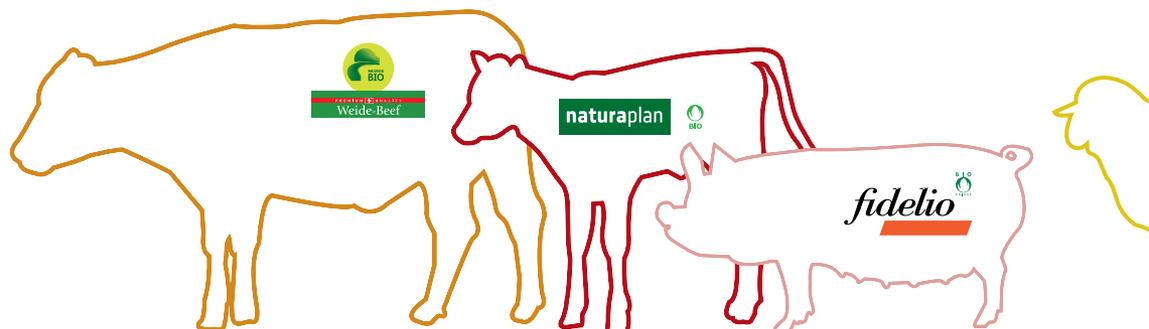
Trop de labels nuit. Pour les consommateurs, il n'est pas simple de savoir quels critères sont pris en compte: un produit labellisé bio est-il forcément équitable, et vice-versa? Quelle importance les labels de protection des animaux accordent-ils aux effets sur l'environnement? Et qu'indiquent exactement les marques «bio» des supermarchés? Permettent-elles par exemple le transport par avion?

Une autre question se pose: comment savoir à quel label faire confiance? Lorsque, à l'instar

du MSC (Marine Stewardship Council, pour le poisson) et du FSC (Forest Stewardship Council, pour le bois), ils garantissent que les ressources naturelles ne seront pas exploitées de manière effrénée, le commerce a tout intérêt à pouvoir les afficher sur de nombreux articles, et ils risquent fort d'être le fruit de compromis. Ils correspondent alors plutôt à une norme souhaitable pour l'ensemble de la branche qu'à une prestation particulière.

Des portails utiles. Pour consommer réellement futé, il faut connaître les critères des différentes étiquettes. Des plateformes indépendantes fournissent les informations nécessaires. C'est le cas du Bureau fédéral de la consommation, qui gère une liste de près de 200 labels, avec des liens électroniques vers les organismes responsables.

La Fondation suisse pour la pratique environnementale (Pusch) améliore la transparence des labels de manière interactive. Son site internet www.labelinfo.ch, qui a notamment bénéficié du soutien de l'OFEV, en passe 140 à la loupe. Il montre aux consommateurs quels logos rechercher pour les différents types de produits, et ce qu'ils signifient. On y trouve une foule de renseignements et de conseils pratiques: quelles substances éviter dans les peintures, par exemple, ou encore comment peindre tout en ménageant l'environnement. Pusch ne note pas les labels,



mais renvoie aux évaluations d'autres organisations.

Pour y voir rapidement plus clair dans les labels alimentaires, une visite du site du WWF (www.wwf.ch/foodlabels) s'impose: chaque label y est évalué et ses critères analysés. La méthode utilisée fait elle aussi l'objet d'un rapport. La Protection suisse des animaux (PSA) ainsi que trois associations suisses de consommateurs ont participé à ce projet.

Le site www.topten.ch recommande des produits, qu'ils soient labellisés ou non: électroménager, appareils de bureau, électronique grand public, moyens de locomotion. Il met l'accent sur la consommation d'énergie. Pour désigner les meilleurs articles, topten se fonde sur l'étiquette-énergie, les attestations de qualité délivrées par des institutions tierces, les éléments fournis par les fabricants, les tests réalisés et ses propres recherches.

Des aides perfectibles. «Malgré toutes ces initiatives, il est toujours difficile d'estimer combien les articles dilapident de ressources», fait remarquer Claudia Challandes, collaboratrice de la section Consommation et produits à l'OFEV. Certains effets écologiques importants, comme l'utilisation du sol ou la perte de qualité des écosystèmes, n'apparaissent que rarement parmi les critères retenus. Sans compter que pour la majorité des articles, qui n'ont jamais été évalués, nous n'avons pas d'indication du tout sur le sujet. L'OFEV élabore en ce moment, en collaboration avec les branches concernées et les organisations intéressées, des exigences de qualité pour les informations environnementales accompagnant les produits. Il s'agirait d'établir des écobilans afin de prendre en considération tout le cycle de vie d'un produit (voir page 8). Le commerce de détail pourrait ainsi opter pour les articles plus écologiques. Un autre point crucial est le mode de diffusion de ces données. De nouvelles filières d'information et de vente telles que les portails internet ou les dossiers téléchar-

geables sur téléphone portable modifient nos habitudes de consommation.

Le smartphone à la rescousse. Grâce à Internet et au téléphone portable, les consommateurs s'informent sur place, panier en main. Un logiciel du WWF permet par exemple de télécharger sur son iPhone ou son Android des listes de référence: les fruits de saison du moment, les espèces de poisson ou encore les lampes recommandables. Un logiciel de topten.ch permet de scanner le code-barres des articles avec son téléphone et de savoir s'ils font partie de ceux sélectionnés par le site. Quant à la page www.codecheck.ch (en allemand), sorte de Wikipédia pour les produits de consommation, elle indique les substances problématiques contenues dans les articles et suggère des produits de remplacement (voir page 30).

«Les personnes bien informées sont un levier important lorsqu'il s'agit de diminuer les effets de la consommation sur l'environnement. Les pouvoirs publics doivent donc agir afin que les renseignements fournis soient transparents et compréhensibles, procurent une vue d'ensemble et contribuent à rendre les marchandises proposées moins gourmandes en ressources», souligne Claudia Challandes. Tout semble indiquer que l'information s'étoffera: le commerce de détail peut mettre en ligne les résultats d'analyses des produits et les associations de protection de l'environnement et des consommateurs proposer des évaluations indépendantes fondées sur des écobilans; quant aux forums électroniques, ils permettent d'échanger des données. A plus long terme cependant, l'objectif est que l'ensemble de l'assortiment des supermarchés ménage autant que possible les ressources naturelles. «Les gens pourront alors consommer la conscience tranquille, sans se poser trop de questions», espère Claudia Challandes.



CONTACT
Claudia Challandes Binggeli
Section Consommation et produits
OFEV
031 324 19 84
claudia.challandes@bafu.admin.ch

Beatrix Mühlethaler

www.bafu.admin.ch/magazine2012-1-11

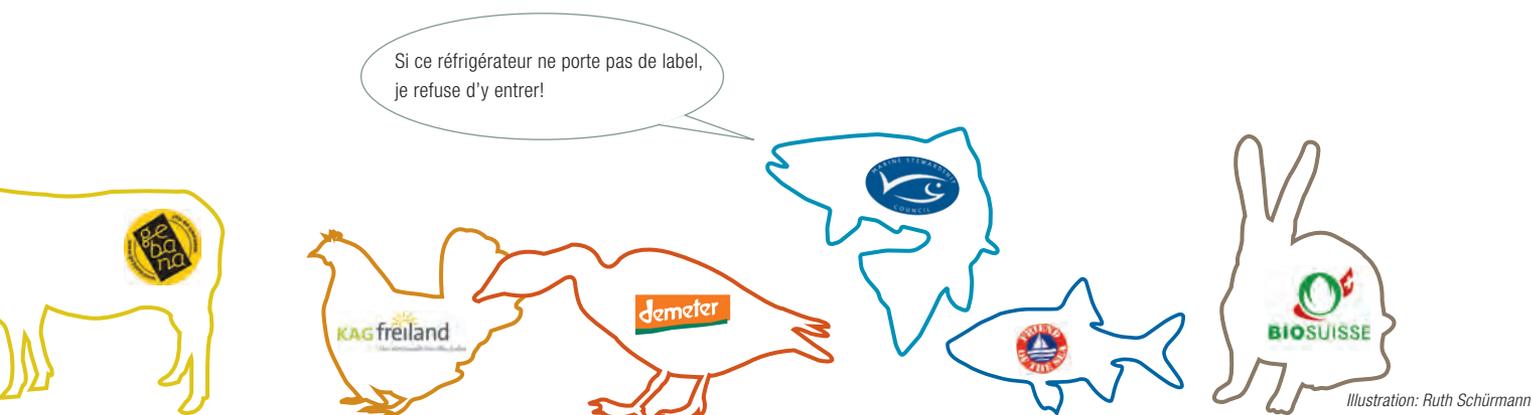
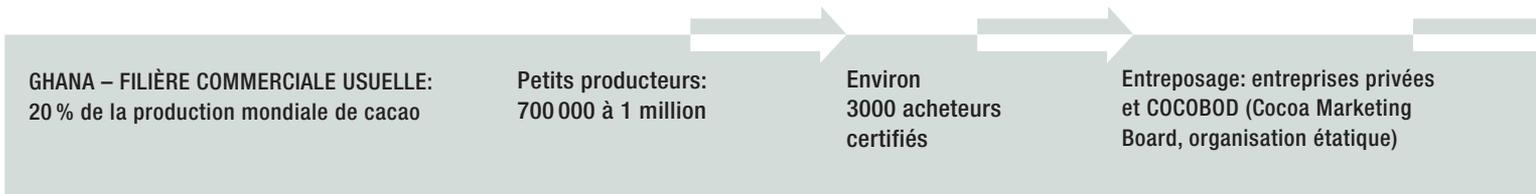


Illustration: Ruth Schürmann

Du chocolat moins amer

Les fabricants de chocolat sont toujours plus nombreux à vouloir connaître l'origine du cacao qu'ils utilisent. Sa traçabilité leur permet de remonter jusqu'aux paysans d'Afrique et d'Amérique latine et de garantir à leurs clients des produits respectueux de l'environnement et socialement acceptables.



GHANA – FILIÈRE COMMERCIALE
SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE:

District de Suhum/Krabo/Coaltar
2600 petits producteurs / 800 certifications bio



Acheteur du commerce équitable

Vente directe: par l'intermédiaire

Formation en matière de normes sociales et écologiques en vertu des principes d'équité, de santé, d'écologie et de

La Suisse est le pays du chocolat, en termes de consommation – 12 kilos par an et par habitant – comme de production: la réputation du chocolat suisse n'est plus à faire.

Le Ghana aussi peut prétendre à ce titre: 90% des familles d'agriculteurs y vivent, au moins en partie, de la culture du cacao, la matière première de l'industrie chocolatière. Mais pour les Ghanéens, le chocolat a un goût amer. Le prix du cacao est très fluctuant sur le marché mondial, car les spéculateurs s'en mêlent. Les paysans ne touchent souvent qu'une petite part du montant payé par l'industrie. De plus, les plantations nécessitant beaucoup de main-d'œuvre, il n'est pas rare que les enfants soient mis à contribution.

Les contacts personnels favorisent la transparence. Yayra Glover connaît les deux côtés de la mé-

daille. Ce Ghanéen arrivé à Zurich à 27 ans pour y étudier les sciences politiques et le droit a vécu en Suisse pendant vingt ans. A son retour au Ghana en 2007, il a créé des liens entre les deux pays en fondant la société Yayra Glover Ltd. (YGL), qui met les producteurs ghanéens en relation directe avec l'industrie chocolatière suisse.

Situé au sud du Ghana, le district de Suhum/Krabo/Coaltar n'est pas plus grand que les deux demi-cantons d'Appenzell. Ce pays de collines traversé de larges vallées abrite 2600 petites exploitations dont YGL achète la récolte pour la livrer ensuite en Suisse. L'objectif est de mettre sur le marché, à l'échelle de la région, une production constituée exclusivement de cacao biologique issu du commerce équitable et reconnu pour sa qualité. Par des formations et des conseils, les paysans locaux sont incités à passer à l'agriculture biologique.



Vente/exportation par le COCOBOD: détermination d'un prix de référence pour les producteurs; bourse de négoce à terme

Sociétés de transformation du cacao (marché mondial dominé par Barry Callebaut (CH) / ADM Cargill / Petra Foods / Blommer)

Fabricants de chocolat (marché mondial dominé par Kraft Foods / Nestlé / Mars / Hershey's / Ferrero)

Commerce de détail

Consommateur

Source: Südwind, Institut für Ökonomie und Ökumene



Photos: Angela Spörri (1); Felchlin Switzerland (3)

Directeur de la société de commerce équitable Pakka SA



Transformation par des professionnels

Consommateurs

Intelligence / Contrôle de qualité

Prix équitable / Soutien à la formation / Contact direct

L'équité est rentable. Grâce à ses relations avec la Suisse, Yayra Glover a trouvé un partenaire: la société Max Felchlin, sise à Schwyz et spécialisée dans la fabrication de produits à base de chocolat destinés à la confiserie ou à la gastronomie. Le prix payé pour le cacao ghanéen est plus élevé qu'à la bourse ou même dans le cadre du commerce équitable. Et comme il n'y a ni intermédiaire, ni tractations en bourse, les producteurs en touchent une part plus importante. En outre, la société Max Felchlin soutient la formation et le conseil dispensés aux paysans dans le cadre du projet Yayra Glover.

L'entreprise suisse y trouve son intérêt: grâce à sa traçabilité, elle sait exactement d'où vient son cacao et peut ainsi garantir à ses clients qu'il a été produit selon des critères environnementaux et sociaux. Elle est en outre sûre d'obtenir une matière première qui satisfasse

à ses exigences de qualité. En raison de la demande croissante, les bourses de matières premières suffisent de moins en moins à couvrir les besoins quantitatifs et qualitatifs de l'industrie chocolatière. Les petites entreprises ne sont donc plus les seules à rechercher un contact direct avec les producteurs pour contrôler et améliorer en permanence la qualité du cacao. A partir de 2012, Chocolat Halba, le fabricant du chocolat Coop, n'utilisera plus que des fèves certifiées issues du commerce équitable et dont l'origine est connue. De même, Lindt & Sprüngli, un ténor de l'industrie chocolatière mondiale, cherche à s'approvisionner uniquement en fèves dont le parcours peut être reconstitué jusqu'aux exploitants en Afrique ou en Amérique latine.

Hansjakob Baumgartner

www.bafu.admin.ch/magazine2012-1-12

Truite ou thon? Codecheck

L'application Codecheck transforme les codes-barres des produits en conseils pour le consommateur critique.

Du poisson au menu de ce soir? Hésitation devant les rayons: de nombreuses espèces sont menacées, les mers sont pillées et l'élevage en aquaculture est souvent problématique. Quels poissons peut-on encore consommer avec bonne conscience et appétit?

C'est là qu'intervient Codecheck, le guide électronique des produits développé par Roman Bleichenbacher pour son mémoire de diplôme à l'Académie bâloise des beaux-arts et du design. Il fonctionne comme Wikipédia: on peut y introduire des informations et vérifier celles fournies par les autres utilisateurs. L'équipe de Roman Bleichenbacher les contrôle et les corrige au besoin.

Pour être informé immédiatement (en allemand), il suffit, après avoir téléchargé Codecheck, de scanner le code-barres de l'emballage avec la caméra du smartphone. Tout ce qu'il faut savoir sur l'espèce en cause s'affiche sur l'écran. Ce poisson est-il en sursis? Ses populations font-elles l'objet d'une pêche durable ou sont-elles décimées? Les méthodes utilisées mettent-elles en danger d'autres animaux marins? Si le poisson provient d'un élevage, quelles incidences ce dernier a-t-il sur la nature et sur l'environnement? L'achat est-il globalement recommandé, encore acceptable ou à proscrire?

Des sources multiples. Pour évaluer les indications écologiques, Codecheck s'appuie sur Greenpeace. Si l'emballage présente un label, l'application indique également l'opinion du WWF et d'autres associations de défense de l'environnement et des consommateurs. Vous n'avez pas de smartphone? Les informations de produits sont également disponibles sur votre ordinateur domestique à l'adresse www.codecheck.info.

Filets de cabillaud panés? Greenpeace les déconseille, car les peuplements ont fondu dans la plupart des océans. L'achat n'est considéré comme acceptable que si le poisson pro-

vient des zones où il n'est pas encore surpêché, comme le nord-est du Pacifique ou de l'Atlantique. C'est le cas des filets de cabillaud portant le label Marine Stewardship Council (MSC), soutenu par le WWF, qui symbolise une pêche bien gérée.

Filets de panga des élevages vietnamiens? En consommer peut être toléré, car cette espèce permet une détention écoresponsable et une nourriture végétale – contrairement à d'autres poissons pour lesquels un kilo de poids d'abattage suppose jusqu'à cinq kilos de poissons fourrage, dont les populations sont ainsi menacées.

L'application Codecheck connaît un grand succès commercial: la moitié des propriétaires



répond



Illustration/photos: Ruth Schürmann

d'iPhone l'ont téléchargée bien que les données qui y figurent soient encore très générales ou concernent la santé. On peut y apprendre combien de calories se cachent dans un aliment, savoir quels sont les additifs qu'il contient et s'ils sont problématiques.

Une mise à jour régulière. Actuellement, l'écocompatibilité n'est indiquée que pour les produits contenant de l'huile de palme et les poissons. « Nous sommes en train de compléter les informations par un volet environnemental », dit Roman Bleichenbacher, « par exemple par le bilan de CO₂ ou, dans le cas des cosmétiques et des détergents, par le danger potentiel pour les eaux. »

Puisque le système repose sur les codes-barres, il ne fonctionne pas pour le poisson vendu à l'étal. Par contre, en tapant le nom de l'espèce sur le clavier, on peut apprendre par exemple que le filet de thon convoité n'est pas un bon achat: la plupart des espèces de thon sont surpêchées et certaines sont menacées d'extinction.

Finalement, les filets de truite bio fumés l'emportent. Leur indicateur de teneur en sel est rouge, mais ils sont « vivement recommandés » par le WWF, la Fédération romande des consommateurs et d'autres organisations.

Hansjakob Baumgartner

www.bafu.admin.ch/magazine2012-1-13

Le commerce du bois moins touffu

Dans un monde où tous les produits ou presque font l'objet d'échanges internationaux, il faut des accords garantissant la transparence du marché et reconnus par l'ensemble de ses acteurs. Le commerce international du bois se démarque en la matière.

Quand les notes perlent de l'instrument de Maurice Steger, l'Amazonie jubile. Virtuose de la flûte à bec célébré dans le monde entier, il privilégie pour les œuvres nécessitant un son clair et puissant une flûte alto en palissandre de la manufacture Küng à Schaffhouse. Son timbre est en effet beaucoup plus brillant que celui de son pendant en prunier, qui se distingue par contre par une coloration douce et chaude.

Les facteurs de flûtes recourent aux bois tropicaux pour fabriquer des instruments au timbre à la fois intense et élégant. « Nous utilisons entre autres du palissandre d'Amazonie que nous avons stocké pendant plusieurs années », explique Thomas Küng, directeur

de la manufacture. La matière première dont sont faites les flûtes à bec haut de gamme provient d'Amérique du Sud, mais aussi d'Afrique, comme la grenadille, qui pousse dans la savane sèche. « Ce bois a un poids spécifique de 1,3. Très dur et dense, il ne flotte même pas sur l'eau. On en tire un son étincelant impossible à produire avec du poirier, dont la densité est inférieure de moitié », ajoute-t-il. Pour les musiciens professionnels qui s'exercent plusieurs heures par jour, les flûtes en bois tropical résistant aux intempéries ont un autre avantage: elles les accompagnent presque toute une vie, contrairement aux instruments en bois indigène plus tendre, qui ne résistent que quelques années.

SURFACES FORESTIÈRES CERTIFIÉES DANS LE MONDE EN 2009

Proportion par rapport à la surface forestière totale 9%

Proportion par rapport à la surface forestière exploitée 16%



Source: Annuaire La forêt et le bois 2010, OFEV; photos: archives R. Schürmann

Les règles de l'OIBT. A l'époque coloniale, les bois précieux tels que le palissandre, l'ébène, l'acajou et le teck faisaient partie des biens d'exportation les plus prisés. L'indépendance des pays du Sud n'y a rien changé: dans la seule Indonésie, partenaire de la Suisse dans le domaine de la coopération au développement, la surface déboisée chaque année est quatre fois supérieure à la superficie du Valais. Or une grande partie de ce bois est abattu illégalement et l'Etat insulaire, qui tire 15% de son produit intérieur brut de l'industrie du bois et de sa transformation, enregistre un manque à gagner d'environ 3 milliards de dollars par an. La Banque mondiale estime que sur l'ensemble de la planète, le commerce illégal du bois cause un dommage annuel de quelque 15 milliards de dollars.

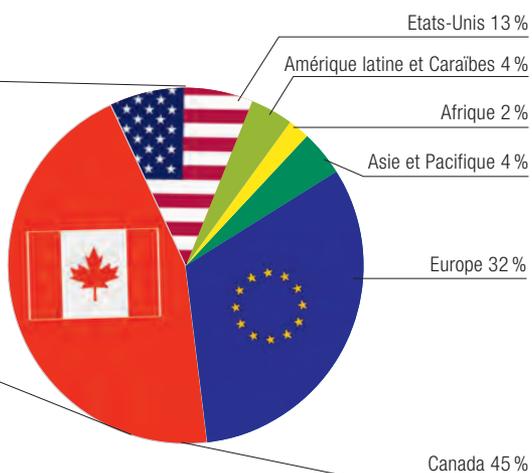
Il n'est donc pas étonnant que la communauté internationale s'efforce d'en régler le commerce légal. Regroupant pays producteurs et acheteurs, l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) œuvre particulièrement à l'exploitation durable des forêts pluviales et à la réglementation du commerce international de bois tropicaux. La Suisse y est représentée par le Secrétariat d'Etat à l'écono-

mie (SECO) et y joue un rôle prépondérant. « En un quart de siècle, l'OIBT est parvenue à établir des règles et des normes d'exploitation qui influencent durablement la législation de bon nombre de pays du Sud », constate Hans-Peter Egler, chef du secteur Coopération pour le commerce et la technologie environnementale du SECO.

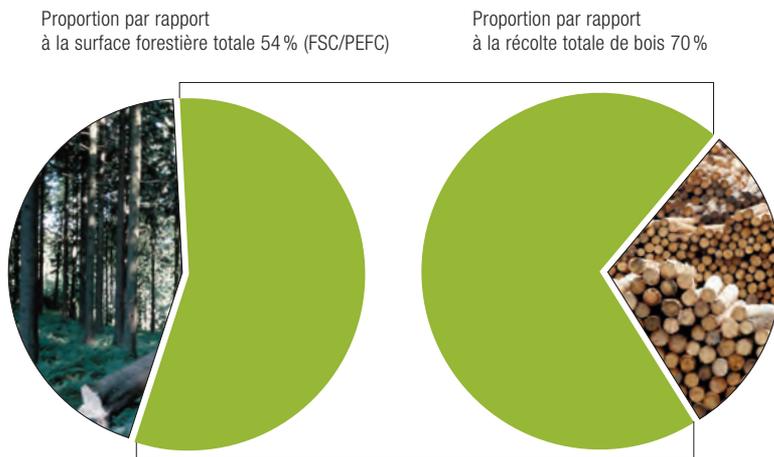
Le FSC actif depuis 1993. En Suisse, les importations de bois tropicaux sont relativement faibles et s'inscrivent en recul permanent depuis 1990. Dans son *Annuaire La forêt et le bois 2010*, l'OFEV les chiffre à moins de 1% de l'ensemble des achats extérieurs de bois ronds de la Suisse, alors que cette proportion reste stable à environ 4% pour les sciages. De ces volumes, seuls 4% proviennent directement de pays tropicaux; le reste est acheté dans des pays européens, notamment en Allemagne. La part destinée à la facture d'instruments est cependant infime: ces essences sont essentiellement utilisées dans l'aménagement intérieur haut de gamme, notamment pour fabriquer des portes coupe-feu. Même si la mode des meubles d'extérieur en bois tropical s'est traduite par une hausse des

L'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) œuvre particulièrement à l'exploitation durable des forêts pluviales et à la réglementation du commerce international de bois tropicaux.

RÉPARTITION DES SURFACES FORESTIÈRES CERTIFIÉES EN 2009



SURFACES FORESTIÈRES CERTIFIÉES EN SUISSE EN 2009



Source: *Annuaire La forêt et le bois 2010*, OFEV; photos: OFEV/AURA

importations, le matériau utilisé est issu exclusivement de plantations. La proportion de bois tropicaux est légèrement plus élevée pour les sciages (4%) que pour les bois ronds, mais en diminution elle aussi.

La maison Theodor Nagel est l'un des plus anciens importateurs de bois d'Europe. Présente sur ce marché depuis 1837, elle jouit d'une excellente réputation, notamment parmi les facteurs d'instruments. L'importation et l'exportation de bois durs de décoration constituent son cœur de métier, qu'elle pratique dans le respect des normes du développement durable, comme le lui atteste le label du Forest Stewardship Council (FSC). Le FSC est une organisation non gouvernementale fondée en 1993. Son activité principale réside dans la certification d'exploitations sylvicoles qui gèrent leurs forêts selon des critères de durabilité précis. La certification – qui peut aussi concerner toute une chaîne de produits – empêche le mélange, dans le commerce et la transformation, de bois labellisé et non labellisé.

Un nouveau sigle pour le bois d'origine suisse. Le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) joue également un rôle

relais entre les entreprises accréditées, depuis la forêt, à travers chaque étape de la chaîne de transformation.»

Certification: le fossé mondial. Actuellement, 54% de la forêt suisse porte au moins un des deux labels FSC ou PEFC. Près de 3,5 millions de mètres cubes de bois y ont été prélevés, ce qui représente quelque 70% de la récolte totale en Suisse. Le bilan international est bien moins rose: un peu plus de 9% de la surface forestière de la planète est labellisée. Les différences entre les deux hémisphères sont considérables: plus de la moitié de la superficie mondiale certifiée se situe en Amérique du Nord et un tiers en Europe, contre 12% seulement en Asie et dans l'hémisphère sud (la situation était similaire en 2009, voir graphique page 33).

Ce fossé n'échappe d'ailleurs pas aux esprits critiques. Ainsi, dans un rapport, le Centre international pour le commerce et le développement durable (ICTSD) souligne «non sans une certaine ironie» que la plupart des pays qui font certifier leur bois sont des pays développés alors qu'à l'origine, cette démarche avait pour but de protéger les forêts tropicales. Le même rapport conclut également qu'en raison de leur

La forêt pluviale est particulièrement difficile à certifier, car des efforts considérables sont nécessaires pour atteindre les normes fixées.



en Suisse. Lancé en 1999, il a été élaboré sur mesure pour les petits propriétaires forestiers et les entreprises familiales classiques. Ses certifications reposent sur des évaluations régionales et renoncent aux analyses par entreprise. Le FSC et le PEFC ont pour point commun de définir certains principes. En revanche, les règles concrètes varient, parfois largement, d'un pays à l'autre. Celles applicables à la Suisse ont été définies sous l'égide de l'OFEV.

Le FSC et le PEFC certifient que le bois portant leurs labels provient de forêts exploitées dans le respect du développement durable, mais ne garantissent en revanche pas la traçabilité de son origine. Ils ne répondent donc pas aux exigences de l'ordonnance fédérale sur la déclaration du bois et des produits en bois en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2010, qui rend obligatoire l'indication de la provenance des produits indigènes et importés. Cette lacune a été comblée par un nouveau label en juin 2011, lorsque l'association LIGNUM Economie suisse du bois a adopté le règlement du «Certificat d'origine BOIS Suisse» qui dit ceci: «La marque assure la traçabilité de l'origine en étant transmise par

complexité et de leur cherté, les certifications défavorisent les pays en développement. Il est vrai que la forêt pluviale est particulièrement difficile à certifier, car des efforts considérables de formation et de recherche sylvicole ainsi que d'importants investissements sont nécessaires pour atteindre les normes fixées.

Accords et instruments en vigueur. Karine Siegwart, cheffe de la section Europe, commerce et coopération au développement à l'OFEV, comprend cette argumentation. «Tant que les labels de qualité seront facultatifs, il n'y aura aucun problème sur le plan du droit international. Mais dès qu'un Etat décidera d'imposer certaines certifications, elles seront considérées comme des obstacles au commerce, contrevenant ainsi à un principe fondamental de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).»

L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) contient des exceptions à cette règle. «Les labels qui limitent les importations sont en conformité avec le GATT s'ils sont justifiés par des raisons contraignantes telles que la protection de la nature ou de la santé

humaine et à condition d'obéir aux principes de proportionnalité et de non-discrimination», explique Karine Siegwart, précisant toutefois que dans la pesée des intérêts, l'économie l'emporte souvent.

Cela dit, il existe des instruments permettant de faire respecter la protection de l'environnement dans le commerce international, même s'ils ne font pas encore l'unanimité dans la communauté des Etats. «Les accords commerciaux bilatéraux sont aussi un moyen d'y parvenir», explique Karine Siegwart. Un exemple: par l'intermédiaire du Plan d'action sur l'application de la législation forestière, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT), l'Union européenne (UE) a conclu avec l'Indonésie un accord sur les exportations de bois tropicaux. Un autre: l'Association européenne de libre-échange (AELE) négocie avec Djakarta un traité dans le cadre duquel il serait possible de définir des conditions d'importation «allégées» pour les produits en bois issus de la fabrication durable.

capacités. Ainsi, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) gère un projet de soutien intitulé «Enabling developing countries to seize eco-label opportunities» (permettre aux pays en développement de saisir les chances liées aux écolabels). Une enquête réalisée par le SECO auprès de producteurs de café boliviens conclut d'ailleurs que les communautés (villages, coopératives de production) développent déjà leur savoir-faire en matière de produits et de marketing en convertissant leurs exploitations aux principes du commerce équitable et en passant les examens nécessaires à la certification.

Le fait que des organisations indépendantes ne pouvant être soupçonnées de défendre les intérêts des pays industrialisés s'engagent en faveur des écolabels peut contribuer de manière décisive à les faire accepter par le grand public. C'est dans cette direction qu'œuvre le Global Ecolabelling Network (GEN), fondé en 1994, qui aide les

Le fait que des organisations indépendantes s'engagent en faveur des écolabels peut fortement contribuer à les faire accepter dans le monde.

«Au bout du compte, le commerce de bois certifié, dont la production durable est garantie, profite également aux pays du Sud», déclare Hans-Peter Egler, du SECO. «Si l'utilisation réfléchie des ressources de la forêt tropicale dégage des bénéfices, il n'y a pas de meilleur motif de la protéger.»

L'UE justifie ses efforts de préservation de la forêt tropicale par la protection de l'environnement: en juillet 2010, le Parlement européen a adopté un projet de loi interdisant les importations de bois et de produits dérivés d'origine illégale. A partir de 2012, quiconque souhaite importer en Europe du bois et des produits en bois devra prouver qu'ils proviennent d'un abattage légal. A l'OMC, en revanche, l'heure est encore au débat en ce qui concerne un modèle comparable, mais qui pourrait fonctionner selon la démarche inverse: il est en effet actuellement question de faciliter – par exemple en les exemptant des taxes de douane – les échanges des biens qui satisfont les normes écologiques définies dans les différents accords environnementaux.

Soutien et réseau pour plus d'égalité. Pour que les pays du Sud puissent bénéficier eux aussi des avantages écologiques et économiques des labels environnementaux, la communauté internationale mise sur le renforcement des

Etats membres à élaborer leurs propres labels et à les harmoniser avec ceux d'autres pays. Bien qu'indispensable, la confiance dans les organes de contrôle et dans les procédures ne va pas de soi dans les pays où la corruption est de notoriété publique. Vue sous cet angle, la transparence du marché prend une dimension qui dépasse le cadre de l'économie pour englober la politique et la culture.

Lucienne Rey

www.bafu.admin.ch/magazine2012-1-14



CONTACTS

Karine Siegwart
Cheffe de la section Europe,
commerce et coopération au
développement, OFEV
031 322 99 73
karine.siegwart@bafu.admin.ch

Hans-Peter Egler
Chef du secteur Coopération pour
le commerce et la technologie
environnementale, SECO
031 324 08 13
hans-peter.egler@seco.admin.ch

A notre porte

VS

Subventions pour les filtres des chauffages à bois

Le canton du Valais incite financièrement les détenteurs de chauffages à bois à équiper leur installation d'un filtre à particules. Pour les chauffages de puissance inférieure à 70 kW, le montant accordé peut atteindre 2000 francs si l'installation est utilisée comme chauffage principal et le filtre à particules homologué par Energie-bois Suisse. Pour les équipements de plus de 70 kW, la contribution se monte à 50%. Ces nouvelles mesures veulent favoriser l'exploitation du bois, ressource indigène et renouvelable, tout en assurant un air de qualité à la population.

> Jean-Marc Fracheboud, 027 606 31 88, www.vs.ch/environnement > Subventions cantonales pour les filtres à particules

VD

Gland dope les énergies vertes

Engagée dans le processus de certification du label Cité de l'énergie, la commune de Gland a inscrit à son programme diverses mesures favorisant l'efficacité énergétique et le développement d'énergies renouvelables. Depuis

l'été 2011, elle propose ainsi une palette de nouvelles subventions pour l'installation de pompes à chaleur ou de panneaux solaires, l'élaboration de bilans énergétiques pour les habitations ou encore l'achat de scooters et de vélos électriques ou classiques.

> Leïla Dios, 022 354 04 80, l.dios@gland.ch, www.gland.ch > Guichet virtuel

GE

Les opérations éco-sociales d'éco21



mise à disposition

Le programme éco21 des Services industriels de Genève aide les ménages aux revenus modestes à économiser de l'électricité et donc à baisser leur facture. Il propose ainsi aux locataires de plusieurs communes de les équiper gratuitement d'ampoules économiques, d'installer des multiprises à interrupteurs ou encore de substituer aux halogènes sur pied énergivores des luminaires fluo-compacts. Il offre également des chèques-cadeaux pour le remplacement de certains appareils ménagers. L'expérience a connu un grand succès à Onex et Vernier et vient d'être réalisée à Meyrin.

> www.eco21.ch/eco21/eco-sociales.html

JU

Les dangers cartographiés

Le canton du Jura a achevé de cartographier les dangers naturels sur son territoire fin 2011. Les quelque 2,2 millions de francs nécessaires à ces travaux ont été financés par l'Etat, avec



Simulation des inondations – Bonfol (JU) ATB SA

le large soutien de l'Etablissement cantonal d'assurance immobilière et de prévention (ECA Jura), et subventionnés par la Confédération. Au vu des enjeux qui ressortent de cet inventaire, le canton a décidé de formaliser une stratégie de gestion intégrale des risques dans un plan sectoriel des dangers naturels d'ici à 2015. Les cartographies sont disponibles sur le géoportail jurassien.

> www.jura.ch/sit

GE

Près de la moitié des déchets valorisés

En 2010, les Genevois ont trié 44,6% de leurs déchets urbains. Ce pourcentage n'était que de 10% en 1990 et de 31% en 2000. L'Etat de Genève souhaite que la moitié des déchets soient recyclés d'ici fin 2012. Pour ce faire, il continue à sensibiliser le grand public. Un nouveau guide détaillant les matériaux pouvant être récupérés a ainsi été distribué à tous les ménages l'automne dernier. Parallèlement, le canton poursuit sa campagne «Pensez-tri au travail aussi», qui s'adresse aux entreprises.

> www.geneve.ch/dechets

TI

Bois indigène pour nobles parquets

Depuis plus de trente ans, l'entreprise tessinoise Ticinoro SA produit des parquets et des façades en châtaignier. Elle emploie cinq per-

sonnes et génère un chiffre d'affaires annuel d'environ deux millions de francs. L'un de ses propriétaires n'est autre que Marco Delucchi, ancien collaborateur de l'OFEV et inspecteur tessinois des forêts. Le bois provient surtout de la vallée d'Onsernone. « Nous sommes la seule entreprise à produire en Suisse du parquet en bois indigène », explique Marco Delucchi. « Notre châtaignier a les propriétés de certains bois tropicaux, mais il est produit localement dans le respect des principes du développement durable. »

> Ticinoro SA, Biasca/Volketswil, 043 810 16 31, info@ticinoro.ch, www.ticinoro.ch

Léman

La chasse aux micropolluants

La lutte contre les micropolluants est un des objectifs prioritaires du plan d'action 2011–2020 de la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman. La CIPEL va redoubler d'efforts pour limiter l'apport dans le lac de polluants chimiques, en particulier de pesticides et de médicaments. L'industrie et l'agriculture vont être encouragées à agir à la source et à mettre en place des dispositifs efficaces permettant de récupérer et de traiter les résidus. La sensibilisation va aussi se poursuivre du côté des espaces verts communaux et des jardins privés.



> CIPEL, 022 363 46 69, cipel@cipel.org, www.cipel.org > Plan d'action 2011–2020

UR

Le foin sauvage à son apogée

Les surfaces de fanage d'altitude présentent une très grande valeur écologique. Ces prai-

ries sèches particulières – on parle aussi de foin sauvage ou de foin des rochers – restent très fortement ancrées dans les traditions agricoles uranaises. On le doit notamment au programme d'encouragement établi par le canton. Ce dernier s'est d'ailleurs vu attribuer le Prix Elisabeth et Oscar Beugger pour la protection de la nature et du paysage. Une partie de la somme reçue a été utilisée pour distinguer les plus belles surfaces dans le cadre d'un championnat du fanage d'altitude.

> Direction de la justice du canton d'Uri, Office du développement territorial, division Nature et paysage, Thomas Ziegler, 041 875 28 92, thomas.ziegler@ur.ch

BE

Du recyclage à grande échelle

Les catalyseurs et les charbons actifs épurent l'air, les gaz et les eaux usées. Lors de l'extraction du gaz naturel, par exemple, différents catalyseurs sont utilisés pour le nettoyer. Une nouvelle installation de recyclage à Wimmis isole en particulier le mercure présent à l'état naturel ainsi que d'autres polluants retenus dans les catalyseurs usagés. Le métal de ces derniers peut ensuite être recyclé. L'usine nettoie et réactive aussi les charbons actifs qui épurent les eaux usées et les gaz d'échappement industriels. Première installation de ce type au monde, elle peut traiter chaque année jusqu'à 1000 tonnes de catalyseurs et 3000 tonnes de charbons actifs.

> Andreas Krebs, Batrec Industrie AG, 033 657 85 00, andreas.krebs@batrec.ch, www.batrec.ch

NE

Taxe et sac à déchets unifiés

Le canton de Neuchâtel a introduit la taxe poubelle unifiée en janvier 2012 avec pour objectif d'augmenter le tri des déchets ménagers. Seule exception: le Val-de-Travers, qui fera l'essai d'une taxation des déchets au poids. Le



Michel-Henri Krebs

mode de calcul de la taxe de base est laissé au choix des communes. La gestion de la taxe au sac a été confiée à Vadec SA. Le nouveau système ne devrait pas coûter plus cher, sauf pour les habitants qui ne joueront pas le jeu du tri et du recyclage.

> www.ne.ch/environnement

LU

Une situation de crise simulée en laboratoire

Sur les rives de la Petite Emme et de la Reuss, dans le canton de Lucerne, les crues de 2005 ont provoqué des dégâts pour 345 millions de francs. Afin que cela ne se reproduise plus, un train de mesures a été planifié. Il prévoit notamment de réaménager le Reusszopf, à l'embouchure de la Petite Emme dans la Reuss. Différentes variantes ont été testées à l'aide d'un modèle fidèle à la réalité dans un laboratoire d'essai de l'EPFZ. Point crucial: en cas de crue, la Petite Emme doit continuer à emmagasiner de l'eau de la Reuss du côté de Reussbühl, de manière à réduire le débit de celle-ci vers les cantons d'Argovie et de Zoug. Les calculs avaient montré que cet effet perdurerait même si l'on creusait un deuxième bras pour la Petite Emme au Reusszopf. Ce résultat a maintenant été confirmé par les essais en laboratoire.

> Albin Schmidhauser, Transports et infrastructures, albin.schmidhauser@lu.ch, www.hochwasserschutz-emme-reuss.lu.ch

En politique internationale

Politique climatique: « Un grand pas en avant »

La 17^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Durban (Afrique du Sud), a fini par déboucher sur un résultat positif au petit matin du 11 décembre 2011. Les 194 Parties contractantes se sont mises d'accord sur un calendrier pour la négociation des éléments composant le futur régime global de lutte contre le réchauffement. Les pays industrialisés ne seront plus les seuls à prendre des mesures. D'autres gros producteurs de gaz à effet de serre devront se mobiliser, notamment les pays émergents comme la Chine, le Brésil, l'Inde ou l'Afrique du Sud. Les Etats-Unis seront aussi concernés. Pour que ce nouveau cadre puisse entrer en vigueur en 2020, les diverses réglementations devront être prêtes en 2015. Il n'y aura plus de distinction entre pays industrialisés et pays en développement: tous les Etats s'engageront à réduire leurs émissions actuelles en fonction de leurs possibilités. « Sur le plan politique, ce changement de paradigme fait faire un grand pas en avant aux négociations. Mais le résultat obtenu à Durban ne suffira pas pour limiter le réchauffement à 2°C, comme décidé à Cancún », nuance Bruno Oberle, directeur de l'OFEV.

L'Inde a été la dernière à s'opposer à un cadre global contraignant. Une fois son accord gagné, les conditions posées par l'UE, la Norvège et la Suisse pour une deuxième période d'engagement dans le cadre du Protocole de Kyoto étaient également réunies. Le protocole sera reconduit dès 2013, sans interruption. La Suisse a annoncé qu'elle souhaitait – jusqu'en 2020 – réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 20 à 30% par rapport à 1990. On ignore encore si l'Australie et la Nouvelle-Zélande se joindront aux autres pays pour cette deuxième période.



Franz Perrez, ambassadeur
Chef de la division Affaires internationales
OFEV
031 322 93 23, franz.perrez@bafu.admin.ch

Rencontre du FEM: des lauriers pour la Suisse

Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a été institué pour faciliter la mise en œuvre des principales conventions environnementales dans les pays en développement. La Suisse a déjà contribué pour près de 500 millions de francs à ce mécanisme de financement. Elle forme un groupe de vote avec ses partenaires d'Asie centrale – Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan et Kazakhstan – ainsi qu'avec l'Azerbaïdjan, et dispose d'un siège permanent au sein du Conseil exécutif du FEM.

La dernière rencontre semestrielle de cet organe, en novembre 2011 à Washington, a montré une fois de plus que les moyens mis à disposition par le fonds ne sont à la hauteur ni des décisions de financement prises dans le cadre des conventions, ni des attentes que celles-ci suscitent. Les participants se sont penchés avant tout sur la coopération avec les agences chargées de la mise en œuvre, sur l'intégration de l'économie privée et sur les règles de création de nouveaux fonds fiduciaires. Mais les discussions ont aussi soulevé la question des relations à venir entre le Fonds vert pour le climat et le FEM, ou du rôle de ce dernier dans le domaine des produits chimiques (notamment pour la future convention sur le mercure). Il s'agit de déterminer comment coordonner efficacement les projets du FEM – et les négociations portant sur sa sixième réalimentation à partir de 2013 – avec l'évolution dans le domaine des produits chimiques ou les travaux de mise en place du Fonds vert pour le climat. Par ailleurs, des organisations non gouvernementales ont fait l'éloge de la Suisse pour ses efforts visant à mieux associer les peuples autochtones à la planification et à la mise en œuvre des projets.



Karine Siegwart, suppléante du chef de la division
Affaires internationales, membre du Conseil exécutif du FEM
OFEV
031 322 99 73, karine.siegwart@bafu.admin.ch

Ces prochains mois

Du 20 au 22 février 2012

Forum ministériel mondial sur l'environnement à Nairobi (Kenya)

Du 12 au 18 mars 2012

6^e Forum mondial de l'eau à Marseille

Du 29 au 30 mars 2012

Rencontre des ministres de l'environnement de l'OCDE à Paris pour débattre des stratégies de croissance verte

Du 30 avril au 4 mai 2012

Dernière rencontre de préparation, à New York, de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable Rio+20

Savants mobiles

Depuis l'automne 2011, <http://map.bafu.admin.ch> propose des données environnementales à consulter à partir d'une carte nationale. Plus complet, plus rapide et de meilleure qualité, le nouveau géoportail donne également accès à de nombreuses cartes par smartphone.

Considéré en son temps comme une petite révolution, le géoportail ecoGIS de l'OFEV permettait à tout un chacun de consulter, à partir d'une carte nationale, des informations sur les nuisances sonores, les zones protégées, les colonies de bouquetins, voire les populations de poissons. Il a cédé sa place fin 2011 à la nouvelle plateforme <http://map.bafu.admin.ch>, qui remplace aussi les portails <http://erdbeben.admin.ch> et <http://umweltzustand.admin.ch>.

Certaines données sont par ailleurs disponibles sur le géoportail de la Confédération <http://map.geo.admin.ch>, accessible par smartphone à l'adresse <http://mobile.map.geo.admin.ch>. «Aujourd'hui, les choses évoluent à une vitesse incroyable», constate Karin Fink, la collaboratrice de l'OFEV qui a géré la modernisation de la plateforme avec Tom Klingl. «Le regroupement d'informations progresse sans cesse, et l'accès aux données publiques s'améliore constamment.»

10 000 visites par jour. Les cartes numériques sont très appréciées. A la fin de l'automne 2011, «map.geo.admin.ch» comptait 10 000 visites par jour. Selon Karin Fink et Tom Klingl, «map.bafu.admin.ch» devrait faire de même en 2012. Cette fréquentation élevée n'a rien d'étonnant, puisque sur les 178 catégories de géodonnées de base définies dans la loi, 77 sont mises à disposition par l'OFEV. Le vif intérêt du public se reflète aussi dans le nombre de questions posées par courriel à ses spécialistes.

La Confédération est liée par le principe de la transparence. Les nombreuses cartes simplifient le travail des experts, mais facilitent également la participation démocratique de la population. «Après tout, la collecte des données environnementales est financée par les contribuables», fait remarquer Tom Klingl. «Dans la plupart des dictatures, les cartes de qualité ne sont accessibles qu'à l'armée.»

Des utilisations multiples. Cette transparence, possible grâce au numérique, transforme également la recherche scientifique: selon Karin Fink, les étudiants sont plus nombreux qu'autrefois à représenter les données environnementales sous forme de carte. Il est en outre probable que le cercle des utilisateurs de ce genre de supports de l'OFEV s'élargira à d'autres catégories professionnelles, tels les spécialistes de la santé.

En effet, les études alliant environnement, nature et santé aboutissent à des constatations inédites: une équipe de chercheurs japonais a récemment démontré que la présence de nombreux espaces verts à proximité immédiate de leur domicile augmente l'espérance de vie des personnes âgées vivant en ville. D'autres scientifiques, néerlandais ceux-là, ont établi une corrélation directe entre l'obésité chez les jeunes garçons et la disponibilité d'espaces verts. De nombreuses données fournies par l'OFEV, comme le cadastre du bruit, seront certainement utiles à la recherche sur la santé.

Mirella Judith Wepf

www.bafu.admin.ch/magazine2012-1-15



CONTACT
Tom Klingl
Chef du service Gestion des données environnementales et géographiques
OFEV
031 324 71 03
tom.klingl@bafu.admin.ch

La feuille de route de la Suisse

Une économie respectueuse de l'environnement sera au cœur des débats de la prochaine Conférence de l'ONU sur le développement durable (Rio+20), qui se tiendra du 4 au 6 juin 2012 à Rio de Janeiro. A cette occasion, la Suisse entend présenter une feuille de route visionnaire à la communauté internationale. Dans son entretien avec *environnement*, l'ambassadeur Franz Perrez de l'OFEV la qualifie de boussole devant guider les pays vers une économie verte.

environnement: Qu'espérez-vous d'une feuille de route pour une économie verte?

Franz Perrez: Elle doit concrétiser la volonté politique des Etats d'instaurer une économie qui respecte l'environnement. Elle entend amener les pays à prendre des engagements matériels et leur offrir les moyens de s'y tenir. Nous voulons aussi illustrer comment progresser vers l'objectif. Une économie verte consommera moins de ressources naturelles tout en polluant moins. Elle sera aussi plus sociale et pourra garantir à long terme la prospérité de toute la population mondiale, alors qu'aujourd'hui ce sont justement les plus démunis qui souffrent des atteintes écologiques.

Comment se repérer sur la carte que vous proposez?

Lorsque l'on veut utiliser une carte, il faut d'abord connaître sa destination. Voilà pourquoi la feuille de route commence par formuler la vision commune d'une économie verte. Elle devra ensuite spécifier les objectifs à long terme et les étapes à franchir dans différents domaines, comme les achats publics durables. Si nous posons par exemple que tous les Etats devront appliquer, dans vingt ans, le critère de la durabilité à leurs achats de biens et de services, des jalons marqueront les objectifs intermédiaires. Environ 20% de tous les Etats

devront s'être dotés d'une politique durable en matière d'achats publics d'ici à 2020, la proportion devra atteindre 50% d'ici à 2025, etc. Il convient enfin de disposer d'une boîte à outils offrant des moyens pratiques pour y parvenir.

En l'absence de tout contrôle, chaque pays ne laissera-t-il pas le soin aux autres de consentir les efforts qui s'imposent?

Nous devons bien entendu prévoir un suivi et un contrôle de la mise en œuvre. Mais la seule formulation d'objectifs constitue déjà une pression politique. Les pays les plus pauvres seront naturellement moins sollicités que les pays prospères et plus avancés. Les grands pays émergents ont toutefois compris qu'ils doivent participer à l'effort commun. Voilà pourquoi ils se montrent très critiques lorsqu'il s'agit de fixer des objectifs et des étapes successives.

La conférence des Nations Unies de Rio est placée sous le signe de l'économie verte. Tout progrès passe-t-il désormais par l'économie?

Au fil des ans, on a relativisé la notion d'environnement dans le titre des grandes conférences internationales. Mais la durabilité signifie toujours que le développement et la croissance économiques doivent respecter les ressources naturelles.

L'économie tend pourtant à tout dominer!

Rio+20 met l'accent sur une économie verte. Depuis le premier sommet de l'ONU à Stockholm, en 1972, le terme «environnement» a en effet peu à peu disparu du titre des grandes conférences et son absence même reflète un choix politique. A l'origine, la notion de durabilité visait à intégrer la protection de l'environnement dans d'autres domaines de la politique en leur fixant ainsi un cadre et une orientation. Aujourd'hui, on tend cependant à relativiser les efforts écologiques consentis au nom de la durabilité en arguant qu'une protection efficace de l'environnement entraverait la lutte contre la pauvreté ou la croissance économique.

La protection de l'environnement ne risque-t-elle pas effectivement d'entraver le développement économique?

Non, pas du tout. Ceux qui le pensent ne considèrent que le court terme. A long terme, seul un environnement préservé peut garantir la croissance et le développement économiques. La contradiction ne se situe pas entre besoins économiques et sociaux d'une part et intérêts écologiques d'autre part, mais bien entre le court et le long terme.

La communauté internationale n'est-elle pas déjà parvenue à cette conclusion en 1992 à Rio, lors de la première conférence



Franz Perrez, ambassadeur suisse pour l'environnement, devant le bâtiment principal de l'OFEV à Ittigen (BE). L'œuvre d'art qui y est exposée – d'énormes boîtes de conserve rouillées dans lesquelles poussent des plantes sauvages indigènes – invite à réfléchir à l'évolution de la nature.

Photo: Marco Zanoni

des Nations Unies sur l'environnement et le développement?

Si, bien sûr, et elle ne doit pas s'en éloigner. Il est toutefois temps de concrétiser davantage la notion vague de développement durable, et l'économie verte offre une approche dans ce sens.

L'économie verte promet de préserver les ressources, de moins polluer l'environnement, d'assurer le progrès technologique, de créer des emplois et d'accroître l'efficacité.

Qui aurait l'idée de s'y opposer?

Les entreprises qui misent sur les technologies environnementales et sur une économie nouvelle pensent non seulement que ces promesses sont réalisables, mais souhaitent aussi tout mettre en œuvre pour les tenir. D'autres font de la résistance. Elles appartiennent aux milieux économiques qui craignent la dynamique du changement et qui profitent du fait que les coûts environne-

mentaux sont aujourd'hui externalisés et financés par la collectivité.

Quels sont les pays qui défendent de telles positions?

Si je prends le cas des Etats-Unis, j'imagine qu'il ne doit pas être facile de bousculer des structures entièrement fondées sur le mode de vie américain. Parmi les grands pays émergents, certains ont déjà beaucoup entrepris, mais ne veulent pas s'engager formellement. La Chine investit ainsi des sommes énormes dans une économie verte et entend devenir le principal producteur d'énergies renouvelables d'ici à 2030. Son gouvernement craint cependant de restreindre sa marge de manœuvre en prenant des engagements internationaux contraignants.

Peut-on reprocher aux pays en développement de craindre que les critères écolo-

giques ne servent qu'à les tenir à l'écart des marchés du monde industrialisé?

Leur crainte est parfaitement compréhensible. Les cas de protectionnisme vert, dont le souci écologique n'est qu'un prétexte, existent bel et bien. La Suisse doit donc veiller à rester crédible et ne jamais abuser de l'écologie pour se protéger. Nous avons ainsi affirmé ouvertement que nous œuvrons beaucoup dans le domaine des produits chimiques, parce que l'industrie chimique occupe une grande place en Suisse. Nous n'avons toutefois jamais favorisé l'adoption de mesures visant à protéger cette industrie. Etant un petit pays, nous ne pouvons pas non plus imposer notre avis sans égard aucun. Lors des négociations, nous veillons dès lors toujours à écouter attentivement nos interlocuteurs, à explorer les ouvertures potentielles et à trouver des solutions ambitieuses partout où c'est possible.



里约+20
联合国可持续发展会议



RIO+20
United Nations Conference
on Sustainable Development

Le contexte actuel – crise mondiale de la dette et marasme économique en Europe et aux Etats-Unis – ne place pas Rio sous une bonne étoile.

La conjoncture actuelle est certes défavorable. A chaque nouvelle conférence, nombre de pays espèrent en effet un appui financier supplémentaire. Et il est vrai qu'un changement fondamental passe par un investissement initial. Bien que l'austérité actuelle ne soit guère propice, elle peut aussi représenter une chance: ne pouvant se libérer de leurs obligations en mettant en place un trafic d'indulgences, les pays industrialisés devront rechercher des solutions n'impliquant pas forcément de grosses sommes d'argent.

Certaines idées, telle l'introduction d'une taxe internationale sur le CO₂, paraissent toutefois peu opportunes actuellement.

La réalisation d'objectifs ambitieux ne suscite jamais beaucoup d'enthousiasme. Pourtant, certains instruments sont déjà bien établis. Pour chaque litre de pétrole transporté par la mer, un montant est versé dans un fonds international d'indemnisation en cas de pollution par les hydrocarbures. Lorsqu'un accident implique un pétrolier, cet argent sert à dédommager les victimes et à soutenir les travaux de remise en état.

Ne serait-il pas logique de commencer par abolir au moins les subventions qui encouragent la pollution de l'environnement?

Oui, il serait grand temps de s'y mettre. Il est difficile d'imaginer les sommes qui partent en fumée parce que les pouvoirs publics créent des systèmes pervers en subventionnant à tour de bras l'essence et d'autres agents énergétiques fossiles!

Pourquoi est-il donc si difficile d'éliminer ces subventions?

L'Etat se doit de garantir l'accès à l'énergie même aux groupes de population les plus pauvres. A cet effet, il dispose cependant de moyens bien plus efficaces que le principe de l'arrosoir. Des pays en développement, telle l'Afrique du Sud, le prouvent amplement.

Qu'en est-il en Suisse?

Les prix des biens et des services n'intégrant de loin pas tous les coûts écologiques, nous avons aussi nos subventions perverses. Elles sautent toutefois moins aux yeux.

Avec la feuille de route dont nous avons parlé, la Suisse entend aussi proposer une sorte de boîte à outils à Rio. L'Agenda 21, adopté en 1992, constituait déjà un ensemble d'instruments pratiques. Faut-il vraiment quelque chose de nouveau?

L'Agenda 21 a effectivement conservé une actualité étonnante et ses instruments n'ont de loin pas tous été appliqués. Nombre d'entre eux n'étaient toutefois pas très maniables. Nous préparons quelque chose de beaucoup plus concret, avec des instructions détaillées.

On a malgré tout l'impression que ce débat a déjà eu lieu par le passé. A-t-on vraiment besoin de ces grandes conférences? Ne s'agit-il pas de palabres inutiles?

Dans certaines cultures, les palabres sont un instrument incontournable du processus de décision. Les grandes conférences n'ont pas pour seul objet de produire des discussions sans fin. A mes yeux, elles ont surtout le mérite d'aborder des problèmes irrésolus au plus haut niveau. Leur tenue rappelle à l'opinion mondiale qu'elle a un rôle à

jouer et suscite des attentes ainsi qu'une pression politique. N'oublions pas que les grandes conférences organisées par le passé ont débouché sur des résultats concrets (voir l'encadré à droite).

Ces dernières années, les conférences internationales ont plus souvent engendré déception et frustration qu'espoir et enthousiasme... Pourquoi?

Une surenchère de conférences n'est guère productive: l'effet de catalyseur s'estompe, la routine et la lassitude s'installent peu à peu. Lorsqu'ils sont l'aboutissement d'un processus politique, les sommets mondiaux sont toutefois à même d'engendrer des progrès remarquables. Mais il ne faut pas s'attendre à des résultats rapides. Au bout d'une certaine période, l'évaluation s'avère souvent positive. Aujourd'hui, tout le monde considère par exemple que le premier sommet mondial de Rio fut un grand succès. A l'issue de la conférence, en juin 1992, nombre de médias et d'organisations environnementales parlaient pourtant de chance ratée. Il faut parfois du temps pour que les résultats obtenus révèlent tout leur potentiel.

A Rio, on débattrait également du cadre institutionnel. Qu'est-ce qui cloche dans ce domaine?

Le succès est aujourd'hui devenu source de difficultés. Dans beaucoup de domaines, la communauté internationale a mis au point des solutions isolées: l'exportation de déchets dangereux ou de produits chimiques nocifs pour l'environnement est réglementée, de même que la protection de la couche d'ozone. Prise séparément, chacune de ces réglementations constitue un système

utile et efficace. La multiplication de ces arrangements, le plus souvent non harmonisés, pose toutefois problème, car la cohérence et la vue d'ensemble tendent à s'estomper. Une ministre de l'environnement qui voudrait assister à toutes les rencontres internationales correspondantes passerait toute l'année à l'étranger.

Comment comptez-vous remédier à cet état de fait?

Il faut des centres de compétences appelés à gérer des groupes de thèmes. La Suisse est parvenue à créer un tel centre pour les produits chimiques et les déchets. Les trois secrétariats des conventions concernées se trouvent aujourd'hui à Genève et sont dirigés par la même personne. Les divers groupes de thèmes doivent en outre être réunis au sein d'une institution centrale forte. Or le Programme des Nations Unies pour l'environnement n'est actuellement pas à même d'assumer ce rôle. Il importe enfin d'élaborer une vision commune et globale.

Quelle perspective vous réjouit le plus lorsque vous pensez à Rio?

J'aime les négociations qui nous offrent des surprises et des rebondissements. C'est toujours passionnant. Il est bien sûr agréable de compter sur une délégation dynamique et engagée, réunissant des spécialistes de différents domaines et offices fédéraux. J'apprécie également de ressentir l'estime que la Suisse inspire à nos interlocuteurs. Enfin, après une période de travail intense, je me réjouis de rentrer chez moi et de passer plus de temps en famille.

Propos recueillis par Oliver Graf

www.bafu.admin.ch/magazine2012-1-16

CONTACT
Franz Perrez
Ambassadeur
Chef de la division Affaires
internationales, OFEV
031 322 93 23
franz.perrez@bafu.admin.ch

Quarante ans – quatre conférences

La Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui se tiendra prochainement à Rio de Janeiro, au Brésil, est la quatrième du genre.

1972: Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain à Stockholm. Cette rencontre marque le début de la politique internationale en la matière. Le 5 juin, date de son ouverture, est d'ailleurs devenu la Journée internationale de l'environnement. Dans la Déclaration de Stockholm, la communauté des Etats reconnaît pour la première fois la nécessité de coopérer par delà les frontières afin de protéger l'environnement. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement voit le jour la même année.



1992: Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro. Au Sommet de la Terre, la communauté internationale s'entend sur certains grands fondements, comme le principe de précaution ou la notion de développement durable. La réunion aboutit aussi à l'adoption de la Convention-cadre sur les changements climatiques, de la Convention sur la diversité biologique et de l'Agenda 21.



2002: Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg. En Afrique du Sud, les participants formulent de nouvelles priorités et de nouveaux programmes qui précisent la stratégie du développement durable. Ils fixent par ailleurs des objectifs (assortis de délais de réalisation) en matière de biodiversité, de produits chimiques et dans d'autres domaines spécifiques.



2012: Conférence des Nations Unies sur le développement durable à Rio de Janeiro. A l'ordre du jour de Rio+20, qui se tiendra du 4 au 6 juin, figurent la contribution de l'économie verte à la durabilité et la réforme du cadre institutionnel. La Suisse a défini sa position au terme d'un dialogue national qui a impliqué les organisations environnementales, de développement et de jeunesse, les milieux économiques et scientifiques, ainsi que l'administration.

Je t'aime moi non plus

Là où les sommets enneigés se reflètent dans un lac, prix du terrain et loyers prennent l'ascenseur. L'attrait du paysage est devenu un facteur économique de poids pour la place suisse. Mais c'est précisément ce pouvoir d'attraction qui menace le caractère des paysages ruraux de valeur en entraînant un étalement urbain effréné.

«La région de Bâle se situe dans un coude du Rhin au climat privilégié: elle jouit d'un ensoleillement sans pareil en Suisse, de températures moyennes élevées et ignore quasiment le brouillard. Célèbre pour ses cerises, elle possède aussi une longue tradition viticole.» C'est en ces mots que la chambre de commerce de Bâle-Campagne – et non Bâle Tourisme! – vante les charmes de sa situation.

La nature et le paysage sont-ils effectivement des facteurs importants pour le choix d'un site? Si oui, la conservation du paysage aurait davantage à voir avec l'économie qu'on ne le suppose. Pour le savoir, l'OFEV a commandé au bureau bâlois B,S,S. l'étude *Landschaftsqualität als Standortfaktor: Stand des Wissens und Forschungsempfehlung*, réalisée en 2011. Ce travail met en lumière la valeur et l'importance du paysage pour l'économie et la population. Le résultat des recherches bibliographiques et des entretiens menés avec des entreprises et des délégués à la promotion économique éveille l'attention: «On peut partir du principe qu'un paysage attrayant a des effets positifs sur la qualité de vie du lieu où on habite et par conséquent sur le choix de leur domicile par les employés qualifiés», explique Pia Kläy, de la section Qualité du paysage et services écosystémiques de l'OFEV, qui a suivi l'étude. «Le paysage n'est bien entendu qu'un des nombreux éléments jouant en faveur d'un site.» Ce lien n'est pas seulement plausible, il est chiffrable: il suffit par exemple d'évaluer

les différentes grandeurs qui influent sur le prix du terrain et les loyers à l'aide de méthodes statistiques.

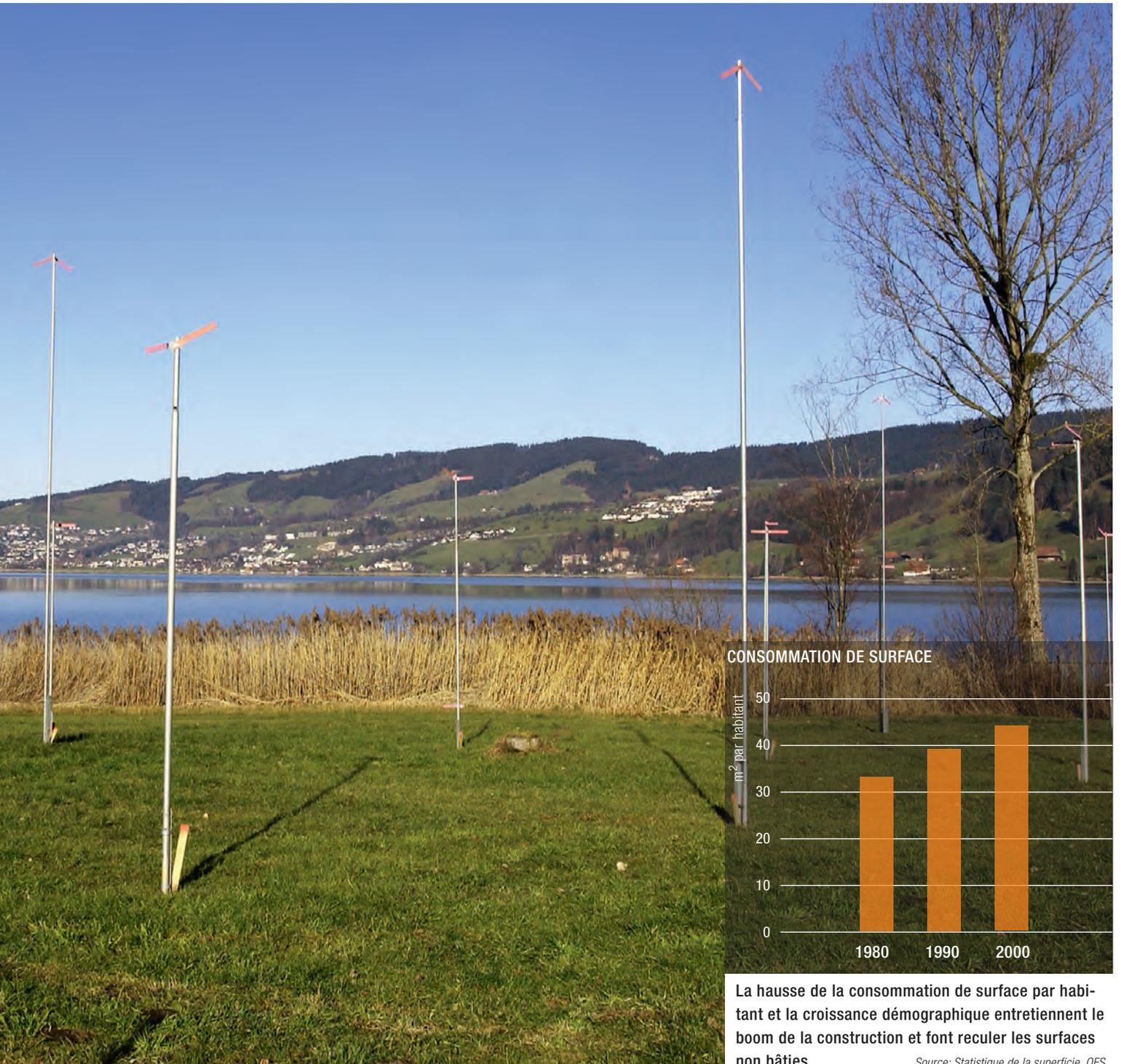
La ressource «paysage». Avenir Suisse, un laboratoire d'idées qui observe l'évolution sociale et politico-économique de la Suisse et défend clairement l'économie de marché, arrive aux mêmes conclusions. Le livre intitulé *Die Neue Zuwanderung – Die Schweiz zwischen Brain-Gain und Überfremdungsangst* (NZZ Libro, Zurich, 2008) révèle ainsi que la Suisse attire les étrangers hautement qualifiés. Le paysage, attrayant et si facile à atteindre depuis les centres urbains, est cité comme une des raisons de la qualité de vie élevée régnant en Suisse.

Une publication émanant du canton de Genève fournit une image plus détaillée. Des spécialistes de la Haute école de gestion de Genève (HEG) ont examiné comment certains caractères de l'environnement se répercutent sur les loyers: ces derniers augmentent avec l'attrait du paysage, la vue sur un cours ou un plan d'eau pesant nettement dans la balance. Une étude réalisée conjointement par la Banque cantonale de Zurich et l'OFEV, qui exploite les informations tirées de 640 000 annonces immobilières, aboutit à la même conclusion: la vue sur des sommets enneigés qui se reflètent dans un lac justifie des loyers sensiblement plus élevés. Tout comme le coût du logement, le prix du terrain monte avec l'agrément du paysage, selon une autre recherche de la Banque cantonale de Zu-

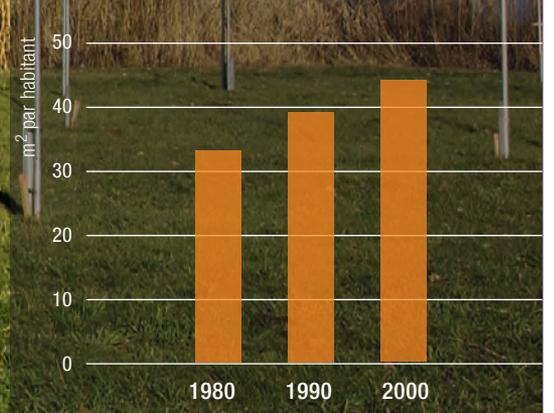


La bataille a repris à Morgarten (ZG), où la concurrence fait rage autour des dernières parcelles disponibles sur les rives du lac d'Ägeri: vue à travers les gabarits d'un projet de construction (en bas) et deux ans plus tard au même endroit (ci-contre).

Photos: Sabine Wunderlin, Zürich



CONSOMMATION DE SURFACE



La hausse de la consommation de surface par habitant et la croissance démographique entretiennent le boom de la construction et font reculer les surfaces non bâties.

Source: Statistique de la superficie, OFS

rich: la vue sur quelque 2000 hectares de lac renchérit le terrain d'environ 20%.

Eternel désir de nature. Toutes les études disponibles aujourd'hui accusent toutefois un déficit: elles n'examinent généralement que les facteurs les plus visibles du paysage, ceux qui servent de décor, comme les lacs, les montagnes ou la campagne ouverte. Alors même que les haies, les habitats typiques d'une région, les buissons, les prairies sèches riches en espèces, les zones humides ou les modes d'utilisation variés forment le véritable caractère du paysage.

« Négligente, voilà bien l'adjectif pour qualifier notre gestion de cette ressource précieuse qu'est le paysage au cours des dernières décennies en Suisse. »

Willy Geiger, OFEV

« Ces études prouvent cependant que la population a un avis positif sur les paysages ruraux attrayants », selon Pia Kläy. Plusieurs sondages récents le montrent: l'« Aargauer Zeitung » a ainsi déclaré que la beauté de la nature et du paysage est sans conteste le facteur numéro un pour la population, devant la fiscalité et l'emploi. Un sondage représentatif de toute la Suisse, réalisé par le bureau de conseil Input, confirme cet avis. Selon lui, le critère qui domine dans l'appréciation de la qualité de son propre logement, c'est « la situation et la nature ».

Un argument publicitaire qui compte. Le paysage est de plus en plus souvent invoqué comme argument pour promouvoir un site. Les spécialistes interrogés dans le cadre de l'étude de l'OFEV vantent des paysages attrayants et intacts pour attirer des entreprises, par exemple dans le canton de Zoug. « Toutes les pré-

sentations consacrées à notre canton commencent et se terminent par une photo du paysage », dit Hans Marti, chef de la promotion économique. « C'est un élément important de notre palette de produits. »

On peut toutefois se demander quel poids les sociétés accordent à cet aspect dans leur décision de s'implanter ici ou là. « Les entreprises considèrent en premier les facteurs essentiels que sont la fiscalité et l'accessibilité », estime Andreas Hauser, de la section Economie de l'OFEV. « Mais au stade final de la sélection, les facteurs dits mous jouent

souvent un rôle. Le fait que la qualité du paysage influe sur le choix d'un domicile par les cadres hautement qualifiés a des effets directs sur les décisions prises par l'entreprise. » La Stratégie paysage de l'OFEV, publiée en octobre 2011, constate d'ailleurs: « Le paysage est un élément essentiel de la marque « Suisse ».

Entre mitage et renaturations. Parallèlement, l'attrait même de la Suisse en tant que place économique et lieu de vie représente une menace pour le paysage. Andreas Hauser résume le dilemme: « Les paysages attrayants sont des endroits convoités, mais les constructions qui se multiplient dans les campagnes nuisent à leur qualité. Au bout du compte, nous détruisons ce que nous aimons. » Avec le temps, la maison dans la verdure se transforme en maison dans l'agglomération. « Nous vantons nos paysages, mais les couvrons à tort et à tra-

vers de maisons, de zones artisanales et de routes. C'est la schizophrénie suisse, le bloc de béton sur l'âme de nos paysages », dit Pia Kläy.

Les louanges que la Suisse adresse à ses zones rurales menacent de perdre leur crédibilité, comme en témoignent les chiffres du programme « Observation du paysage suisse » (OPS) de l'OFEV, qui examine l'évolution paysagère au cours des dernières décennies, identifie les points où la tendance négative se poursuit et ceux où les mesures prises ont du succès (voir graphique). Dans leur rapport, les auteurs concluent qu'il est indispensable d'agir. « Le paysage suisse pâtit des modifications du territoire induites par les développements socio-économiques des dernières décennies: il est mité, morcelé et imperméabilisé. »

Le paysage rural souffre en particulier de l'extension effrénée des surfaces vouées à l'habitat, à la production et aux transports, et de l'intensification de l'utilisation du sol. Mais on constate aussi quelques évolutions positives: au cours des vingt dernières années, les surfaces protégées n'ont cessé d'augmenter et les mesures en faveur de la conservation du paysage – comme la revitalisation des cours d'eau – commencent à porter leurs fruits.

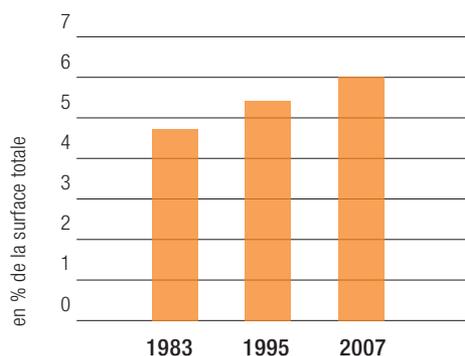
Cessons d'être négligents. « Négligente, voilà bien l'adjectif pour qualifier notre gestion de cette ressource précieuse qu'est le paysage au cours des dernières décennies en Suisse », constate Willy Geiger, sous-directeur de l'OFEV, dans l'avant-propos du rapport *L'état du paysage en Suisse*. Les mises en garde étaient pourtant nombreuses et les bases légales ne faisaient pas défaut non plus. « Il existe en outre des approches prometteuses telles que la conception Paysage suisse et le Projet de territoire Suisse », ajoute Andreas Hauser. « Le défi consiste à les faire observer. L'individu n'est



Evolution du paysage cultivé à l'exemple de la zone de Leihacher près de Stein (AG). En 24 ans, les prés et les vergers hautes tiges de 1982 (à gauche) ont entièrement disparu. La perspective des deux images est identique.

Photos: Sabine Wunderlin, Zurich

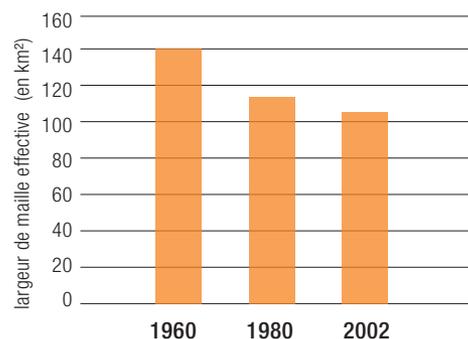
IMPERMÉABILISATION DU SOL



L'imperméabilisation du sol progresse, ce qui lui fait perdre une bonne partie de ses fonctions écologiques. Simultanément, le paysage ouvert cède sa place à des zones bâties et équipées d'infrastructures.

Source: Statistique de la superficie, OFS

MORCELLEMENT DU PAYSAGE



Ces trente dernières années, le morcellement du paysage par les zones bâties et les voies de communication s'est fortement accru, ce qui réduit la taille des surfaces d'un seul tenant. Cette évolution menace les habitats naturels de la faune et réduit l'attrait du paysage.

Source: OPS, OFEV

guère incité à se soucier du bien-être général. Son intérêt personnel peut être de construire dans un beau site tandis que la collectivité supporte tous les préjudices causés au paysage.»

Aiguiser les consciences de tous les acteurs. C'est surtout lors de la prise de décisions en amont, telles que les changements de zone, que l'on omet de prendre en compte la nécessité de conserver et de promouvoir la qualité des paysages. Les responsables de la promotion économique devraient-ils faire davantage pression sur leur canton? Le Zougais Hans Marti sourit en coin: «La qualité du paysage est importante à nos yeux, mais nous n'exerçons aucune pression.» Facile à dire, car son canton a réalisé très tôt que le paysage est une

ressource rare et agit en conséquence. Du coup, la consommation relative de sol par habitant et personne occupée y est pratiquement restée inchangée depuis 1910. «La consommation absolue est donc mue par l'accroissement démographique et la croissance économique, pas par la consommation individuelle», explique René Hutter, chef de l'aménagement du territoire du canton de Zoug. «Et nous n'avons pas compétence pour décider du rythme auquel la Suisse ou le canton croît; ceci relève de décisions politiques et sociales.» Zoug est exemplaire en la matière: Genève mis à part, aucun autre canton n'est parvenu à stabiliser pareillement la consommation de sol par habitant et par emploi.

Pour Andreas Hauser, une chose est sûre: il faut sensibiliser tous les acteurs

à la valeur de la ressource qu'est le paysage, afin de lui conserver ses qualités. A cette fin, des instruments de mesure sont nécessaires. «Aménager durablement le paysage, cela signifie surtout penser à plus grande échelle, en termes de temps et d'espace.»

Gregor Klaus

www.bafu.admin.ch/magazine2012-1-17



CONTACT
Pia Kläy
Section Qualité du paysage et services écosystémiques, OFEV
031 322 80 30
pia.klaey@bafu.admin.ch



COOPÉRATION AVEC LA CHINE

Quand David aide Goliath

En une décennie seulement, la Chine est devenue l'« usine du monde ». Mais la médaille a son revers: une grave pollution, qu'il s'agit de maîtriser. La Suisse offre soutien et savoir à l'Empire du Milieu.

Grâce à sa forte croissance économique (environ 10% par an), la Chine est passée en peu de temps du stade de pays émergent à celui d'atelier de la planète. Depuis des années, les consommateurs se ruent sur les produits chinois, assurant ainsi une prospérité croissante à l'Empire du Milieu. Même si quelque 800 millions d'habitants des régions rurales vivent encore à la limite du seuil de pauvreté, des millions de privilégiés mènent une existence aisée à Shanghai ou Pékin, des métropoles en plein essor.

La Chine est devenue le principal partenaire commercial asiatique de la

Suisse, qui a importé des marchandises chinoises pour quelque six milliards de francs en 2010. Durant la même période, les exportations suisses ont enregistré une croissance rapide et dépassé les sept milliards de francs. La Suisse est l'un des rares pays industriels à présenter un excédent commercial par rapport à la Chine. «Vu cet échange intense de marchandises, nous assumons une coresponsabilité considérable dans les conditions de production en Chine», constate Karine Siegwart, cheffe de section à la division Affaires internationales de l'OFEV.

Pollution et dangers naturels accrus. La médaille a son revers: une destruction énorme de l'environnement, qui porte fortement atteinte aux bases naturelles de la vie (eau, air, sols), menace la santé des êtres humains et des animaux de rente et a un impact négatif sur l'écologie de la planète en raison des émissions, dont beaucoup ne s'arrêtent pas aux frontières nationales. La Chine, très grande consommatrice de charbon et — de plus en plus — de pétrole, est la première émettrice de gaz à effet de serre du monde, bien que les rejets par habitant ne représentent qu'un quart



En Chine, la Suisse s'engage en faveur de l'amélioration de la prévention des dangers liés aux fluctuations du Yangtsé. La population de Chongqing en profite aussi. Cette métropole est exposée à de très grandes variations météorologiques. En 2010, un mois de sécheresse a fortement affecté le débit du fleuve, menaçant l'approvisionnement en eau de près de 20 millions de personnes. Quelques mois plus tard, d'énormes précipitations ont provoqué l'inondation des quartiers riverains. *Photos: EPA/Zhao Junchao; AP/CHINA OUT*

environ de ceux d'un Américain. Dans de vastes parties du pays, la population souffre déjà des conséquences du réchauffement climatique global: les régions côtières sont de plus en plus fréquemment frappées par des crues et des typhons, tandis que dans certaines zones du centre, les périodes de sécheresse se multiplient et la désertification gagne du terrain.

Ces nombreux problèmes accroissent la sensibilité à l'environnement en Chine, et les manifestations contre la pollution, qui réduit la qualité de vie, augmentent. Les spécialistes en environ-

nement du gouvernement central ont bien dû reconnaître que les problèmes écologiques provoquaient de gros dégâts et menaçaient de miner les gains de prospérité procurés par la croissance économique.

La Chine, pays montagneux comme la Suisse, est aussi touchée par la fonte rapide des glaciers et l'augmentation du nombre de crues extrêmes. Là-bas comme ici, coulées de boue, avalanches, éboulis, glissements de terrain et crues menacent la vie humaine et les biens matériels. Frappée par plusieurs grandes catastrophes au cours des décennies, la

Suisse a développé avec succès des techniques et méthodes pour limiter l'ampleur des dégâts. «Grâce à nos longues années d'expérience dans le domaine de la gestion intégrée des risques, nous disposons aujourd'hui d'un savoir précieux dont profite aussi la Chine», explique Andreas Götz, sous-directeur de l'OFEV. «Le pays ne doit pas repartir de zéro et peut éviter les fautes commises par le passé en Suisse.»

Ensemble contre les crues. En avril 2009, la Suisse et la Chine ont signé l'Accord sur la gestion durable des eaux et la pré-

vention des dangers. Ce document vise notamment à renforcer la collaboration en matière de prévision des crues et de préalerte en cas de risque de vidange des lacs glaciaires. Comme l'explique Josef Hess, expert en dangers naturels à l'OFEV, la Chine s'intéresse à l'échange de connaissances pratiques tandis que la Suisse peut tester ses systèmes et méthodes de surveillance et d'alerte précoce sur la rivière Yarkant, dans la province du Xinjiang (nord-ouest de la Chine). Des vidanges subites de lacs glaciaires – comme à Grindelwald en 2008 – ont souvent des conséquences dramatiques en Chine vu leur ampleur. Les crues brutales récurrentes du Yarkant font de nombreuses victimes chaque année et causent de gros dégâts aux cultures et à l'infrastructure.

Pour améliorer la prévision du débit dans le bassin versant du Yangtsé, le plus long fleuve de Chine, on utilise et développe le programme informatique MINERVE déjà testé en Valais. Les partenaires asiatiques espèrent entre autres acquérir ainsi des connaissances leur permettant d'exploiter de manière optimale le barrage des Trois-Gorges afin de prévenir surtout les risques de crues dans le cours inférieur du Yangtsé. Le programme informatique RISKPLAN, également mis au point par l'OFEV et déjà traduit en chinois, est aussi utilisé sur le fleuve. Il permet de déterminer le degré et la répartition spatiale des dangers et de planifier des mesures efficaces. Par ailleurs, un projet de surveillance et de sécurisation des barrages a été lancé en collaboration avec l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Grâce à cette coopération, la Suisse a été l'un des rares pays à pouvoir envoyer sa propre délégation au forum chinois sur le Yangtsé en avril 2011.

D'autres projets suivront – notamment pour améliorer l'utilisation et la qualité des eaux. Les prochaines étapes seront fixées en avril 2012 lors de la cin-

quième conférence annuelle de l'atelier sino-suisse sur la gestion des ressources en eau et la réduction des catastrophes naturelles à Pékin.

Un savoir-faire suisse très prisé. Tous les projets sont réalisés en collaboration avec la Direction du développement et de la coopération (DDC). Cette dernière finance la contribution suisse – plus de deux millions de francs – aux projets menés sur le Yarkant et le Yangtsé

Impulsions pour la politique climatique.

Dans le cadre de la collaboration avec le GPCC, une délégation chinoise de haut rang s'est informée en août 2011 sur la politique climatique suisse et les outils de réduction de la pollution atmosphérique. Le ministère de l'environnement à Pékin a invité des services suisses à participer à l'élaboration d'un projet de loi sur le climat. Une première rencontre d'experts du forum sino-suisse pour la politique climatique a eu lieu en octobre



Des vidanges subites de lacs glaciaires ont souvent des conséquences dramatiques en Chine vu leur ampleur.

ainsi que pour sécuriser les barrages. Grâce à son savoir-faire internationalement reconnu dans le domaine des eaux et du développement rural, la Suisse jouit d'une excellente réputation en Chine comme ailleurs. En lançant le Programme global Changement climatique (GPCC) en 2008, la DDC a par ailleurs institué un réseau d'éminents spécialistes, auxquels viennent s'ajouter des experts issus de nombreuses organisations telles que la plateforme «Dangers naturels» PLANAT ou la division Sandec (Eau et assainissement dans les pays en développement) de l'Institut de recherche sur l'eau (Eawag). «La Chine est reconnaissante à la Suisse pour son savoir technique et ses ressources. Elle s'engage dans l'échange d'expériences, ce qui a un impact positif sur nos relations politiques et économiques», révèle Andreas Götz, qui est aussi président de PLANAT.

2009, peu après le lancement du GPCC, qui vise la réduction des émissions de CO₂ et d'autres gaz à effet de serre dans les pays émergents.

Par ailleurs, dans le cadre de son programme de lutte contre le changement climatique, la DDC soutient depuis 2010 l'initiative «Low Carbon Cities China». En partenariat avec cinq villes chinoises, elle entend promouvoir la gestion énergétique à l'exemple des Cités de l'énergie Zurich, Genève et Lausanne par un échange de savoir et un soutien technique.

La leçon sur les déchets électroniques. Le thème de l'efficacité de l'énergie et des ressources est aussi présent dans la collaboration en matière de récupération des matières premières non renouvelables contenues dans les déchets électroniques. Pionnière du recyclage, la Suisse

suite page 52

Un petit pays très influent

La politique environnementale internationale de la Suisse, très fructueuse, profite à de nombreux intérêts nationaux. C'est le bilan que dresse une nouvelle analyse de la situation, qui recommande de poursuivre et de renforcer la politique ambitieuse de notre pays.

La politique environnementale internationale de la Suisse entend promouvoir la protection et l'utilisation durable des bases naturelles de la vie. « La Suisse ne contribue pas seulement à protéger l'environnement mondial, elle défend aussi ses propres intérêts », explique Franz Perrez, chef de la division Affaires internationales de l'OFEV. « En effet, notre pays est intégré dans des systèmes universels aussi bien sur le plan écologique qu'économique, social et politique. » L'OFEV, qui dirige les négociations sur les questions globales d'environnement, a présenté le rapport sur la politique environnementale internationale de la Suisse 2012 dans l'optique du sommet mondial Rio+20. Cette analyse de la situation révèle que la Suisse peut apporter efficacement ses atouts et son savoir-faire spécifique dans les conférences internationales traitant des enjeux écologiques globaux – changement climatique, biodiversité ou gestion des produits chimiques. Mais le rapport démontre aussi que la collaboration dans le domaine de l'environnement ne peut ignorer les aspects de l'économie, des finances et du développement.

Priorités stratégiques. Les priorités stratégiques doivent être mises là où la Suisse dispose de compétences spécifiques et agit aussi dans son propre intérêt: le climat, la biodiversité, les produits chimiques, les forêts, les eaux, le commerce et l'environnement, la gouvernance et le financement. Les diplomates environnementaux de la Confédération sont connus pour représenter leurs intérêts avec compétence, détermination et pragmatisme dans les négociations internationales et les autres organes décisionnels importants. « Nous sommes un petit pays actif, crédible et indépendant qui n'appartient à aucun bloc, ce qui nous donne une forte influence créative », estime Franz Perrez.



CONTACT
Franz Perrez
Ambassadeur
Chef de la division Affaires
internationales, OFEV
031 322 93 23
franz.perrez@bafu.admin.ch

Une collaboration renforcée. Si la Suisse entend conserver cette position et continuer à avoir son mot à dire dans les processus bilatéraux et internationaux, elle doit renforcer son engagement personnel et financier au rythme des développements politiques. Une occasion d'aller de l'avant lui sera donnée lors des délibérations sur les crédits-cadres pour l'environnement mondial (2013, reconstitution du FEM, voir page 38) ou la coopération au développement 2013–2016. Par ailleurs, elle doit entretenir les partenariats stratégiques. Longtemps, la Suisse est passée pour une pionnière en matière de droit et de politique de l'environnement dans le contexte international. Aujourd'hui, l'UE vise ce rôle au plan mondial et a développé sa législation sur l'environnement en conséquence. « Comme l'UE est notre premier partenaire commercial, nous devons tenir compte des modifications intervenant en Europe et harmoniser nos dispositions », dit Karine Siegwart, cheffe de la section Europe, commerce et coopération au développement et suppléante du chef de la division Affaires internationales. « La formulation d'une politique de l'environnement nationale indépendante du contexte mondial et européen n'est plus guère possible aujourd'hui. » C'est pourquoi la collaboration avec l'UE est devenue une autre priorité de la politique environnementale internationale.

Le nouveau rapport éclaire les multiples facettes de la politique environnementale internationale cruciales pour notre pays. Il expose aussi les enjeux et les intérêts de la Suisse, de même que les objectifs et les prochaines étapes de son engagement.

Viera Malach



a notamment soutenu la Chine dans la mise en place de systèmes de valorisation efficaces. «En Chine, les déchets électroniques produits sur place ou issus des pays industrialisés sont pour la plupart traités dans des conditions catastrophiques dans le secteur informel», explique Marco Buletti, de la section Valorisation et traitement des déchets à l'OFEV. «D'innombrables petites exploitations éliminent de grandes quantités de métaux lourds toxiques dans les eaux et les sols ou rejettent des polluants tels que de la dioxine dans l'atmosphère, ce qui nuit à la santé des employés et dégrade l'environnement.»

Les spécialistes suisses ont pu montrer comment améliorer la situation dans ce domaine en appliquant le système des incitations financières. «Nous avons proposé par exemple de dégrever fiscalement les exploitations exemplaires qui valorisent les déchets électroniques avec des méthodes modernes respectueuses de l'environnement», explique Marco Buletti. Ces entreprises disposent ainsi de fonds supplémentaires pour récupérer de vieux appareils voués à disparaître par la filière informelle. Ce programme encouragé par la Suisse a contribué à former les acteurs de manière appropriée et à élaborer un projet de loi chinoise régissant la valorisation des déchets électroniques. Il a été financé par la coopération au développement du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) et suivi par le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (EMPA), dont l'OFEV est membre consultatif. Dans le cadre de la Convention de

Bâle, la Suisse s'engage en outre activement sur le plan international pour le recyclage écologique des appareils électriques.

Vers un accord de libre-échange. L'engagement pragmatique dans les négociations internationales et la coopération environnementale sans intérêts propres directs valent à la Suisse une bonne réputation en Chine. Ce crédit lui permet d'imposer certaines exigences importantes de sa politique environnementale internationale: par exemple, la Chine a donné son accord à la convention mondiale sur le mercure qu'il est prévu d'adopter. «A notre grande surprise, le chef de la délégation chinoise nous a révélé que la visite d'une délégation de l'OFEV au ministère de l'environnement de Pékin avait été déterminante dans ce contexte», rapporte Franz Perrez, ambassadeur pour l'environnement.

Les relations diplomatiques entretenues depuis plus de 60 ans entre la Suisse et la Chine concernent un large éventail de thèmes. Ces dernières années, les contacts avec le Parlement, les cantons, les provinces, les villes et la société civile se sont également intensifiés. Les deux pays ont signé en janvier 2011 à Davos une déclaration d'intention commune engageant les négociations sur un accord de libre-échange. Durant ses délibérations, la Commission de politique extérieure du Conseil national a souhaité que l'accord règle également l'aspect du développement durable. Elle veut ainsi s'assurer que le libre-échange ne tienne pas compte des seuls intérêts économiques, mais aussi des exigences sociales et écologiques. L'Organisation de

coopération et de développement économiques (OCDE) a élaboré à cet effet des lignes directrices concernant la prise en compte des intérêts environnementaux dans les accords commerciaux. Elles comprennent notamment des dispositions sur l'utilisation durable des ressources, la promotion de standards écologiques de haut niveau ou l'application de la législation nationale en matière d'environnement. Depuis juin 2010, la Suisse propose aussi à ses partenaires, dans le cadre des négociations bilatérales sur les accords de libre-échange, des dispositions types supplémentaires régissant l'échange plus écologique de marchandises, comme c'est désormais le cas avec la Chine.

Viera Malach

www.bafu.admin.ch/magazine2012-1-18



CONTACTS
Karine Siegwart
Cheffe de la section Europe, commerce et coopération au développement
OFEV
031 322 99 73
karine.siegwart@bafu.admin.ch



Josef Hess
Directeur du Comité de direction
« Intervention dangers naturels » (LAINAT)
OFEV
031 322 19 47
josef.hess@bafu.admin.ch

Des STEP bientôt au top

Les stations d'épuration ne retiennent que partiellement la foule de micropolluants qui parviennent dans nos eaux. Or, même à très faible concentration, ceux-ci peuvent porter atteinte aux organismes aquatiques et s'infiltrer dans la nappe phréatique. Afin de juguler le problème, une stratégie ciblée prévoit d'optimiser une partie des STEP suisses.



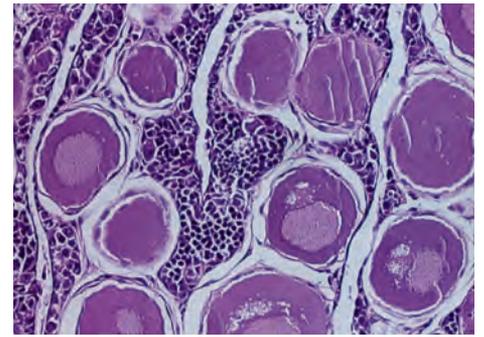
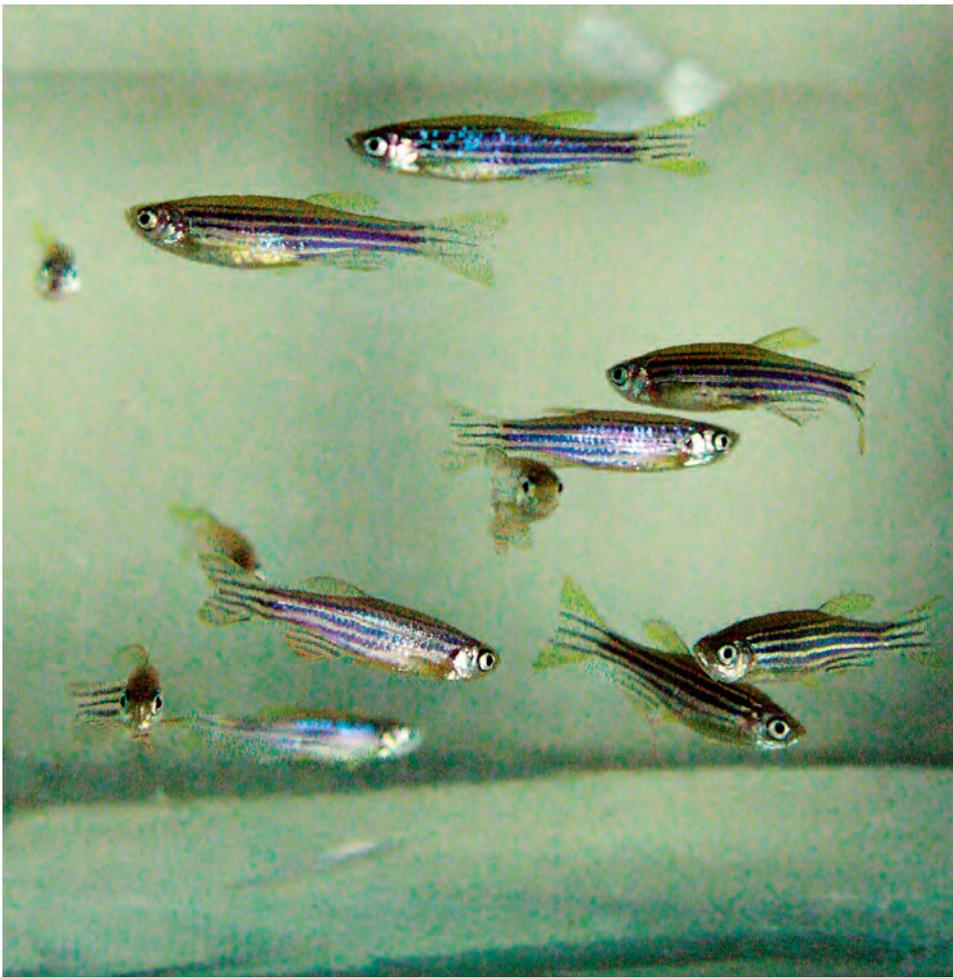
Vue du bassin de traitement biologique de la STEP de Kloten-Opfikon (ZH) pendant l'essai pilote d'élimination des micropolluants à l'aide de poudre de charbon actif. Les boues activées, normalement brunes, apparaissent noires ici en raison du recours à ce processus spécial.

Photo: Marc Böhler, Eawag

Les analgésiques et les fébrifuges nous soulagent en cas de maux de tête ou de grippe, les hormones de la pilule contraceptive préviennent les grossesses non désirées et les antibiotiques éradiquent les agents pathogènes indésirables. Toutes ces substances actives ont une chose en commun: évacuées dans les déjections humaines, elles

empruntent le réseau d'égouts pour rejoindre les stations d'épuration des eaux usées (STEP). «Les quelque sept cents STEP de Suisse éliminent avant tout les nutriments, comme le carbone, le phosphore et l'azote», explique Michael Schärer, qui s'occupe depuis des années des micropolluants à la section Qualité des eaux de sur-

face de l'OFEV. «Les stations d'épuration ne retiennent hélas que partiellement, voire pas du tout, une foule de substances chimiques issues de médicaments, de pesticides, d'agents de conservation, de détergents et d'autres produits.» Une part considérable de ces substances se déverse dès lors sans autre dans les cours d'eau et les lacs.



Coupe transversale des cellules sexuelles teintées d'un corégone hermaphrodite du lac de Thoun (prise de vue microscopique). Le poisson possède à la fois des ovaires et des testicules.

Photo: Centre pour la médecine des poissons et des animaux sauvages, Université de Berne

Le poisson zèbre (*Danio rerio*) se prête bien à l'étude des mécanismes d'action des substances à activité hormonale. Aussi le petit poisson exotique est-il fort apprécié dans les laboratoires de recherche sur l'eau.

Photo: Eawag

En Suisse, on suppose que plus de 30 000 composés chimiques entrent dans la composition des innombrables produits d'usage courant. Or la croissance démographique et l'allongement de l'espérance de vie ne feront que multiplier leur utilisation dans les ménages, l'industrie, l'artisanat et l'agriculture.

Dans les eaux suisses, les effets néfastes des micropolluants sur la faune aquatique sont patents, l'exemple le plus frappant étant la féminisation des poissons mâles.

Effets néfastes sur les organismes aquatiques. Vu l'usage auquel ils sont initialement destinés, nombre de ces produits chimiques sont biologiquement actifs et stables, de sorte qu'ils ne se dégradent que très mal dans l'environnement. « Dès que leur concentration atteint quelques nanogrammes par litre, ces micropolluants exercent sur les organismes aquatiques l'effet pour lequel ils ont été conçus, qui s'avère alors nuisible. Voilà pourquoi ils constituent un défi de taille pour la protection des eaux », explique Michael Schäfer. « Les herbicides destinés à éradiquer certaines plantes stoppent par exemple la photosynthèse des algues, des insecti-

cides neurotoxiques endommagent le système nerveux d'animaux aquatiques et les perturbateurs endocriniens entravent la croissance et la reproduction des poissons et des amphibiens. »

Dans les eaux suisses, les effets néfastes de ces substances sur la faune aquatique sont patents, l'exemple le plus frappant étant la féminisation des poissons mâles. Causée par la présence d'œstrogènes, elle se manifeste surtout en aval des stations d'épuration. Une campagne de mesures menée en 2010 sur mandat de l'OFEV a identifié soixante à septante micropolluants organiques dans les effluents de STEP:

leurs teneurs dépassaient partout 50 microgrammes par litre. La concentration totale de toutes les substances et des produits de leur dégradation (métabolites) doit être beaucoup plus élevée. Ce sont les cours d'eau petits à moyens du Plateau, soumis à une exploitation intensive et où la population est très dense, qui sont les plus touchés, car les eaux déversées par les STEP n'y sont pas assez diluées. L'apport de ces substances étant permanent, on suppose que les critères de qualité écotoxicologique y sont largement dépassés pour divers micropolluants, surtout en période d'étiage.

Risques pour l'eau potable. Si les circonstances sont défavorables, des concentrations excessives de perturbateurs endocriniens dans les cours d'eau peuvent contaminer l'eau potable. Cela vaut notamment pour les captages proches de rivières et situés dans de la roche meuble. Dans un tel cas, des composés difficilement dégradables transportés par les eaux épurées peuvent s'infiltrer jusque dans la nappe souterraine. De plus, on trouve une vaste palette de micropolluants persistants dans les grands lacs suisses, qui alimentent également le réseau d'eau potable.

«Selon nos connaissances actuelles, les teneurs mesurées ne représentent certes pas de danger pour la santé de l'homme», estime Michael Schärer. «Mais le principe de précaution exige que nous prenions des mesures afin de réduire cette pollution des eaux, d'autant que de nouveaux groupes de substances, telles les nanoparticules, ont été repérés dans les eaux usées et engendrent un défi supplémentaire à la préservation des ressources en eau potable.»

Des mesures s'imposent aussi par respect pour les riverains en aval. Par le biais du Rhin et du Rhône, qui drainent la majeure partie du pays, la Suisse exporte en effet de grandes quantités de substances chez ses voisins. Cela peut perturber l'approvisionnement en eau potable, puisque les déversements successifs d'eaux usées traitées tendent à accroître les concentrations de micropolluants au fil des cours d'eau. Preuve en sont les analyses réalisées dans le Rhin sur les contrastants utilisés en radiologie.

Les mesures à la source ne suffisent pas. Pour protéger les eaux contre les atteintes, la législation sur les produits chimiques prévoit nombre d'interdictions et de restrictions d'emploi qui frappent les substances dangereuses. Il est par exemple interdit d'utiliser des herbicides pour traiter toits, terrasses, places d'entreposage, rues, chemins

les eaux de ces établissements. Ceux-ci ne représentent en fait qu'une part minime des émissions totales, comme l'indiquent des études menées à Winterthour par l'Institut de recherche sur l'eau du domaine des EPF (Eawag).

La stratégie MicroPoll. Puisqu'une part importante des polluants parvient

Puisqu'une part importante des polluants parvient aujourd'hui dans les eaux par le biais des stations d'épuration, la stratégie MicroPoll élaborée par l'OFEV propose une approche sélective qui consiste à optimiser les STEP de taille moyenne à grande.

et bandes de verdure. Les peintures qui protègent les bateaux contre les bio-salissures ne doivent pas utiliser de produits antifouling contenant des composés organiques à base de zinc ou d'arsenic.

A elles seules, les mesures prises à la source ne suffisent toutefois pas pour désamorcer le problème des micropolluants organiques. «En Suisse et dans les pays voisins, les médicaments et leurs métabolites forment l'un des principaux groupes de polluants provenant des réseaux d'assainissement», constate Michael Schärer. Comme la charge de ces substances dans un bassin versant ne provient pas principalement de sources ponctuelles, tels les hôpitaux ou les homes pour personnes âgées, on ne peut pas se contenter de prétraiter

aujourd'hui dans les eaux par le biais des stations d'épuration, la stratégie MicroPoll élaborée par l'OFEV propose une approche sélective qui consiste à optimiser les STEP de taille moyenne à grande. Dans sa Stratégie sur les micropolluants dans les eaux usées urbaines et industrielles (CIPR, rapport n° 181), la Commission internationale pour la protection du Rhin considère que l'ajout d'une étape de traitement dans certaines STEP communales offre un moyen de diminuer sensiblement la charge de micropolluants organiques dans les rivières, les lacs et les eaux souterraines.

Voici les bases de l'approche sélective appliquée par l'OFEV: afin de protéger la faune et la flore aquatiques, il convient d'équiper les stations d'épu-

ration relativement grandes d'une étape de traitement supplémentaire si l'effluent de la STEP représente plus de 10% du débit du milieu récepteur en période d'étiage. Pour éviter une contamination du réseau d'eau potable, les autorités prévoient par ailleurs de se concentrer sur les STEP proches des captages d'eaux souterraines alimentées par l'infiltration de l'eau de rivière. En vue de réduire la charge totale de micropolluants organiques, les douze plus grandes STEP communales (de plus de 100 000 équivalents-habitants) seront en outre dotées de nouveaux procédés techniques éliminant l'essentiel des micropolluants. La Suisse assumera ainsi sa responsabilité à l'égard des riverains en aval et contribuera à réduire la pollution dans la mer du Nord et la Méditerranée. L'optimisation de la centaine de STEP concernées ne devrait pas prendre plus de vingt ans.

Ozone ou poudre de charbon actif. Des études et des essais pratiques réalisés en Suisse et à l'étranger ont montré qu'il est techniquement possible d'éliminer les micropolluants organiques présents dans les eaux usées communales. «Les solutions les plus prometteuses sont l'ozonation et le traitement à l'aide de charbon actif en poudre au sortir de la phase biologique», explique Michael Schärer. «Possédant un large spectre d'action, les deux procédés sont à même d'éliminer un grand nombre de micropolluants et il est relativement facile d'en équiper les STEP existantes.»

Testée à large échelle et avec succès dans les stations de Regensdorf (ZH) et de Lausanne (VD), l'ozonation consiste à injecter de l'ozone dans les eaux usées traitées, à raison de 3 à 5 grammes par mètre cube. Hautement réactif, ce gaz s'attaque aux micropolluants et les transforme. Selon les vastes recherches scientifiques entre-

prises, cette technique ne conduit pas à la formation de produits secondaires toxiques et stables. Afin d'éliminer entièrement les produits de la réaction, il est toutefois recommandé de prévoir une étape ultérieure de traitement biologiquement actif, tel un filtre à sable.

L'efficacité du charbon actif finement moulu a également été mise à l'épreuve: à Lausanne, à Kloten-Opfikon

L'ozonation et la poudre de charbon actif abaissent de 80 % au moins la concentration de micropolluants dans les eaux épurées.

et dans une petite station d'épuration de l'Eawag à Dübendorf. Selon cette technique, on mélange 12 à 15 grammes de poudre de charbon actif à un mètre cube d'eaux épurées. Les micropolluants s'agglutinent à la surface des particules de charbon, qui sont éliminées après avoir été isolées par sédimentation-filtration, filtration sur du sable ou ultrafiltration.

Des traitements efficaces. Les deux procédés abaissent de 80 % au moins la concentration de micropolluants dans les eaux épurées, d'où une nette amélioration de la qualité de l'eau des rivières et des lacs. Les essais menés en Suisse ont montré que l'application de ces deux techniques prévient presque entièrement l'impact écotoxicologique (empoisonnement des algues, effets des perturbateurs endocriniens sur les alevins de truites et d'autres organismes aquatiques, etc.).

La stratégie ciblée d'optimisation passe par un investissement d'environ 1,2 milliard de francs, soit un peu plus de 1 % de la valeur de remplacement

des installations d'assainissement, qui se monte à quelque 100 milliards de francs. En fonction de la taille de la STEP et du procédé choisi, la consommation énergétique s'accroîtra de 5 à 30 %, augmentant bien sûr les frais d'exploitation. Selon les calculs de l'OFEV, l'optimisation prévue relèvera de 16 francs environ le montant de 120 francs que la Suisse consacre

aujourd'hui par année et par habitant au traitement des eaux usées. «Nombre de stations d'épuration étant appelées à renouveler leurs installations, c'est le bon moment pour inclure à peu de frais de nouvelles étapes de traitement dans notre système de gestion des eaux», conclut Stephan Müller, chef de la division Eaux à l'OFEV.

Ayant reconnu la gravité du problème, le Parlement cherche un moyen de financer l'optimisation sélective des STEP en respectant le principe du pollueur-payeur. En collaboration étroite avec les cantons, les communes et les exploitants, l'OFEV prépare pour sa part les bases légales. Un projet de modification de la loi sur la protection des eaux (LEaux) sera mis en consultation dans les mois qui viennent.

Beat Jordi

www.bafu.admin.ch/magazine2012-1-19



CONTACT
Michael Schärer
Section Qualité des eaux de surface
OFEV
031 324 79 43
michael.schaerer@bafu.admin.ch



BLOC-NOTES

Filières et formations

Devenez garde-rivière!

Dans le cadre de son projet « Riverwatch », lancé en 2005, le WWF a déjà formé plus de 400 « gardes-rivières ». Ces bénévoles sont chargés d'observer régulièrement un cours d'eau et de signaler tout problème. Ils s'engagent dans l'entretien et le nettoyage des berges et peuvent même initier des projets de revitalisation. La prochaine « Formation Riverwatch » en Suisse romande s'étendra sur quatre journées au printemps et en été 2012. Elle transmettra des connaissances sur les écosystèmes fluviaux, mais abordera aussi le domaine de l'information du public. Les cours auront lieu dans la région lausannoise.

> Nicole Camponovo, 026 424 96 93, nicole.camponovo@wwf.ch; www.wwf.ch/riverwatch



Vingt-huit outils pour se lancer



Les supports pédagogiques ne manquent pas en éducation à l'environnement. Les enseignants qui débutent dans ce domaine ont plutôt l'embaras du choix. Pour les aider à s'y retrouver, le Réseau Idée de Bruxelles et ses partenaires du projet EnviroDoc ont édité un répertoire intitulé « 28 outils pour se lancer ». Il présente des réalisations belges et françaises appréciées notamment par les acteurs de terrain qui ne disposent pas de connaissances particulières en écologie. Chaque élément retenu a été testé par des animateurs ou des formateurs. En 2007, une publication similaire avait déjà sélectionné « 50 outils pour se lancer ».

> www.envirodoc.org

« Favorisez la nature »

Les produits chimiques sont omniprésents dans nos vies. On en trouve aussi à l'école, notamment dans les peintures, les colles ou les produits de nettoyage. La campagne « Favorisez la nature » menée en 2012–2013 par la Fondation suisse pour la pratique environnementale (Pusch) offre l'occasion d'aborder cette thématique concrète en classe. Incarnée par Cocci, une coccinelle maligne qui sait comment renoncer aux poisons, elle fournit des idées et des aides pour confronter les élèves aux dangers que présentent ces produits. Elle leur fera aussi découvrir des solutions moins nuisibles pour l'homme et l'environnement.

> www.cocci-logique.ch



Photos mises à disposition

S'instruire au fil de l'Areuse

L'Institut suisse de spéléologie et de karstologie (ISSKA) propose un nouveau guide d'excursion hydrogéologique. Sur 52 pages, « Gorges de l'Areuse » met l'accent sur l'histoire du paysage, sur les eaux souterraines et de surface, ainsi que sur le profit que l'homme en tire.

> Prix: 9 francs. Renseignements et commande: www.isska.ch > Enseignement et documentation > Guides Karst

Le CAS Développement durable a dix ans

Le Certificat de formation continue en développement durable de l'Université de Genève fête son dixième anniversaire. Centré sur la pratique, il s'adresse aux cadres désireux de maîtriser les instruments et méthodes d'analyse propres aux différents aspects de cette thématique. Il permet aussi de partager des expériences avec d'autres professionnels. Prochaine édition: de septembre 2012 à juin 2013.

> Sylvain Perret, 022 379 08 79, sylvain.perret@unige.ch; www.unige.ch/formcont/developpementdurable.html

Intégrer les sciences naturelles

Le nouveau numéro du bulletin « éducation environnement CH » traite des liens entre les sciences naturelles et l'éducation à l'environnement. Il présente de nombreux exemples d'intégration réussie de ces deux domaines.

> www.educ-envir.ch/actualite/eech

La Libellule à l'affût des batraciens

L'association La Libellule poursuit son travail de sensibilisation à la nature sur le terrain dans la région de Genève. Les mardis 20 et 27 mars 2012, en soirée, elle propose deux excursions sur les thèmes des batraciens et du lynx.

> Mathieu Bondallaz, 022 732 37 76, mathieu@lalibellule.ch; www.lalibellule.ch

Du côté du droit

Romanel face au principe du pollueur payeur

Suite à un arrêt du Tribunal fédéral (TF), Romanel-sur-Lausanne devra revoir son règlement sur l'élimination des ordures ménagères.

En 2009, Romanel a adopté un règlement sur la gestion des déchets basé sur un système dual. Il prévoit de financer le traitement des déchets urbains et non urbains à hauteur de 30% par l'impôt communal. Les 70% restants sont payés par une taxe forfaitaire établie selon la taille des ménages.

Or, une citoyenne de la commune a fait recours auprès du Tribunal cantonal (TC) contre cette façon de faire. Motif invoqué? Un système insuffisamment incitatif et non conforme au principe de causalité défini par la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE). La requérante demandait l'introduction d'une taxe au sac combinée avec une taxe forfaitaire. Le TC a, quant à lui, exclu l'impôt communal pour financer, même en partie, l'élimination des déchets et a annulé le règlement. Romanel a alors porté l'affaire devant le TF.

Le TF a rendu son arrêt le 4 juillet 2011. Il a décidé qu'une taxe forfaitaire par ménage est incompatible avec le principe de causalité défini dans la LPE, qui s'applique à toutes les communes de Suisse. La taxe doit être fonction de la quantité de déchets produits et avoir un effet incitatif, ce qui n'est pas le cas du règlement de Romanel. Les juges ont donc en partie donné raison à la requérante.

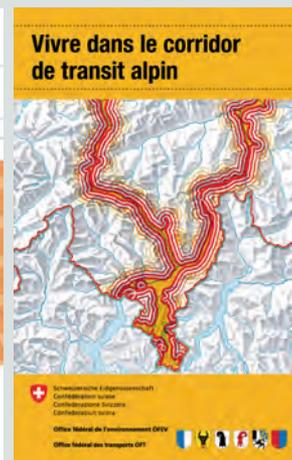
La commune ne tenant pas de comptabilité différenciée permettant de faire la distinction entre les déchets urbains et non urbains dans les coûts d'élimination, il lui était en revanche possible, selon le TF, d'en payer une partie par l'impôt. La haute instance juge toutefois contraire au droit fédéral de financer par l'impôt général la part du compte concernant le traitement des déchets urbains. Elle estime ainsi que, pour un financement par ce biais, un plafond de 30% constitue, en règle générale, la limite supérieure à ne pas dépasser sans justification.

Cet arrêt est en accord avec le système préconisé par l'OFEV dans sa directive *Financement de l'élimination des déchets urbains selon le principe de causalité*. L'office y recommande une taxe causale, proportionnelle au poids ou au volume des déchets produits, à hauteur de 30 à 40% du coût de l'élimination, combinée avec une taxe de base à hauteur de 30 à 60%.

Renseignements: Juliane Billet Eismann, division Droit, OFEV,
031 322 93 21, juliane.eismann@bafu.admin.ch;
Tribunal fédéral: ATF 2C_740/2009



Paru récemment



Téléchargement ou commande

Toutes les publications de l'OFEV sont disponibles sous forme électronique; les fichiers PDF peuvent être téléchargés gratuitement sous www.bafu.admin.ch/publications

Certains ouvrages existent également en version imprimée; ils peuvent être commandés à l'adresse suivante:
OFCL, Diffusion des publications fédérales, CH-3003 Berne
tél. +41 (0)31 325 50 50, fax +41 (0)31 325 50 58
verkauf.zivil@bbl.admin.ch
www.publicationsfederales.ch
www.bafu.admin.ch/publications

N'oubliez pas le numéro de commande de la publication souhaitée! Vous trouverez un bulletin de commande inséré dans ce numéro. Des frais de port sont prélevés pour les grandes quantités, sauf si la publication est gratuite.

Sous www.bafu.admin.ch/newsletter, vous avez la possibilité de vous abonner à une lettre d'information électronique ou à un flux RSS qui vous tiendra au courant des nouvelles publications de l'OFEV.

Indications bibliographiques:

Titre. Sous-titre. Editeur (autre que l'OFEV seul). Nombre de pages; langues disponibles; prix (pour les versions imprimées); numéro de commande (pour les versions imprimées); lien pour le téléchargement gratuit du fichier PDF.

Achats publics

Öffentliche Beschaffung – Leitfaden für den Einbezug ökologischer, sozialer und ökonomischer Kriterien. 2^e édition entièrement revue. Publié par la Communauté d'intérêt écologie et marchés Suisse (CIEM) avec le soutien de l'OFEV. 83 p.; D; 50 francs; commande: CIEM, www.ciem.ch > La CIEM > Produits, ou directement auprès de FO-Publishing GmbH, Gewerbestrasse 18, 8132 Egg, 044 986 35 70, verlag@fo-publishing.ch La CIEM et ses membres – autorités et institutions, au nombre de 35 actuellement – encouragent depuis plus de 15 ans la prise en compte des critères du développement durable lors des achats publics.

Affaires internationales

Politique environnementale internationale de la Suisse 2012. Etat des lieux et perspectives. 84 p.; F, D, E; gratuit; numéro de commande de la version imprimée: 810.400.054f; commande et téléchargement: www.bafu.admin.ch/ud-1049-f

Le rapport propose une analyse du système international de l'environnement (négociations, conventions, institutions et instruments) et expose les intérêts stratégiques ainsi que les possibilités d'influence de la Suisse.

Air

Vivre dans le corridor de transit alpin. Publié par l'OFEV et l'Office fédéral des transports (OFT). Dépliant; F, D, I; gratuit; numéro de commande de la version imprimée: 810.400.053f; commande et téléchargement: www.bafu.admin.ch/ud-1045-f

Umweltbelastungen des alpenquerenden Güterverkehrs. Resultate des Projekts MFM-U, Stand 2010. 22 p.; D, I; pas de version imprimée; téléchargement: www.bafu.admin.ch/uz-1122-d

Le développement du trafic transalpin de marchandises dans le respect de l'environnement est l'un des objectifs principaux de la politique suisse des transports. Le projet « Suivi des mesures d'accompagnement Environnement » (SMA-E) ainsi que d'autres relevés permettent de mesurer la charge environnementale (pollution atmosphérique et pollution sonore) causée par le transit sur les axes nord-sud.

Biodiversité, organismes

Espèces menacées en Suisse. Synthèse listes rouges, état 2010. 111 p.; F, D, E; 12 francs; numéro de commande de la version imprimée: 810.200.009f; commande et téléchargement: www.bafu.admin.ch/uz-1120-f

Les listes rouges se basent sur une procédure d'évaluation des menaces scientifiquement reconnue pour répertorier les espèces indigènes menacées plus ou moins gravement d'extinction. Le présent rapport constitue une synthèse de l'ensemble des listes rouges suisses des espèces végétales, animales et fongiques.

Liste des espèces prioritaires au niveau national. Espèces prioritaires pour la conservation au niveau national, état 2010. 132 p.; F, D, I; gratuit; numéro de commande de la version imprimée: 810.100.090f; commande et téléchargement: www.bafu.admin.ch/uv-1103-f

La liste des espèces prioritaires au niveau national contient 3606 taxons appartenant à 21 groupes d'organismes différents, parmi lesquels des vertébrés et des invertébrés, des plantes, des champignons et des lichens.

Bruit

Rendre le bruit visible. sonBASE – La Base de données SIG pour la Suisse. Dépliant; F, D; gratuit; numéro de commande de la version imprimée: 810.400.057f; commande et téléchargement: www.bafu.admin.ch/ud-1043-f sonBASE détermine et analyse la pollution sonore pour l'ensemble de la Suisse.

Climat

Affiches sur le changement climatique et la politique climatique. Publié par l'OFEV en collaboration avec l'OcCC (Organe consultatif sur les changements climatiques) et ProClim (« Forum for Climate and Global Change » de l'Académie suisse des sciences naturelles). F, D; commande gratuite en format mondial (1280 × 895 mm): climate@bafu.admin.ch; téléchargement: www.bafu.admin.ch/affiches-climat

Les neuf affiches illustrent le changement climatique et la politique climatique actuelle de la Suisse. Elles indiquent combien la Suisse émet de CO₂ en comparaison avec les autres pays et montrent les économies que chacun pourrait réaliser.

Consommation

Miniratgeber: Umweltschonend einkaufen dank Ökobilanzen. Publié par la Fondation pour la protection des consommateurs en collaboration avec l'OFEV. 24 p.; D; prix régulier 9.50 francs, prix privilège (membres bienfaiteurs) 4.50 francs; commande: SKS, case postale, 3000 Berne 23, 031 370 24 34, info@konsumentenschutz.ch, <http://konsumentenschutz.ch/shop/sks-ratgeber>

Comment aider les consommateurs à ménager l'environnement? C'est le propos de ce petit guide consacré aux écobilans des denrées alimentaires, qui sera bientôt disponible également en version française.

Dangers naturels

Vivre avec les dangers naturels. Objectifs et axes d'action prioritaires de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) en matière de gestion des dangers naturels. 8 p.; F, D, E; pas de version imprimée; téléchargement: www.bafu.admin.ch/ud-1047-f

Vue d'ensemble de la protection contre les crues (inondations, érosion des berges, laves torrentielles), les avalanches et les mouvements de terrain (processus de chute, de glissement et d'écoulement) ainsi que de la mitigation des séismes.

Economie

Critères de qualité applicables aux informations environnementales. Définition et application au compte rendu sur la charge écologique de la consommation et de la production. Synthèse de la version intégrale allemande (uw-1119-d, 129 p.); 14 p.; F, E; pas de version imprimée; téléchargement: www.bafu.admin.ch/uw-1119-f

Forêts et bois

Annuaire La forêt et le bois 2011. Ressources forestières, récolte de bois, transformation du bois, commerce de bois. 166 p.; D/F; 20 francs; numéro de commande de la version imprimée: 810.200.010; commande et téléchargement: www.bafu.admin.ch/uz-1121-f

L'annuaire donne des informations détaillées sur les ressources forestières, la récolte de bois, les prestations et les produits de la forêt, la certification, la transformation du bois ainsi que le commerce de bois et de produits en bois de la Suisse.

Faits et gestes

Une société à 2000 watts

Une exposition itinérante développée par l'association Ecoparc en collaboration avec le Réseau des villes de l'Arc jurassien présente 21 projets d'architecture durable en Suisse. Elle explique la vision d'une société à 2000 watts et les implications d'une telle démarche pour les individus et les collectivités. En 2012, l'exposition va, entre autres, s'arrêter à La Chaux-de-Fonds, Bienne, Neuchâtel et Tramelan, ainsi que dans le Val-de-Travers.

> Association Ecoparc, Neuchâtel, 032 721 11 74, www.ecoparc.ch > Nos événements: « Mission possible: l'habitat de la société à 2000 watts »

ecohome

Du 19 au 22 avril 2012, à Fribourg, se tiendra le salon ecohome. Cette manifestation s'adresse à tout un chacun et apporte des solutions pour construire, équiper ou rénover des bâtiments avec de hautes performances énergétiques et environnementales. Plus de 100 exposants, producteurs et fournisseurs seront présents avec leurs produits et services. Un lieu idéal pour tous ceux qui désirent vivre ou travailler entre des murs durables.

> www.ecohome-fribourg.ch

Quel air respirons-nous?

La nouvelle application gratuite de l'Association Transports et Environnement (ATE) permet de consulter sur un iPhone les valeurs des 16 stations de mesure du Réseau national d'observation des polluants atmosphériques (NABEL). On obtient ainsi immédiatement les concentrations actuelles de poussières fines, d'ozone ou d'oxyde d'azote. Le programme est disponible en français et en allemand.

> Pour télécharger l'application, introduire le terme de recherche «ATE» dans l'App Store; www.ate.ch

Le jardin dévoilé



Janine Jousson

Dans le plus grand potager à l'ancienne de Suisse romande, près du Château de Prangins (VD), poussent quelque cent espèces d'antan. Une exposition permanente intitulée « Le Jardin dévoilé – Anciennes variétés, enjeux actuels » fait maintenant écho à ce jardin particulier. On y découvre son histoire ainsi qu'un centre d'interprétation qui met en avant certaines de ses merveilles, tels la poire sept-en-gueule, la pomme de terre vitelotte ou encore le cardon épineux argenté.

> Château de Prangins, 022 994 88 90, www.chateaudeprangins.ch > Expositions

Les tortues au musée

Le Musée d'histoire naturelle de la Ville de Genève montre actuellement une exposition sur « Les tortues des îles Barren ». Il y est question d'un projet de conservation de la biodiversité marine mené à l'ouest de Madagascar. La création future d'une aire marine protégée

devoir assurer la sauvegarde à long terme des espèces menacées dans cette partie de l'océan Indien. A voir jusqu'au 1^{er} avril 2012.

> Muséum d'histoire naturelle, 1 route de Malagnou, Genève, 022 418 63 00, www.ville-ge.ch/mhng

Belles, sauvages et vertes

L'Infocentre plantes sauvages souhaite diffuser des connaissances sur la flore indigène et les espèces adaptées à nos régions. Il propose une banque de données sur ces végétaux, des astuces pour leur culture ainsi que des adresses de producteurs suisses. Il compte favoriser ainsi une meilleure prise en compte de la biodiversité locale dans les espaces verts, les parcs et les jardins.

> Infocentre plantes sauvages, Domaine de Changins, case postale 1012, 1260 Nyon, info@plantes-sauvages.ch, www.plantes-sauvages.ch

La ferme des sens

Le 7 avril 2012, à Châtel-St-Denis (FR), la « Ferme des Sens », une ferme de l'Arche ProSpecieRara, sera inaugurée au chemin de la Gurla 41. L'établissement abrite des chèvres d'Appenzell, des vaches grises rhétiques ou encore des cochons laineux. Il projette de mettre en vente un assortiment de produits biologiques. Au menu de cette journée d'ouverture: stands de dégustation et d'information, rencontre avec les animaux de la ferme, découverte du panier bio, marché bio et nombre d'autres surprises.

> ProSpecieRara, 022 418 52 25, romandie@prospecierara.ch, www.prospecierara.ch



ProSpecieRara

Arbres genevois



Le noyer de Meinier

M. Faustino

Le canton de Genève dispose d'un patrimoine arboré exceptionnel avec 210 000 arbres isolés, dont 40 000 agrémentant la cité de Calvin. Il y a 1700 variétés et certains spécimens, comme les platanes du jardin botanique, le noyer de Meinier ou les séquoias du parc Barton, méritent une attention particulière. On peut retrouver tous ces individus et découvrir leurs caractéristiques sur une carte interactive.

> www.ville-geneve.ch/arbres

Partagez vos solutions!

Envie d'une vie plus conforme à vos idéaux? Il n'est pas toujours facile d'intégrer la protection de l'environnement dans les activités quotidiennes. Sur Ekopedia, un site collaboratif, les internautes peuvent partager les solutions éco-

logiques qu'ils mettent en œuvre. On compte déjà plus de 2400 articles en français, notamment dans les rubriques « naître », « apprendre », « s'alimenter », « se loger », « penser » ou « vivre ensemble ».

> fr.ekopedia.org

S'échapper sans gaz d'échappement

Prendre l'air, quoi de mieux pour le corps et l'esprit? Et pourquoi ne pas en profiter pour laisser sa voiture au garage? Les transports publics sont si efficaces en Suisse! Neuf stations alémaniques entièrement piétonnes se sont regroupées en association pour soutenir les intérêts communs des lieux touristiques sans voitures. Le site topten.ch propose de son côté des destinations qui ménagent le climat parce qu'elles ont banni les automobiles de leur territoire ou qu'elles ont rejoint les Cités de l'énergie.

> Destinations piétonnes: www.gast.org;
www.topten.ch > Loisirs > Buts d'excursion

A la reconquête du bitume

Choisir trente kilomètres de routes dans une contrée attrayante, les fermer pour une journée à tout trafic motorisé et prévoir un programme d'activités le long du parcours: telle est la re-

cette du SlowUp. Depuis plus de dix ans, ces manifestations donnent à la population suisse l'occasion de goûter aux plaisirs de la mobilité douce à l'abri des nuisances. Date des prochains événements sur www.slowup.ch.

> Secrétariat SlowUp, Berne, 031 318 01 28

Les Rencontres de l'Eau



Le Boiron de Morges

mise à disposition

Le 23 mars 2012, à l'Université de Lausanne, auront lieu les Rencontres de l'Eau. Pour cet événement, la Maison de la Rivière s'associe à l'Interface Sciences-Société de l'Université de Lausanne. L'objectif principal de cette journée est d'offrir une plateforme d'échanges d'informations et de pratiques entre les institutions, associations et ONG dont les activités sont liées directement ou indirectement à l'eau. La manifestation est ouverte au grand public.

> www.unil.ch/h2o

Impressum 1/12, février 2012 | Le magazine *environnement* paraît quatre fois par an; l'abonnement est gratuit; n° ISSN 1424-7135 | **Editeur:** Office fédéral de l'environnement (OFEV). L'OFEV est un office du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) | **Direction du projet:** Bruno Oberle, Thomas Göttin | **Conception, rédaction, production:** Georg Ledergerber (direction), Charlotte Schläpfer (suppléante); Anna Wälty, Peter Gerber, Martina Blaser et Lucienne Rey (dossier Transparence du marché), Beat Jordi (articles hors dossier); Luc Hutter (version en ligne); Cornélia Mühlberger de Preux (responsable rédaction Suisse romande); Valérie Fries (secrétariat de la rédaction) | **Collaborations externes:** Hansjakob Baumgartner, Oliver Graf, Gregor Klaus, Viera Malach, Kaspar Meuli, Beatrix Mühlethaler, Mirella Judith Wepf; Peter Bader - textatelier.ch (rubriques); Danielle Jaurant et Stéphane Cuennet (coordination et rédaction linguistique de la version française) | **Traductions:** Anne Anderson, André Carruzzo, Nadine Cuennet, Stéphane Cuennet (éditorial, rubriques), Milena Hrdina, Tatiana Kolly, Christian Marro, Stéphane Rigault, Anne-Catherine Trabichet | **Réalisation et mise en page:** Atelier Ruth Schürmann, Lucerne | **Délai rédactionnel:** 6 janvier 2012 | **Adresse de la rédaction:** OFEV, Communication, rédaction *environnement*, 3003 Berne, tél. 031 323 03 34, fax 031 322 70 54, magazine@bafu.admin.ch | **Langues:** français, allemand; italien (extraits) uniquement sur Internet | **Publication sur Internet:** sauf les rubriques, le contenu du magazine se retrouve sur www.bafu.admin.ch/magazine | **Papier:** Cyclus Print, 100% de vieux papier sélectionné | **Tirage:** 21 500 *environnement*, 56 000 *umwelt* | **Impression et expédition:** Swissprinters St. Gallen AG, 9001 St-Gall, www.swissprinters.ch | **Abonnement gratuit, changement d'adresse et commande de numéros supplémentaires:** *environnement*, Swissprinters St. Gallen AG, service lecteurs, 9001 St-Gall, tél. 058 787 58 65, fax 058 787 58 15, umweltabo@bafu.admin.ch, www.bafu.admin.ch/magazine | **Copyright:** reproduction du texte et des graphiques autorisée avec indication de la source et envoi d'un exemplaire justificatif à la rédaction.



OFEV/AURA

Un rêve habitable et durable

L'exposition « Mon logement de rêve » initiée par l'OFEV et inaugurée à Bâle au Festival NATURE 2011 pourra encore être visitée à Berne du 8 au 11 mars 2012. Sur le site de BERNEXPO, durant la Foire de la propriété résidentielle et de l'immobilier, les personnes intéressées découvriront de nombreuses possibilités d'habiter de manière plus écologique et plus saine dans un logement favorisant le mouvement. Les visiteurs pourront examiner de manière interactive dans quelle mesure leur rêve résidentiel est compatible avec le développement durable, puis insérer leur logis dans un paysage construit. L'exposition ne cessera ainsi de s'agrandir. Chacun recevra aussi un jeu de cartes pour passer de longues soirées à la maison.

> Informations: www.eigenheim-messen.ch (en allemand)

Festival NATURE: à la conquête du biomillion

Combien de loups la Suisse abrite-t-elle? Quelle surface d'eau a pratiquement disparu 19 fois avant d'être assainie et de redevenir un précieux habitat pour la flore et la faune? Grâce au quiz du « Biomillion », du 13 au 16 avril 2012 au Festival NATURE (Foire de Bâle, halle 4), les curieux pourront mettre à l'épreuve leurs connaissances du paysage et des thèmes qui s'y rattachent, comme la biodiversité, les changements climatiques ou l'aménagement du territoire. Les règles de ce spectacle soutenu par l'OFEV sont analogues à celles de « Qui veut gagner des millions? ». Chaque bonne réponse permet aux participants de s'approcher un peu plus du « biomillion », qui symbolise la riche diversité de nos paysages. De nombreux prix sont en jeu.

Le festival propose aussi deux expositions spéciales: « Le poisson et son espace de vie » ainsi que « L'animal et l'homme ». Bruno Schwender reviendra par ailleurs avec son célèbre train recyclé.

> Informations: www.natur.ch/festival

« Cleantec City », nouvelle plateforme des solutions d'avenir

Afin de favoriser la mise en œuvre de nouvelles approches environnementales, BERNEXPO organise pour la première fois, du 13 au 15 mars 2012, la manifestation « Cleantec City ». Dans le cadre de cette première plateforme suisse pour le développement durable, les décideurs des communes, des villes et des entreprises, les aménagistes, les ingénieurs et les conseillers pourront découvrir des procédés, technologies, biens et services qui permettent de réduire la pollution et de préserver les ressources naturelles.

Cleantec City débutera par le symposium d'ouverture du 13 mars 2012, destiné aux acteurs de la politique, de l'économie, de la science et de l'industrie. En collaboration avec les offices fédéraux de la formation professionnelle et de la technologie, de l'énergie et du développement territorial, l'OFEV accueillera les visiteurs intéressés dans le secteur « Rencontres et réseau ».

> Informations: www.cleanteccity.ch

NATURE

LE FORUM SUISSE POUR LA DURABILITÉ

Du 13 au 16 avril 2012
Foire et Festival NATURE
de 10 à 18 heures

PLATE-FORME SUISSE
INCONTOURNABLE AUTOUR DE LA
CONSUMMATION DURABLE ET DES
STYLES DE VIE DE FAÇON DURABLE.

Foire Suisse, Bâle, Halle 4, parallèle à la muba

13 avril 2012
Congrès NATURE
de 9 à 18 heures

SUJET: LE PAYSAGE ENTRE
UTILISATION ET PROTECTION

Centre de Congrès de Bâle

13 avril 2012
Gala NATURE
de 18 à 22 heures

LA FÊTE DE LA DURABILITÉ,
AVEC LA REMISE D'UN PRIX,
SCÈNE DE SPECTACLE ET UN
DÎNER

Centre de Congrès Bâle

www.natur.ch



Plate-forme suisse du développement durable
des communes, des villes et des entreprises



Berne, du 13 au 15 mars 2012
www.cleanteccity.ch

Ce bon vous permet de recevoir
une entrée gratuite à la caisse
du 13 au 15 mars 2012 à Berne.
L'enregistrement des visiteurs
s'effectue sur place.



Phases de vie d'un produit	Extraction/obtention des matières premières	Production	Utilisation	Elimination	Somme
Impact environnemental					
Pollution atmosphérique					
Pollution des sols					
Consommation et pollution de l'eau					
Consommation d'énergie					
Autres					
					Σ UCE

L'unité de charge écologique

Permettez-vous que je me présente? Je m'appelle «Unité de charge écologique», mais mes connaissances disent tout simplement «UCE». Je ne suis qu'un indicateur. J'ai toutefois l'avantage de résumer toute une palette d'atteintes à l'environnement. Mon ambition est de transmettre aux consommateurs des informations sérieuses et facilement lisibles basées sur des calculs complexes. Je vous aide ainsi à tenir compte de l'écologie lorsque vous prenez vos décisions au supermarché, au travail ou ailleurs. J'attribue en effet une note impartiale et équitable aux denrées alimentaires, aux emballages, aux moyens de transport, aux matériaux de construction ou à la production d'électricité.

Ma gestation, plutôt pénible, passe par un genre de comptabilité environnementale. Il faut tout d'abord déterminer quels aspects du produit devront être examinés, avant de saisir les divers flux de matière et d'énergie concernés, en incluant toutes les étapes du cycle de vie de la marchandise ou de la prestation étudiée. Ses impacts doivent être pondérés en fonction de leurs conséquences sur la santé humaine, les écosystèmes et les ressources disponibles. C'est ainsi seulement que je peux remplir ma fonction avec précision. Et pour cela, n'en déplaise aux critiques, je me fonde sur les objectifs de qualité écologique et les valeurs limites élaborés par la science et ancrés dans la législation.

Je l'avoue volontiers: je ne change pas grand-chose à moi toute seule. C'est pour cette raison que je m'allie à de nombreuses autres UCE afin de saisir et d'évaluer toutes les conséquences environnementales des biens, des services et des entreprises, dans le cadre d'un écobilan. Les spécialistes peuvent alors identifier les points faibles écologiques et prendre les mesures adéquates. Ce genre d'information permet par exemple à un grand distributeur d'améliorer son assortiment alimentaire ou à un fabricant de verres optiques de perfectionner sa production.

Qu'est-ce que cela veut dire concrètement? Avec notre aide, vous pouvez examiner et comparer d'un seul coup d'œil l'impact que l'achat d'un produit exerce sur l'environnement. Pour un kilo de viande d'agneau suisse de qualité bio emballé sous vide, on compte 19 200 UCE. En revanche, un kilo d'agneau de Nouvelle-Zélande surgelé dans un emballage plastique en engendre 25 000, transport par bateau compris. Le premier est donc moins nuisible que le second.

J'espère que vous ne m'en voudrez pas de vous avoir ainsi adressé la parole. Je retourne maintenant me dissimuler parmi mes semblables, mais je reste évidemment à votre service!

Georg Ledergerber

www.bafu.admin.ch/magazine2012-1-20

- > Apprenez-en davantage sur la nature et l'environnement!
Ce magazine vous parviendra gratuitement quatre fois par an.
- > Abonnez-vous:
à l'adresse www.bafu.admin.ch/magazine
ou par téléphone: +41 (0)58 787 58 65